



# Culture européenne : identité et diversité

## Colloque du Conseil de l'Europe

*en coopération avec le Ministre français de la Culture et de la  
Communication et la Ville de Strasbourg*



## Résumé

**Strasbourg, 8 – 9 septembre 2005**  
**Musée d'Art Moderne et Contemporain**



# **Culture européenne : identité et diversité**

## **Colloque du Conseil de l'Europe**

*en coopération avec le Ministre français de la Culture et de la Communication et la  
Ville de Strasbourg*

## **Résumé**

**Strasbourg, 8 – 9 septembre 2005  
Musée d'Art Moderne et Contemporain**

Version provisoire

Conseil de l'Europe  
Direction Générale IV – Education, Culture et Patrimoine, Jeunesse et Sport  
67075 Strasbourg Cedex  
France

Tél. +33 388 41 20 00  
Fax +33 388 41 27 50  
[www.coe.int](http://www.coe.int)

Octobre 2005

## Table des matières

Introduction.....	7
Programme.....	9
Session d'ouverture.....	11
M. Terry DAVIS, <i>Secrétaire Général du Conseil de l'Europe</i> .....	11
M. Benoît PAUMIER, <i>Ministère français de la Culture et de la Communication</i> .....	13
Mme Fabienne KELLER, <i>Maire de Strasbourg</i> .....	16
M. Jacques LEGENDRE, <i>Président de la commission de la culture, de la science et de l'éducation de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe</i> .....	18
Thème A:	
« Vers une identité européenne : le rôle de la culture et du dialogue » .....	21
John TOMLINSON, <i>Université de Nottingham Trent : « Culture, identité et citoyenneté »</i> .....	21
Mohammed ARKOUN, <i>Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris : « Pour une raison subversive : au-delà du dialogue et des quêtes identitaires »</i> .....	25
Table Ronde : « Réalité ou idéal : une identité culturelle européenne commune ».....	35
Maria HADJIPAVLOU, <i>Université de Chypre</i> .....	35
Père Révérend Laurent MAZAS, <i>Conseil Pontifical de la Culture, Saint-Siège</i> .....	36
René GUTMAN, <i>Grand Rabbin de Strasbourg</i> .....	38
Catherine LALUMIERE, <i>Modérateur</i> .....	38
Thème B : « Diversité et cohésion » .....	40
Mikhail SHVYDKOY, <i>Agence fédérale pour la Culture et la Cinématographie, Moscou :</i>	
« Protéger et gérer la diversité culturelle » .....	40
Gvozden FLEGO, <i>Université de Zagreb : « Inclusion, participation et le rôle de la culture »</i> .....	43
Table Ronde : « Faire de l'Europe une communauté caractérisée par l'inclusion et la cohésion, civique et créative - défis à venir pour la culture et l'éducation ».....	46
Giovanni DI STASI, <i>Président du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe</i> .....	46
Katerina STENOÛ, <i>UNESCO</i> .....	48
Cézar BÎRZEA, <i>Ecole Nationale d'Etudes Politiques et Administratives, Bucarest</i> .....	49
Simon MUNDY, <i>Centre pour l'Environnement Culturel, Institut des politiques internationales, King's College, Londres</i> .....	50
Michael RAPHAEL, <i>Tel Aviv</i> .....	51
Jacques TOUBON, <i>Modérateur</i> .....	52
Session de clôture .....	54
Lynne CHISHOLM, <i>Rapporteur général, Université de Innsbruck</i> .....	54
Christian TER STEPANIAN, <i>Ambassadeur, Représentant Permanent de l'Arménie auprès du Conseil de l'Europe</i> .....	59
Joaquim DUARTE, <i>Ambassadeur, Représentant Permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe</i> .....	61
Notes biographiques .....	63
Liste des participants.....	65
Abbreviations.....	70



## Introduction

Le colloque « Culture européenne : Identité et diversité » fait partie des événements marquant le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Convention culturelle européenne. Il a eu lieu entre la Conférence ministérielle d'ouverture tenue à Wrocław (9-10 décembre 2004) et la Conférence ministérielle de clôture à Faro (27 et 28 octobre 2005).

Ce colloque avait pour but d'examiner les défis essentiels auxquels la coopération culturelle est confrontée aujourd'hui, et de définir les bases intellectuelles et politiques des futurs programmes du Conseil de l'Europe dans les domaines de l'éducation, de la culture, du patrimoine, de la jeunesse et du sport. Il a été censé poursuivre et approfondir les débats lancés lors de la Conférence de Wrocław et des colloques antérieurs.<sup>1</sup>

Conformément à la philosophie et aux concepts développés par le Conseil de l'Europe pendant les dernières décennies, le colloque sera basé sur un concept de culture comme « *l'ensemble des valeurs qui donnent aux êtres humains leur raison d'être et d'agir* ». En conséquence, le colloque ne traitera pas uniquement des politiques culturelles des Etats, mais se concentrera également sur la démocratie culturelle, le développement culturel et le droit de tous aux expressions culturelles, créant ainsi un lien avec les principes de la démocratie et des droits de l'homme.

Le colloque se centrera sur deux thèmes majeurs, interdépendants et transversaux : identité et diversité.

« VERS UNE IDENTITE EUROPEENNE : LE ROLE DE LA CULTURE ET DU DIALOGUE »

La première partie du colloque s'est articulée autour de deux grandes questions. Le point de départ était la notion même d'*identité complexe*, au sujet de laquelle les participants ont examiné les formations de l'identité, la genèse et le rôle des valeurs, le rôle de(s) langue(s), les conditions et la nature d'une telle « identité européenne », les différents niveaux et composantes de l'identité, les menaces réelles et perçues pour l'identité etc. Ensuite le colloque a débattu de la *culture comme forme de cohérence*, plus particulièrement le rôle de la culture comme instrument essentiel de l'attribution de sens et vecteur de la compréhension, comme agent de développement individuel et collectif, et comme incarnation de valeurs sociales. L'éducation sous toutes ses formes et dans tous ses contextes institutionnels était analysée comme élément clé du processus culturel ayant une influence substantielle dans la participation civique, dans le partage des valeurs démocratiques, dans le respect des droits de l'homme et dans la création de confiance et de respect mutuel entre cultures et communautés.

Le deuxième point concernait la place fondamentale que tiennent le *dialogue* et les *échanges*, tant pour le développement culturel que pour la construction d'une identité plurielle. Dans ce contexte, les participants se sont penchés sur les questions de dialogue interculturel et interreligieux, sur la coopération de l'Europe avec les régions voisines, notamment celles de la rive sud de la Méditerranée, sur l'apparition de formes nouvelles d'interactions culturelles, sur la connaissance d'autres cultures ainsi que sur d'autres sujets connexes.

---

<sup>1</sup> Colloques du Secrétaire Général sur « L'identité européenne : colloque en trois parties », organisés en 2001-2002, autour des présidences du Comité des Ministres exercées par la Lettonie, le Liechtenstein, la Lituanie et le Luxembourg ; les « Forums interculturels » tenus en 2003 et 2004, etc. Ces documents sont disponibles sur [www.coe.int](http://www.coe.int)

« DIVERSITE ET COHESION »

La deuxième partie de la manifestation était consacrée à l'obligation de protéger à la fois la diversité et la cohésion sociale, et de gérer les tensions entre ces deux éléments.

Le colloque a traité tout d'abord du caractère fondamental de la *diversité culturelle*. Les sujets débattus comprenaient l'apparition de nouvelles communautés culturelles, la situation des minorités, les échanges et la consommation de biens et de services culturels.

Comment renforcer la *cohésion sociale*, dans une situation de diversité culturelle ? La dernière partie du colloque a été axée sur cette interrogation. Les questions examinées étaient les politiques à mener en vue de promouvoir la culture démocratique, la participation et l'inclusion, y compris l'éducation à la citoyenneté démocratique comme moyen de créer les attitudes politiques et personnelles nécessaires pour les sociétés intégrées et cohésives. Le colloque a examiné également le rôle de la culture et de l'éducation dans l'apprentissage interculturel et la création de confiance sociale. Parmi beaucoup d'autres sujets, les participants ont débattu les structures politiques de gestion de la diversité culturelle ; l'accès à l'éducation et aux droits culturels ; et la prestation de services éducatifs et culturels minimums.

Ce colloque a réuni des participants venant de partout en Europe et de profils académiques et politiques divers. Beaucoup d'entre eux étaient des experts associés aux divers aspects de la politique culturelle, qui ont aidé dans le passé à formuler les objectifs et à développer les programmes d'action européens. D'autres participants représentaient les 48 états signataires de la Convention Culturelle Européenne, l'Assemblée Parlementaire et le Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe, ainsi que les Observateurs du Conseil de l'Europe. Les Comités Directeurs dans le domaine de la culture étaient tous représentés, tout comme d'autres organisations internationales intergouvernementales ou non gouvernementales coopérant avec le Conseil de l'Europe. L'événement a également accueilli des nombreux intellectuels de la région de l'Alsace.

Je souhaite profiter de cette occasion pour remercier, au nom du Conseil de l'Europe, tous les intervenants, les participants et les invités pour leurs contributions intéressantes et stimulantes au débat. Le soutien constant depuis ces derniers mois de l'Ambassadeur Ter Stepanian, président du groupe de rapporteur du Comité des Ministres sur l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et l'environnement a été un apport très précieux. Je tiens tout particulièrement à remercier le Président des Délégués des Ministres, l'Ambassadeur Duarte, pour ses encouragements et sa participation à cet événement. Sa participation est d'autant plus significative que c'est la première fois qu'un représentant de si haut rang assiste à un colloque du Conseil de l'Europe de ce type.

Je voudrais également témoigner la reconnaissance du Conseil de l'Europe au ministre français de la Culture et de la communication et à la ville de Strasbourg pour le soutien et l'aide qu'ils ont apportés dans l'organisation de ce colloque.

Le débat sur la culture européenne, l'« identité » et les « identités », la diversité culturelle et tous les autres thèmes abordés dans le colloque va se poursuivre. Il appartient au Conseil de l'Europe, à ses comités directeurs et à ses organes politiques de transformer les propositions et la synthèse de cet événement en actions et politiques concrètes. Je considère comme un privilège que tant d'intellectuels nous aient apportés leur soutien dans notre projet de renforcement de la coopération culturelle.

*Gabriella Battaini-Dragoni*

*Directrice Générale*

*Direction Générale IV – Education, Culture et Patrimoine, Jeunesse et Sport*



# Programme

Jeudi 8 septembre 2005

15 h 00

## **Allocutions et messages d'ouverture**

- Terry DAVIS, *Secrétaire Général du Conseil de l'Europe*
- Benoît PAUMIER, *Ministère français de la Culture et de la Communication*
- Fabienne KELLER, *Maire de Strasbourg*
- Jacques LEGENDRE, *Président de la Commission de la culture, de la science et de l'éducation de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe*

### **Thème A :**

#### **« Vers une identité européenne : le rôle de la culture et du dialogue »**

Modération : Catherine LALUMIERE

15 h 50

« Culture, identité et citoyenneté »  
John TOMLINSON, *Université Nottingham Trent, Royaume Uni*

16 h 45

« Pour une raison subversive :  
au-delà du dialogue et des quêtes identitaires »  
Mohammed ARKOUN, *Université Paris III, France*

17 h 10

**Table ronde :**  
« Réalité ou idéal : une identité culturelle européenne commune »  
Avec John TOMLINSON, Mohammed ARKOUN, Maria HADJIPAVLOU, Laurent MAZAS et René GUTMAN

18 h 00 – 19 h 30

## **Débat général**

Vendredi 9 septembre 2005

### **Thème B : « Diversité et cohésion »**

Modération : Jacques TOUBON

9 h 00

« Protéger et gérer la diversité culturelle »  
Mikhail SHVYDKOY, *Agence Fédérale pour la Culture et la Cinématographie, Russie*

9 h 40

« Inclusion, participation et rôle de la culture »  
Gvozden FLEGO, *Université de Zagreb, Croatie*

10 h 10 – 11 h 00

**Table ronde :**  
« Faire de l'Europe une communauté caractérisée par l'inclusion et la cohésion, civique et créative - défis à venir pour la culture et l'éducation »  
Avec Mikhail SHVYDKOY, Gvozden FLEGO, Katerina STENO, Giovanni DI STASI, Simon MUNDY, Michael RAPHAEL et César BÎRZÉA

11 h 30 – 13 h 00 **Débat général**

**Session de clôture**

*Modération : Gabriella BATTAINI-DRAGONI*

14 h 30                   Résumé de Lynne CHISHOLM, *rapporteur général*

14 h 45                   **Discussion des conclusions et propositions**

15 h 45 – 16 h 00   Conclusions finales  
- Christian TER STEPANIAN, *Ambassadeur, Représentant Permanent de l'Arménie auprès du Conseil de l'Europe, Président du Groupe de rapporteurs sur l'Education, la Culture, le Sport, la Jeunesse et l'Environnement du Comité des Ministres*  
- Joaquim DUARTE, *Ambassadeur, Représentant Permanent de Portugal auprès du Conseil de l'Europe, Président des Délégués des Ministres*

## Session d'ouverture

### **M. Terry DAVIS, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe**

Monsieur le Ministre,  
Excellences,  
Mesdames et Messieurs,

La culture est un thème récurrent des politiques européennes. En période d'euphorie comme dans la tourmente, les « artisans de l'Europe » s'engagent souvent dans une quête des fondements culturels de l'unité du Continent, de l'essence de son identité et des limites de la diversité.

Le Conseil de l'Europe n'est pas en marge de ce débat. Depuis les années 80, les Secrétaires Généraux du Conseil de l'Europe ont pris l'habitude d'inviter des représentants des milieux intellectuels et créatifs à débattre des grandes questions culturelles dans une perspective pluridisciplinaire et transcontinentale : les prédictions orwelliennes en 1984, « Interdépendance et développement culturel » en 1988, Compréhension et échanges culturels euro-arabes en 1991, racisme et anti-sémitisme en 1995 et, enfin, « L'identité européenne » lors d'un cycle de trois colloques organisés en 2001 et 2002.

Le colloque qui nous réunit aujourd'hui est quelque peu différent : il s'inscrit dans une suite d'événements consacrés, à la fois, à la célébration du 50e anniversaire de l'ouverture à la signature, à Paris, de la Convention culturelle européenne, et à l'élaboration du programme culturel du Conseil de l'Europe pour les années à venir.

En 1954, Paris a été le lieu d'une étape majeure dans le processus de la coopération européenne, avec la signature de la Convention culturelle européenne par quatorze Etats. Les Etats parties à la Convention sont aujourd'hui quarante-huit. Au-delà des chiffres, il faut surtout rappeler que la Convention culturelle européenne a été le premier – et est aujourd'hui encore le seul – instrument général de droit international visant à encourager le développement d'une identité culturelle européenne, à sauvegarder la culture européenne et à promouvoir les contributions nationales à l'héritage culturel commun de l'Europe. La Convention encourage l'émergence d'un espace culturel européen, par l'étude des langues, de l'histoire et de la civilisation du Continent. Le Conseil de l'Europe a par conséquent joué un rôle de pionnier, élargissant dans les dernières années de la Guerre froide l'espace culturel européen au-delà du mur de Berlin, et ouvrant ainsi la voie à des changements politiques.

Je souligne, incidemment, que la Convention couvre un ensemble de domaines d'action qui ne coïncident pas nécessairement avec le domaine de compétence habituel des ministres de la Culture. Dans vos débats, aujourd'hui et demain, loin de restreindre la culture à un concept étroit, vous reflèterez toute l'étendue de ces domaines d'action, en explorant le rôle de domaines tels que l'éducation, la jeunesse, le sport et le patrimoine naturel et culturel. D'ailleurs, nous nous préparons déjà à tirer les enseignements des décennies passées dans un Livre blanc sur la Gestion de la diversité qui proposera une stratégie transversale pour parvenir à une cohésion et une harmonie plus grandes des sociétés multiculturelles, au moyen de politiques de grande ampleur dans tous ces domaines.

Il est indéniable – comme Etienne Grosjean l'a souligné dans sa chronique des quarante premières années de la Convention – que la coopération culturelle européenne a engendré une expertise et des compétences qui vont bien au-delà des seuls textes juridiques. La

Convention culturelle européenne s'est révélée un cadre efficace pour l'émergence progressive d'une certaine approche de la culture et de l'éducation, dont l'influence dépasse maintenant largement le domaine limité des relations intergouvernementales. Sous l'influence de la Convention, le Conseil de l'Europe a développé, à l'image de la culture contemporaine, des « identités multiples » : il est devenu aujourd'hui une organisation intergouvernementale classique, mais aussi un laboratoire d'idées et un forum de discussion offrant à la société civile une plate-forme paneuropéenne.

La coopération culturelle a inspiré les activités de nombreux réseaux œuvrant à la promotion des valeurs humaines les plus fondamentales sur notre continent et au-delà. L'Europe des artistes et des intellectuels, des étudiants et des chercheurs a de multiples points de vue progressé plus vite que celle des gouvernements, et elle est une source d'inspiration et de conseils dans notre recherche d'outils qui nous permettront de construire des sociétés multiculturelles tolérantes et harmonieuses.

Dès lors, j'espère que pendant ces deux journées vous ne vous intéresserez pas seulement aux domaines gouvernemental et international, mais que vous examinerez aussi, de manière bien plus approfondie et très concrètement, les défis, les approches politiques et les réponses.

Pour autant, il est important d'affirmer – comme les ministres européens de la Culture l'ont fait à l'occasion du 50e anniversaire dans leur « Déclaration de Wrocław » – que les valeurs et principes de la Convention sont toujours aussi pertinents et représentent une ressource précieuse pour une Europe démocratique sans clivages.

Dans leur déclaration, les ministres de la Culture ont aussi formulé un certain nombre d'objectifs en réponse aux défis culturels auxquels nous sommes confrontés aujourd'hui : développer une prise de conscience d'une histoire partagée et d'un avenir commun ; garantir la liberté culturelle et gérer la diversité culturelle ; favoriser le dialogue interculturel ; renforcer les dimensions culturelles de la société européenne du savoir ; enfin, créer de nouvelles formes de coopération avec la société civile et de nouveaux partenariats avec les organisations internationales. Tous ces objectifs ont été énoncés comme autant d'axes majeurs des politiques culturelles qui seront menées à l'avenir aux niveaux national et international.

Mais je pose la question : cette vision est-elle juste ? S'agit-il des vrais problèmes ? Y en a-t-il d'autres ? Où courons nous le risque – face à la nécessité d'exprimer des tendances communes à l'ensemble du continent plutôt que de décrire des situations locales spécifiques – de simplifier à l'excès des réalités complexes ?

Interrogeons-nous aussi sur les implications de ses questions pour l'élaboration des politiques nationales et le programme d'action du Conseil de l'Europe, en particulier pour ce qui concerne la mise en œuvre du Plan d'action adopté par les Chefs d'Etat et de Gouvernement des Etats membres du Conseil de l'Europe lors du Sommet de Varsovie, en mai dernier. Le Sommet a réaffirmé la détermination des Etats européens à « encourager une identité et une unité européennes fondées sur des valeurs fondamentales partagées, le respect de notre patrimoine commun et la diversité culturelle » et promouvoir le dialogue entre les cultures et les religions. Quels sont les instruments, les activités et les alliances qui pourraient nous aider à atteindre ces objectifs ?

Voilà les questions auxquelles ce colloque doit répondre. Je vous demande de réfléchir à « l'Europe » et à « la culture », à « l'identité » et à « la diversité » sous leurs multiples facettes.

Et je veux que vos efforts soient récompensés. Par le passé, les colloques organisés par le Conseil de l'Europe ont trop souvent souffert d'un « splendide isolement » et de prolongements trop peu rigoureux. Ce ne sera pas le cas pour ce colloque.

Dans sept semaines exactement, les ministres européens de la Culture se réuniront à nouveau, cette fois à Faro, au Portugal, pour débattre des orientations futures. Le présent colloque est de toute première importance pour les ministres de la Culture, car il va permettre que les fruits de votre réflexion se traduisent par un projet et une action politiques.

S'il va de soi que chacune des conclusions auxquelles vous parviendrez au cours de ces deux journées ne produira pas immédiatement des effets concrets, le simple fait que le Comité des Ministres a suivi attentivement la préparation de ce colloque sur plusieurs mois montre que les gouvernements européens attendent avec intérêt vos conseils et propositions. Pour ma part, je vous garantis qu'en tant que Secrétaire Général du Conseil de l'Europe j'œuvrerai, en coopération étroite avec Mme Gabriella BATTAINI, notre Directrice générale pour l'éducation, la culture et le patrimoine, la jeunesse et le sport, à exhorter tous les Etats membres à substituer l'action aux discours.

Avant de conclure cette allocution, je souhaite encore remercier chaleureusement M. Renaud DONNEDIEU DE VABRES, le ministre français de la Culture et de la Communication, et Mme Fabienne KELLER, Maire de Strasbourg, ainsi que leurs collaborateurs, pour leur contribution à l'organisation de ce colloque. Je remercie particulièrement Monsieur l'ambassadeur Christian TER STEPANIAN, Président du Groupe de rapporteurs du Comité des Ministres sur l'éducation, la culture, le sport, la jeunesse et l'environnement, qui a suivi la préparation du colloque pendant plusieurs semaines et nous a éclairés de ses conseils pratiques.

Pour conclure, permettez-moi de vous livrer cette réflexion personnelle : si la culture est le ciment qui assure la cohésion des sociétés, que ce colloque nous aide à trouver le secret de la fabrication d'un tel ciment pour l'Europe.

Je vous remercie.

**M. Benoît PAUMIER,**  
***Ministère français de la Culture et de la Communication***

Monsieur le Secrétaire général,  
Messieurs les parlementaires,  
Mesdames, messieurs,

Je voudrais tout d'abord excuser l'absence du Ministre de la culture et de la communication, Renaud Donnedieu de Vabres, retenu aujourd'hui à Paris pour des raisons impératives, mais dont vous connaissez l'attachement au Conseil de l'Europe qu'il a manifesté à plusieurs reprises depuis son entrée en fonction, et notamment lors de sa rencontre à Strasbourg en février dernier avec monsieur le secrétaire général Terry Davis, et lors de son intervention devant la Commission de la culture, de la science et de l'éducation de l'assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe en Septembre 2004.

Le Ministre se réjouit tout particulièrement du choix du thème « diversité et identité », qui correspond à un enjeu que ce ministère considère comme tout à fait déterminant pour l'avenir des politiques culturelles, et qui, de manière plus générale, illustre la place nouvelle de la dimension culturelle dans les enjeux économiques, sociaux et diplomatiques de notre temps.

La première conférence de Ministres de la culture destinée à marquer le cinquantième anniversaire de la convention culturelle du Conseil de l'Europe, à Wroclaw à l'automne dernier avait permis de manifester avec force l'attention du Conseil de l'Europe sur ces sujets. Les derniers événements depuis cette réunion ont confirmé les risques liés à la tentation du repli sur soi ainsi qu'à l'irruption de plus en plus violente de l'intolérance et du terrorisme. Ils ne font ainsi que souligner la pertinence et l'urgence d'une réflexion plus approfondie sur ce thème de l'identité et de la diversité.

La culture est en effet au cœur des enjeux de la paix et de la guerre dans le monde. La crise d'identité à la quelle ni la France ni l'Europe n'échappent aujourd'hui explique pour une grande part les soubresauts du monde. L'un des défis essentiels aujourd'hui est de donner à nos concitoyens la mesure de la force que représente une identité solide, pour vivre avec la mondialisation et s'ouvrir à l'autre sans craindre de se renier soi-même.

Le Conseil de l'Europe dans ce débat a une responsabilité éminente. Ayant un rôle essentiel dans le respect des libertés et des droits de l'homme en Europe, et dans la prévention des conflits, il a pris en compte, avant beaucoup d'autres, le rôle essentiel de la culture et du dialogue interculturel dans la prévention des conflits, notamment dans la déclaration des ministres de la culture d'Opatija en octobre 2003 sur le dialogue interculturel et la prévention des conflits.

Il est ainsi en phase avec le renouvellement du rôle de la diplomatie culturelle : il ne s'agit plus seulement de mettre en valeur le patrimoine et la création ; il s'agit aussi de faire vivre et de faire ressortir la force des identités, d'une façon pacifique et respectueuse de l'autre, dans un monde dans lequel la plupart des conflits sont d'abord des conflits d'identité.

Ce débat, comme le souligne justement le programme de ce colloque, a des enjeux tant sur le plan international et diplomatique, que dans la sphère sociale interne.

Dans le domaine international, le défi est celui du développement des échanges sur une base de réciprocité entre toutes les cultures, qui concerne non seulement la culture au sens traditionnel du terme, mais aussi, celle qui s'exprime dans les outils modernes de communication. Au niveau de chacun de nos Etats, il s'agit de promouvoir un modèle de dialogue faisant un juste équilibre entre le respect des identités d'origine, et l'adhésion à des valeurs communes.

La mondialisation de la culture est un fait acquis. C'est à la fois une chance extraordinaire pour la circulation des idées des personnes des œuvres et des produits, c'est aussi un risque d'uniformisation et de disparition de nos cultures et de nos langues. Je rappellerai à ce sujet brièvement les chiffres déjà cités lors de la conférence de Wroclaw, sur les 85% de films produits dans le monde issus des studios d'Hollywood, sur les quatre sociétés qui se partagent le marché de la musique dans le monde, ou sur les 60% d'œuvres de fiction d'origine exclusivement américaine dans le total des fictions diffusées à la télévision dans beaucoup de nos pays.

L'Europe, dans son ensemble a bien compris tous les dangers de ces évolutions, et nous nous réjouissons que le projet de convention sur la diversité culturelle, tel qu'il a été élaboré en Juin dernier par le comité d'experts intergouvernementaux de l'UNESCO, ait suscité le consensus et l'approbation de la totalité des Etats du Conseil de l'Europe membres de l'UNESCO. Ce consensus de tout un continent, que laissaient prévoir les déclarations des ministres de la culture du Conseil de l'Europe, tant à Opatija en 2003 qu'à Wroclaw, a constitué l'un des atouts majeurs qui ont permis de faire avancer cette difficile négociation.

Il n'y a là rien d'étonnant si l'on songe que l'un des traits marquants de la civilisation européenne tout au long de son histoire, c'est l'échange, l'ouverture, la curiosité du monde

extérieur et la culture de l'altérité. Plus encore, pour continuer de se construire, l'Europe a besoin de la diversité culturelle.

Si, comme nous l'espérons, le projet de convention internationale sur la diversité des expressions culturelles est adopté lors de la conférence générale de l'UNESCO d'octobre prochain, puis ratifié, la spécificité des biens culturels et audiovisuels en tant que biens porteurs d'identité et donc ne pouvant pas être traités comme les autres, sera enfin reconnue, et par là-même la possibilité pour les Etats de mettre en œuvre les mécanismes de soutien et de coopération indispensables au maintien de cette diversité culturelle.

Ce projet n'est donc pas un point d'aboutissement, mais il est aussi un point de départ : nous sommes ainsi invités concrètement à réfléchir sur les mécanismes nationaux et internationaux à mettre en place pour préserver le respect des cultures et la diversité culturelle ; et je crois que dans cette nouvelle phase, le Conseil de l'Europe, fort de son rôle pionnier en matière de coopération patrimoniale, et de sa sensibilité particulière à la question du rôle de la culture dans la prévention des conflits, a un rôle très éminent à jouer.

Mais, au-delà de cet aspect international qui concerne d'abord la consolidation d'un droit internationale de la culture au même titre que le droit international qui se développe en matière de santé ou d'environnement, la question de la diversité culturelle au sein même de nos sociétés, prend une nouvelle actualité. Si certains Etats connaissent bien ce sujet en raison de leur caractère traditionnellement multiethnique, les conséquences de l'immigration tant à l'intérieur de l'Europe, que venant de l'extérieur en font une question qui nous concerne tous.

Dans un tel contexte, la politique d'échanges culturels ne peut plus seulement se limiter à favoriser les échanges d'œuvres d'art et l'ouverture à d'autres apports culturels. Il doit s'agir aussi, de manière plus générale, de promouvoir des pratiques culturelles qui fassent progresser la tolérance, le dialogue dans le respect des différences, la lutte contre toutes les formes d'exclusion ou même de ségrégation, et qui, enfin, suscitent le désir de vivre et de créer ensemble.

Aussi, de manière emblématique, l'ouverture à Paris d'une Cité nationale de l'histoire de l'immigration en 2007 à Paris au palais de la Porte Dorée destiné à rendre accessible et visible à l'ensemble de la population française de la richesse des apports des vagues d'immigration successives en France témoignera de cette approche renouvelée.

Mais, ce combat n'a de sens que si nous donnons à l'éducation artistique et culturelle toute la place qui doit être la sienne

La transmission d'un patrimoine commun d'œuvres, des valeurs culturelles qui y sont attachées, au plus grand nombre est une condition absolue de défense de la diversité culturelle.

Mais, nous le savons, une action véritable de démocratisation de la culture passe par la prise en compte de la culture par le système éducatif dans son ensemble. Elle doit gagner en intensité et en étendue à l'intérieur de celui-ci, et justifie donc de sensibiliser sans relâche les responsables en charge du système éducatif à cette dimension essentielle.

De surcroît, les politiques d'éducation artistique et culturelle doivent prendre en compte le fait que pour le plus grand nombre, l'accès à la culture ne passe pas nécessairement par une pratique artistique, fût-elle amateur, ou même par la fréquentation des équipements culturels, mais se nourrit aussi et de plus en plus de la consommation des œuvres produites par les industries culturelles.

L'éducation artistique et culturelle doit permettre aux enfants et aux jeunes de mieux se repérer dans la très grande offre de productions culturelles offertes par le développement, à l'échelle mondiale, des industries culturelles et leur permettre d'acquérir un regard critique face aux risques d'uniformisation et de standardisation des goûts et des pratiques culturelles. Cette politique doit intégrer l'éducation au respect des droits d'auteur, principalement en matière de production musicale et d'images.

Dans ce contexte, la mise en commun de nos expériences au sein de nos différents Etats sur l'évaluation des effets de l'éducation artistique et culturelle sur l'intégration et la cohésion sociale nous paraît devoir être un thème de recherche essentiel. Le ministère de la culture et de la communication français organisera à ce sujet un colloque l'année prochaine à Paris. Nous souhaitons que le Conseil de l'Europe, qui a également commencé à se pencher sur ces questions, avec l'élaboration et la diffusion du compendium des politiques culturelles en Europe, puisse également apporter sa part à cette recherche.

Mesdames, messieurs, c'est parce que notre diversité, à nous Européens, est notre force, qu'il nous faut continuer à agir et à nous organiser, et que le Conseil de l'Europe a toute sa place comme laboratoire d'idées et de soutien aux échanges culturels. L'alternative dont nous ne voulons pas est celle d'un monde où, parallèlement à une culture de masse uniformisée et standardisée, nos sociétés seraient traversées par des fractures identitaires de plus en plus irréductibles et porteuses de violence et de conflits. C'est parce que les enjeux culturels concernent aussi la cohésion de chacune de nos sociétés et la paix sur notre continent, que le combat pour l'Europe de la diversité culturelle et du dialogue interculturel réclame la mobilisation de chacun de nous.

Je vous remercie.

## **Mme Fabienne KELLER, Maire de Strasbourg**

Monsieur le Secrétaire général,  
Mesdames, Messieurs les Représentants de l'Assemblée parlementaire,  
Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,  
Mesdames, Messieurs,

Je suis très heureuse et très honorée de participer aujourd'hui à l'ouverture du colloque célébrant le 50<sup>e</sup> anniversaire de la Convention culturelle européenne et d'accueillir vos travaux à l'auditorium du Musée d'art moderne et contemporain de Strasbourg.

Je voudrais tout particulièrement saluer le secrétaire général du Conseil de l'Europe, Terry DAVIS, qui nous fait l'honneur de présider l'ouverture de ce colloque, le représentant du ministre français de la Culture, Benoît PAUMIER, ainsi que mon collègue sénateur Jacques LEGENDRE, président de la commission de la Culture de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

Même si nous ne nous trouvons pas aujourd'hui dans les locaux mêmes du Conseil, ce n'est pas, à proprement parler, d'un colloque « hors les murs » qu'il s'agit, car chacun sait que le Conseil de l'Europe est chez lui, partout à Strasbourg. *A fortiori*, lorsqu'il s'agit de culture. L'histoire a appris à notre ville et à notre région tout entière que la culture avait un double caractère : elle peut être, d'une part, un grand révélateur, exposant à la pleine lumière les conflits et les tensions, les différences et les oppositions. Elle peut être aussi - et parfois dans le même temps - l'un des plus formidables moyens de nouer le dialogue, de réapprendre la vie commune et d'outrepasser les frontières, celles qui, au long des siècles, ont séparé nos Etats européens. Mais également les frontières du temps, celles qui nous séparent des générations passées.



Puisque nous sommes à Strasbourg, dans cette ville où Europe et culture sont des termes indéfectiblement liés, comment ne pas évoquer la figure de Goethe ? C'est devant la Cathédrale que le grand écrivain écrivit son premier livre, intitulé *De l'Architecture*. Il y exposait une thèse principale : « *Il n'est de culture que nationale* ».

Or, bien des années après (Goethe nous le raconte dans ses *Conversations avec Eckermann*), il change radicalement de position. Il vient d'achever la lecture d'un roman écrit en Chine au XIII<sup>e</sup> siècle. C'est pour Goethe une révélation, une véritable révolution intellectuelle : si lui, écrivain allemand du XVIII<sup>e</sup> siècle, a pu être ému aux larmes par un livre écrit cinq siècles auparavant à des milliers de kilomètres, c'est bien que l'art et la culture n'ont qu'une patrie : l'esprit. L'esprit universel, celui qui dépasse toujours les frontières du monde et les frontières du temps, et nous donne le sentiment de vivre, qui que nous soyons, où que nous soyons, la même humanité...

L'évolution que Goethe, l'un des plus remarquables esprits européens, a connue en témoigne : la problématique fondamentale de la culture tient dans le rapport entre l'identité et la diversité, entre le particulier et l'universel, entre ce que des sociologues tels que Dominique SCHNAPPER rassemblent sous les catégories de « l'ethnique » et du « civique », bref entre ce qui nous différencie et ce qui nous rapproche.

Il me semble qu'il existe une sorte de ligne d'équilibre entre l'identité et l'égalité. Une ligne sur laquelle nous devons nous mouvoir et avancer, pour construire des politiques culturelles et éducatives : si l'on penche trop du côté de « l'identité », on fait courir le risque à la diversité de se transformer en de simples divisions et, au final, de contraindre la société à ne plus être qu'une juxtaposition de communautés indivises.

Si l'on penche trop du côté de l'égalité, le risque est grand de retirer à l'individu la faculté de se créer des appartenances multiples, pour n'être qu'un citoyen désincarné et déraciné... Il y a bien un équilibre à trouver. Un équilibre fragile entre la diversité culturelle et l'aspiration à cette égalité que réclament nos sociétés démocratiques.

L'Europe ou plutôt l'idée d'Europe qu'incarne le Conseil à Strasbourg n'est-elle pas précisément cet équilibre que nous recherchons toutes et tous depuis près d'un demi-siècle ?

Dans l'un de ces raccourcis magnifiques dont l'auteur du *Nom de la Rose* a le secret, Umberto ECO écrit : « La langue de l'Europe, c'est la traduction. » Je ne pense pas qu'il puisse exister de plus belle image de ce qu'est notre continent : la diversité linguistique y est d'une richesse exceptionnelle, mais la volonté existe de se donner un langage commun, à travers notamment des instruments comme la Convention culturelle européenne...

Monsieur le Secrétaire général,  
Mesdames, Messieurs,

L'usage attribué à Edouard HERRIOT, ancien maire de Lyon, académicien français et fin lettré, la formule un peu triviale suivant laquelle « la culture, c'est ce qui reste quand on a tout oublié »...

Aurait-on un jour (puisse ce jour ne jamais advenir et rester rangé au magasin des incongruités), aurait-on un jour oublié ce que l'ensemble des institutions européennes ont apporté aux Européens depuis plus de cinquante ans : la paix, la démocratie, les droits de l'homme, la stabilité géopolitique... Aurait-on oublié tout cela qu'il nous resterait, par-dessus tout, la culture, l'idée que chaque homme est appelé à se forger lui-même son propre destin.

Monsieur le Secrétaire général,  
Mesdames, Messieurs les Ambassadeurs,  
Mesdames, Messieurs,

Je voudrais vous remercier d'avoir organisé cette rencontre à Strasbourg et d'avoir choisi, toutes et tous, de converger vers notre ville, pour réfléchir ensemble à la culture européenne, c'est-à-dire rien moins qu'au destin de l'Europe.

Je formule le vœu que vos travaux puissent concourir largement à faire progresser la Convention culturelle européenne. Bonne rencontre à toutes et à tous.

**M. Jacques LEGENDRE, *Président de la commission de la culture, de la science et de l'éducation de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe***

M. le Secrétaire général,  
Mme le Maire,  
M. le Président,  
Mme la Ministre,  
Chers collègues et Chers amis,

J'ai été convié à participer à vos travaux en qualité de président de la Commission de la Culture, de la Science et de l'Education de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe. Je voudrais dire combien notre commission toute entière se réjouit de l'initiative prise de tenir un tel colloque.

On peut penser parfois que dans des Assemblées, et même au Conseil de l'Europe, la Commission culturelle n'est pas l'une des commissions les plus importantes. Nous avons la vanité de penser que c'est une erreur, et que la culture est consubstantielle à la préoccupation principale du Conseil de l'Europe, celle de la défense des Droits de l'homme. Et que s'il y a quelque chose qui définit bien l'esprit européen c'est cette volonté, cette culture qui nous fait effectivement tant tenir au respect des droits de l'homme et que les problèmes dont nous traitons encore avant-hier à Paris lors d'une réunion de la commission où nous évoquons par exemple les rapports entre l'éducation et la connaissance du fait religieux.

Nous avons bien le sentiment de traiter à ce moment-là de sujets qui sont fondamentaux. J'en suis renforcé en me souvenant de ces soirées passées récemment dans la cour du Palais Royal à Paris où le Ministère de la Culture, cher Monsieur Paumier, avait voulu lui aussi illustrer l'identité et la diversité de la culture en Europe.

Je crois qu'un colloque comme celui-là est passionnant, je pense qu'il vient à son heure, que nous sommes bien au cœur des fonctions du Conseil de l'Europe quand on célèbre le cinquantenaire de la Convention et surtout quand tous ceux et toutes celles qui sont ici se penchent sur l'actualité de cette question.

Chère Fabienne Keller, les maires ou les élus sont incorrigibles, le Maire de Strasbourg bien évidemment est allé chercher l'illustration de sa réflexion sur l'identité européenne auprès de l'un des grands esprits européens qui ont fréquenté cette ville, Goethe.

Vous me pardonnerez si spontanément j'ai la même démarche. La ville dont je suis l'élu, Cambrai, une ville beaucoup plus modeste que Strasbourg certes, s'honore depuis trois

siècles de posséder un chef-d'œuvre de Pierre-Paul Rubens : une descente de croix qui avait été commandée à l'artiste, et que l'artiste amena dans la ville.

Je voudrai vous inviter à suivre le parcours de Pierre-Paul Rubens. Il naît à Siegen, en territoire allemand, Saint Empire romain germanique, il suivra bientôt sa famille à Anvers, il reçoit sa première formation dans les Pays-Bas du sud, puis il voyage en Italie : à Gênes, Mantoue, Venise, Rome, où il regarde les grands maîtres et laisse à son tour une empreinte profonde.

Revenant à Anvers, il affermit son talent au gré de commandes de plus en plus prestigieuses, qui lui valent bientôt d'être réclamé à Paris par Marie de Médicis qui lui demande les cycles qui doivent illustrer sa propre vie et celle du Roi Henri IV. Seul ce qui concerne la vie de la Reine est achevé, il orna le Palais du Luxembourg, devenu le siège du Sénat. Ce tableau a maintenant quitté le Sénat mais puisque c'est pour rejoindre le Musée du Louvre, les Sénateurs ne peuvent pas le regretter.

Les tableaux célèbres de Rubens sont dans tout l'Europe dès le XVIIème siècle : outre les chef-d'œuvres que lui commandent les Habsbourg d'Autriche et la monarchie espagnole à son apogée, il participe à une mission diplomatique à Madrid et il livra son dernier chef-d'œuvre à Londres pour le *Banqueting Hall*. N'est-ce pas là l'itinéraire et l'histoire d'un grand artiste qui est peut-être d'une nation mais qui est d'abord et avant tout un grand esprit et un grand artiste européen.

J'aurais pu vous inviter à parcourir l'Europe sur les traces d'Erasmus, de Rotterdam à Bologne en passant par Paris et Bâle (Goethe) mais cela a été fait beaucoup mieux que je ne saurais le faire. L'unité de l'Europe était manifeste dès l'époque des universités médiévales, de Cracovie à Coimbra, malgré les immenses difficultés de communication. C'est un truisme de souligner que notre continent est une terre d'échange, entre cent, mille villes tour à tour rivales ou unies. Je crois donc profondément que les échanges culturels que nous favorisons dans la grande Europe - dans la plus grande Europe - sont l'occasion de connaître le meilleur des apports de chaque pays et par conséquent de prendre la mesure des singularités de chaque peuple et des influences réciproques si nombreuses, si complexes, si passionnantes.

En ce sens, la promotion du modèle européen, à la fois respectueux des identités et de la diversité des cultures présentes sur notre sol est assurément le meilleur moyen de dépasser les tensions entre les foyers qui subsistent de nationalismes agressifs. L'esprit de découverte est l'autre caractéristique des Européens, je ne parlerai pas de son aspect parfois sombre sous la forme de l'esprit de conquête et je voudrais là encore revenir à Rubens : l'artiste qui a porté un regard infiniment respectueux dans ses portraits d'africains, un artiste flamand qui nous a également donné dès cette époque des images des peuples du Brésil à peine découvert.

Ces témoignages nous restent comme autant de chef-d'œuvres quand les péripéties historiques voire les conflits ou même les guerres civiles qui ont déchiré les peuples à diverses époques ont presque disparu de nos mémoires.

L'inlassable curiosité des artistes pour l'altérité fait du modèle européen une recherche permanente d'ouverture. J'ai eu l'honneur d'inviter mes collègues de la Commission de la Culture à débattre au Palais du Luxembourg de la protection du patrimoine africain contre les excès de spéculation du marché international. A la suite du rapport que j'ai présenté, l'Assemblée a adopté une recommandation invitant les gouvernements des 46 Etats à contribuer à cette nécessaire protection.

Nous aurons l'année prochaine la possibilité de visiter le Musée des Arts Premiers voulu par Jacques Chirac à Paris. L'inauguration de ce nouveau lieu renouvellera notre vision de l'importance des arts non-européens, leur dignité intrinsèque comme aussi leur influence sur nos propres artistes, des peintres cubistes aux artistes expressionnistes allemands.

C'est dans cet esprit que nous pouvons, que nous devons, fêter le 50ème anniversaire de la Convention culturelle du Conseil de l'Europe en souhaitant que ces orientations, protections, mises en valeur, recherches, ouvertures soient partagées par des Etats de plus en plus nombreux soucieux, à leur tour, de préserver leur identité culturelle et de développer les échanges qui enrichiront à l'avenir le message de respect de la diversité des œuvres de l'esprit comme valeur universelle.

## **Thème A: « Vers une identité européenne : le rôle de la culture et du dialogue »**

**John TOMLINSON, *Université de Nottingham Trent* :  
« Culture, identité et citoyenneté »**

L'ordre du jour de notre colloque est à la fois vaste et difficile. Notre premier centre d'intérêt est bien sûr la culture européenne, mais nous sommes tous conscients qu'elle ne peut être envisagée que dans le contexte de questions plus générales à propos de la nature des cultures modernes et de plus en plus mondialisées. Nos délibérations déborderont donc forcément sur d'autres questions : celle de la constitution de l'identité culturelle ; celle de l'universalisme culturel et des droits de l'homme ; sur la manière de faire face au fondamentalisme religieux ; sur comment prendre en compte de nouveaux modes d'interaction sociale ; sur l'impact de la mondialisation ; sur la nouvelle culture de l'information et sur la société du savoir. Pour parler franchement, je recommanderais vivement à mes étudiants de troisième cycle de ne pas traiter plus d'une fraction de cette liste au cours de leurs trois ou quatre années de travail pour obtenir leur doctorat. Nous, nous, nous ne disposons que d'un peu moins de deux jours ! Mais si notre ordre du jour est aussi chargé, c'est parce qu'il existe d'importantes associations entre toutes ces questions. Ces relations sont d'ailleurs caractéristiques du type de culture dans laquelle nous baignons aujourd'hui, en tant que citoyens non seulement de notre pays ou de l'Europe, mais aussi en tant que citoyens d'une modernité mondiale, en quelque sorte.

C'est pourquoi j'oriente mes propos d'aujourd'hui vers les rapports et les interactions. Je mettrai à profit le temps qui m'est imparti pour faire une modeste clarification du rapport entre les deux questions générales qui ont, à mon avis, un impact direct sur la nature de la culture européenne moderne. J'aimerais étudier les rapports entre l'idée des identités culturelles spécifiques et diverses et celle des valeurs culturelles universelles, que nous pourrions qualifier, de façon optimiste, de 'cosmopolites'.

Commençons donc par le problème de l'universalisme. Nous connaissons tous une forme réductrice et potentiellement mauvaise d'universalisme qui est essentiellement ethnocentrique et consiste simplement à promouvoir et à projeter sa propre culture comme étant le modèle 'évident' du seul bon mode de vie, véritable, illuminé, rationnel et valable. Cette tendance a de profondes racines historiques et culturelles et se retrouve dans la doctrine et le discours de certaines conceptions religieuses, comme par exemple dans certaines versions des traditions monothéistes du Christianisme et de l'Islam.

A cause des récents incidents et menaces de terrorisme en occident, certains ont en particulier associé ce type de pensée universaliste et l'intolérance qu'elle engendre avec le fondamentalisme religieux. Je pense toutefois que c'est une erreur. L'on trouve certes la projection ethnocentrique dans les cultures religieuses, mais elle est aussi extrêmement commune dans les cultures *séculières* modernes sous la forme d'une conception intuitive, dictée par le bon sens, de notre place dans le monde. La capacité de relativiser notre expérience culturelle spécifique ne relève en fait pas du bon sens. Il s'agit plutôt d'un exercice assez difficile qui exige de prendre une certaine distance herméneutique et de faire preuve d'imagination intellectuelle et affective. Quand elle n'est pas ethnocentrique, l'imagination est en fait pratiquement contraire à l'intuition. C'est une démarche culturelle qui exige quelque chose qui s'apparente au fameux décentrage cosmologique de Copernic, la capacité d'imaginer que notre propre expérience n'est pas nécessairement le centre de l'univers culturel.

Cette démarche n'est pas naturelle. Elle demande à être constamment travaillée, discutée et bien évidemment enseignée.

Par ailleurs il est important de comprendre que les prétentions universalistes ne se limitent pas à la vie intuitive quotidienne des individus mais se retrouvent aussi au cœur même du Siècle des Lumières en Europe. Le fait de privilégier l'expérience culturelle européenne, avec sa version particulière du rationalisme et ses valeurs politiques, se retrouve chez les penseurs 'cosmopolites' depuis Kant. C'est Kant en effet qui, dans son célèbre texte fondateur sur la cosmopolitique, cherche non seulement les racines de ses modèles dans la Grèce et la Rome classiques mais anticipe aussi une époque où le continent européen légifèrera probablement pour tous les autres<sup>2</sup>. Il est vrai que les sentiments de ce genre sont peu courants dans la culture libérale, pluraliste, intellectuelle et académique d'aujourd'hui, qui est très en phase avec les revendications de différence culturelle. Mais nous pouvons tirer une leçon de l'exemple de Kant : la tendance à l'universalisme cohabite souvent avec des visions humanistes recommandables. L'idéal d'une politique culturelle progressiste et cosmopolite, d'un 'bon' universalisme, mérite d'être pris au sérieux.

Ainsi, le défi premier de la mondialisation semble être la poursuite de l'idéal cosmopolite sans imposer de modèle *unique* orienté vers une culture donnée. Cela ne veut pas nécessairement dire qu'il faut approuver d'ambitieux projets de 'gouvernance mondiale'; il faut plutôt s'efforcer de concilier les implications et les valeurs de la différence culturelle et celles des solidarités humaines élargies et des vastes 'communautés' émergentes. A proprement parler, l'idéal cosmopolite évoque bien sûr une éventuelle communauté mondiale. Mais la communauté, plus facile à concevoir, de 'l'Europe élargie à 48', se heurte exactement au même défi.

Cela nous place devant un dilemme. Nous sommes d'une part tentés par les attraits d'une forme 'bénigne' d'universalisme, respectueuse des grands idéaux de la complémentarité humaine que l'on retrouve en filigrane dans le vaste domaine des droits de l'homme et des espoirs des grands horizons de la solidarité. Mais on leur oppose, d'autre part, les principes tout aussi attrayants que sont le respect de l'intégrité du contexte et des pratiques locales, de l'autorité et de l'identité culturelles et de la 'souveraineté'. Les 'héritages divisés du modernisme'<sup>3</sup> sont au cœur des problèmes de politique culturelle de notre époque : deux ensembles de principes rationnels forts, mais divergents. Faut-il privilégier des droits fondamentaux universels ou les prétentions de différence culturelle ? Nous pourrions militer pour les uns comme pour les autres. Mais il est souvent difficile de choisir son camp parce que, dans la plupart des cas, il semble y avoir de très bonnes justifications pour les deux.<sup>4</sup>

Je ne pense pas qu'il existe une solution simple à ce dilemme, mais nous pouvons aller de l'avant en approfondissant la question de la genèse de 'l'identité culturelle'.

Une fois de plus, optons pour une approche simple du problème. Même si nous luttons contre cette tendance, nous cédon souvent à la tentation de penser, ou du moins d'évoquer, l'identité culturelle comme une notion figée. Nous parlons ainsi de l'identité comme d'une possession, d'un patrimoine, d'un bienfait résultant d'une longue tradition établie, d'une continuité avec le passé. C'est notre manière de penser face à l'inquiétude de voir la mondialisation menacer nos identités culturelles locales, ou quand nous affirmons qu'il

---

<sup>2</sup> Kant (1784) *'Idée d'une histoire universelle au point de vue cosmopolitique'* cité dans l'ouvrage de Derrida, J. 2002 : *Ethics, Institutions and the Right to Philosophy*. Lanham, Rowman and Littlefield: 7.

<sup>3</sup> Anderson, A. 1998 : *Cosmopolitanism, Universalism and the Divided Legacies of Modernity*. In P. Cheah and B. Robbins (eds.) *Cosmopolitics : Thinking and Feeling Beyond the Nation*. Minnesota, University of Minnesota Press, 265-289.

<sup>4</sup> Walzer, M. 1994 : *Thick and Thin: Moral argument at home and abroad*. Notre Dame Indiana : University of Notre Dame Press; Tomlinson, J. 2002 : *'Interests and Identities in Cosmopolitan Politics'* in S. Vertovek and R. Cohen (eds) *Conceiving Cosmopolitanism*. Oxford, Oxford University Press, pp 240-253.

est nécessaire de protéger les identités culturelles, comme s'il s'agissait d'un précieux 'trésor' anthropologique. C'est également pour cela que nous avons tendance à concevoir l'identité comme une chose intrinsèquement fragile, un trésor que l'on peut perdre. Pourtant, tandis que nous exprimons ces inquiétudes nous admettons que les cultures sont robustes, fluctuantes, perméables et changeantes au fil de l'histoire, et nous réalisons que l'identité est une construction sociale, non pas une 'chose' statique mais une expérience en perpétuelle évolution.

Nous pouvons nous libérer de ces confusions en abordant l'identité d'une manière très différente, non plus comme une catégorie culturelle et psychologique, mais comme une catégorie sociale *formelle* générée par la nature même de la vie moderne. En effet, une des caractéristiques propres de la modernité est la tendance à générer ces catégories formelles. Envisagées de cette manière, les identités culturelles ne sont pas des objets d'un patrimoine ancien mais plutôt des inventions spécifiquement *modernes*. Elles sont des modes institutionnels d'organisation et de réglementation des pratiques et imaginations culturelles par lesquelles nous percevons notre condition existentielle, nos relations personnelles et notre attachement à un lieu ou à une communauté.

Il peut donc être utile d'envisager les identités comme des notions auto définies, pratiquement toujours à partir de différences à teneur politique: le sexe, la sexualité, la classe, la religion, la race et l'appartenance ethnique ou la nationalité. Certaines de ces différenciations existaient c'est évident bien avant l'avènement du modernisme, et d'autres, telles que la nationalité, sont des représentations plus ou moins modernes. Notez que si je dis que les identités sont essentiellement des catégories *modernes*, j'entends par là qu'elles sont modernes dans leur *forme* institutionnelle : par la manière dont elles sont publiquement reconnues, codifiées, réglementées et traitées dans la législation. Les sociétés modernes orchestrent notre expérience dans le cadre de limites tacites mais pourtant bien policées. Nous 'vivons' notre genre, notre sexualité, notre nationalité, etc. à l'intérieur de régimes institutionnels d'appartenance très définis. Avant l'avènement du modernisme, il y a certainement eu des formes plus amorphes et plus interdépendantes d'appartenance existentielle. Dans les sociétés modernes, ces intuitions érigées en évidences sont structurées suivant un canevas pour devenir ce que nous pourrions qualifier de 'portefeuille' d'identités. Et ces identités codifiées ont toutes des implications importantes pour nos opportunités dans la vie, notre place dans la société et notre bien-être matériel et psychologique. C'est de cette différenciation formelle, et non des données brutes de l'expérience, que la politique identitaire est née.

Tandis que le processus de mondialisation diffuse rapidement les institutions du modernisme dans toutes les cultures, il génère ces formes institutionnalisées d'appartenance culturelle, parfois dans des communautés où elles ne jouaient auparavant aucun rôle dans la vie culturelle traditionnelle. Cela nous permet de tirer une conclusion assez intéressante sur l'impact de la mondialisation, car loin de la détruire comme certains le pensent, cette dernière a peut-être été le moteur le plus notable de *création et de prolifération* des identités culturelles<sup>5</sup>. Nous pourrions même être amenés à tirer une conclusion paradoxale, c'est que le véritable danger de la mondialisation, comme l'attestent diverses flambées de violences ethniques, est qu'elle engendre un excès d'identité !

Je m'efforcerais à présent d'établir le lien entre ces pensées sur l'institutionnalisation de l'identité et la notion d'idéal cosmopolite. A ce stade, je tiens à apporter une note plus optimiste à notre discussion : il semble être possible d'avoir à la fois « le beurre et l'argent du beurre », pour reprendre une expression courante. Par idéal cosmopolite, j'entends l'identification avec les collectivités humaines plus élargies que celle de la localité, de l'ethnie

---

<sup>5</sup> Tomlinson, J. 2003 : 'Globalization and Cultural Identity' in D. Held et al. (eds.) *The Global Transformations Reader* (2<sup>e</sup> édition). Cambridge, Polity Press.

ou de la nation de chacun. Mais au lieu d'envisager qu'une telle identification est inévitablement *en conflit* avec la préservation de la différence culturelle, nous pouvons la voir comme un volet de la même tendance formalisatrice du modernisme. En un mot, nous pouvons concevoir l'humanisme cosmopolite comme une forme de position identitaire de plus.

L'Humanité est d'ailleurs une catégorie spécifique et moderne d'identité : c'est une 'communauté imaginaire' à laquelle les personnes peuvent déclarer leur appartenance et qui est en effet assortie de droits et d'obligations juridiques spécifiques. C'est une identité universelle par définition, mais qui reste compatible avec un éventail considérable de variations culturelles en fonction du contexte. Les droits de l'homme peuvent être invoqués pour militer en faveur de normes universelles de justice, ou d'une égalité dans l'accès aux soins de santé, à l'éducation, etc., mais ils peuvent aussi être invoqués, exactement de la même manière, pour défendre la différence culturelle.

Ainsi, le fait de se dire 'humain' au sens riche et pluraliste de la sauvegarde des différences culturelles, et 'humain' au sens juridique et universaliste, devient possible par une astuce qui résulte justement de la classification suivant des *répertoires* identitaires typiques de la vie culturelle des sociétés modernes et mondialisées.

Au milieu de la prolifération des particularismes locaux et des discriminations culturelles exacerbées, c'est-à-dire de la *diversité*, le modernisme mondial génère également pour nous une catégorie puissante et flexible d'appartenance cosmopolite.

Mais comment ce constat nous aide-t-il face à notre dilemme de départ, qui revient à nous demander dans des situations concrètes s'il faut opter pour la politique de l'humanisme universaliste ou pour celle de la différence culturelle ? Nous ne pouvons bien sûr prétendre effacer d'un coup de baguette magique toutes les tensions conceptuelles, ni les problèmes politiques avérés qui entourent les régimes potentiels de gouvernance mondiale ou du moins régionale. Ce que nous acceptons de mettre dans la catégorie des 'droits de l'homme' reste sujet à débat. Comment par exemple concilier dans la pratique les prétentions contradictoires de l'observance religieuse traditionnelle (notamment en matière d'habillement), avec l'égalité des sexes et les orientations sexuelles ?

Il est indéniable que seul un dialogue patient peut nous aider à traiter ces questions. Toutefois, l'évocation de ces problématiques à partir de positions identitaires peut parfois assouplir les positions les plus dures. Nous avons pu constater en matière d'identités modernes que, malgré le fait qu'elles soient aussi fondamentales pour notre existence sociale, ce sont souvent des catégories flexibles. Il est possible, et même courant, qu'une personne possède sans contradiction aucune tout un répertoire d'identités qui se chevauchent, en étant, par exemple, à la fois femme, chinoise, pékinoise, dissidente politique, patriote, bouddhiste et admiratrice du libéralisme occidental. De même, il est possible de détenir des droits de l'homme qui sont, en quelque sorte, *transférables* d'un contexte à l'autre. Il est possible d'en appeler à un universalisme humain dans des situations où les attaches communautaires locales plus spécifiques peuvent raisonnablement être qualifiés de répressives. Mais cet universalisme n'a pas besoin d'être érigé en doctrine, ni d'avoir systématiquement le dessus, tel un « joker » qui aurait plus de force que tous les droits et obligations 'mineurs'.

En conclusion, les identités telles que nous les connaissons sont des constructions, pas des possessions. Malgré la tendance observée au fil de l'histoire, qui veut que les cultures et les nations ont souvent revendiqué l'universalité, il semble possible de faire fonctionner l'appel à cette universalité comme une *construction* : une manière d'expliquer notre condition humaine et d'engager un dialogue constructif avec les autres. En fin de compte, il est clair que face à un monde futur composé de ce que Clifford Geertz a appelé 'des différences compactées



ensemble et agencées de diverses manières, et non des Etats-nations monolithiques réunis en blocs et en super blocs<sup>6</sup>, ce dialogue doit être alimenté par des notions et modes de pensée lestes et flexibles. C'est une des missions de notre colloque, et je suis impatient d'en apprendre davantage au fil des diverses discussions qui vont suivre.

## **Mohammed ARKOUN, Université de la Sorbonne Nouvelle, Paris : « Pour une raison subversive : au-delà du dialogue et des quêtes identitaires »**

### OBSERVATIONS INTRODUCTIVES

Les 20-21/9/2001, le Conseil de l'Europe a organisé un colloque sur Le défi des identités religieuses, spirituelles et culturelles. J'ai eu le privilège de participer à la rencontre et de présenter une communication sur Dialogue interreligieux et interculturalité. C'était une des premières réactions aux attentats du 11/9/2001 ; plusieurs participants exprimaient leurs émotions et des experts analysaient avec assurance les tenants et aboutissants de la tragédie qui a ébranlé la conscience mondiale. Nous voici réunis à nouveau par le même Conseil de l'Europe pour débattre du même sujet lancinant, toujours posé, mais guère renouvelé, encore moins dépassé non seulement dans les approches analytiques, mais sur le terrain des solutions pratiques, notamment dans les domaines de la recherche et de l'enseignement des cultures et des religions qui coexistent désormais dans l'espace politique et culturel européen. Je peux remonter au-delà de septembre 2001 et rappeler que les 28-30/5/1991, j'avais été le rapporteur d'un grand colloque organisé par le Conseil de l'Europe et l'UNESCO sur un thème très voisin du nôtre aujourd'hui. Il s'agissait notamment d'examiner « La contribution de la civilisation islamique à la culture européenne ». En tant que rapporteur général du colloque, j'avais formulé 6 propositions d'action concrète qui ont inspiré la Recommandation 1162 et la Directive 465 de l'Assemblée parlementaire. On peut lire l'ensemble du rapport dans le document 6497 publié Lluís Maria de Puig. Non seulement ce qui a été dit dans cette rencontre conserve son actualité, mais les événements qui se sont déroulés de 1991 soulignent la responsabilité de toutes les instances européennes qui dépensent tant d'argent et mobilisent tant de ressources humaines sans que des diagnostics pertinents, des visions porteuses d'une grande histoire de paix et de progrès aient trouvé des volontés politiques pour les faire aboutir.

On comprendra dans ces conditions que des chercheurs, des enseignants, des experts de divers domaines qui donnent leur temps et investissent leur engagement citoyen et humaniste finissent par se décourager. Tout va aux archives, si tant est qu'on conserve des traces des événements intellectuels et culturels les plus importants. L'autre enseignement qu'on doit tirer de cette expérience, c'est que les nouvelles personnalités invitées pour la première fois enfoncent des portes ouvertes depuis bien longtemps et se font applaudir pour des banalités qui avaient été accueillies très favorablement dans de nombreux colloques précédents. Pour honorer les invitations que je continue de recevoir, je me sens le devoir de répéter ces appels à une action plus cohérente avec des modes de pensée et des programmes d'intervention adaptés aux défis de notre histoire.

Ma longue expérience des colloques sur les dialogues euro-arabes, islamo-chrétiens, judéo-islamo-chrétiens, le clash des civilisations, l'interculturalité... m'ont amené à radicaliser mes positions tant à l'égard des thèses, protestations et prétentions des partenaires musulmans que vis-à-vis de ce que le regretté Pierre Bourdieu a tant stigmatisé dans son œuvre sous des titres éloquentes comme Les héritiers, La Reproduction, Les Méditations pascaliennes.

---

<sup>6</sup> Geertz, C. 2000 : *Available Light : Anthropological Reflections on Philosophical Topics*. Princeton, New Jersey : Princeton University Press, p.226

Celles-ci s'ouvrent avec un chapitre sur la critique de la raison scolastique qui conclue sur la nécessité de radicaliser le doute radical. Cet apparent pléonasma traduit les démissions, les omissions, les renoncements, les redondances ennuyeuses, les oublis et les éliminations systématiques, les arrogances du discours euro-occidental à l'égard de tout ce qui est relégué dans le reste du monde depuis la proclamation à partir des Etats-Unis de la fin de l'histoire et du clash des civilisation. Ce fut immédiatement après l'effondrement de l'un des deux Grands qui ont redessiné la carte géopolitique du monde à Yalta. Nominalelement il y avait 4 grands ; en fait, les Etats-Unis ont tiré les plus avantages de l'affaiblissement et de l'échec final de l'URSS. La première guerre du Golfe consacre l'avènement d'un monde unipolaire. On sait ce qu'il est advenu de la résistance allemande et française à la deuxième guerre contre l'Irak.

L'après 11/9/01 a dévoilé clairement la mise en crise de la raison moderne et des « valeurs » brandies par l'Occident pour appeler à la « guerre juste » avec un vocabulaire qui résonne encore comme celui des papes qui soutenaient les croisades contre un islam pourtant encore rayonnant intellectuellement et culturellement dans l'espace méditerranéen. J'utilise ce rapprochement historique tout en dénonçant depuis longtemps l'usage apologétique et idéologique qu'en font rituellement bien des intellectuels arabo-musulmans. Ce que je vise ici c'est la persistance d'une raison scolastique dans la pensée euro-occidentale qui a parlé de façon éphémère dans les années 1970, de la fin des grands Récits et du passage à la postmodernité. Oser parler de postmodernité, c'est souligner précisément que la modernité continue de penser et d'agir dans le cadre du grand Récit qu'elle a construit pour fonder sa double souveraineté intellectuelle et politique substituée à celle du théologico-politique repensé par Spinoza. Le grand Récit amplifié par les grandes découvertes scientifiques et les empires coloniaux, a nourri l'imaginaire du Salut de la condition humaine par le progrès de la connaissance scientifique. Comme avec les grands Récits fondateurs des traditions religieuses, la raison moderne comme la raison scolastique, a changé en profondeur les conditions de déploiement historique de l'existence humaine. Cependant, dans les deux moments de l'histoire de la raison, les Récits mythohistoriques ont parlé de valeurs éternelles parce que « divines », puis laïques et universelles, alors que l'universalité concrète de la condition humaine sur terre était et demeure ignorée, écrasée en bien des lieux de la terre, maintenue dans l'asservissement même dans les pays inventeurs de la modernité en ce qui concerne notamment les femmes, les enfants et les «étrangers».

Les « intellectuels » qui ont fait le plus de bruit médiatique après le 11/9/01 sont en Amérique comme en Europe, les partisans convaincus de la guerre juste poursuivie en Proche-Orient et dans le reste du monde depuis 1945. Il faut remonter jusqu'à cette date en effet, pour mieux mesurer au moins dans la moyenne durée, les démissions successives de la raison qu'on continue à qualifier de moderne, alors que la modernité intellectuelle attend toujours les historiens de la pensée capables de la resituer dans une anthropologie historique critique des systèmes de pensée et des constructions sociales de la réalité dans toutes les cultures sans exception. Des philosophes et essayistes médiatisés ont beau attirer l'attention sur la défaite de la pensée, la pensée et la culture jetables, la société de spectacle permanent, de consommation forcée, la marchandisation du corps et de l'esprit, la tyrannie du marché ne continue pas moins à s'imposer dans les pays les plus dépossédés de leurs biens, leurs libertés et la dignité élémentaire de la personne. Là, des élites enclavées tissent des solidarités avec leurs homologues d'Occident dans un environnement social, économique et culturel abandonné au jeu implacable des mécanismes de la violence structurelle. Il faut à tout prix soutenir le rythme de la consommation pour éviter l'effondrement du marché à l'échelle mondiale. Cette loi simple dans son énoncé annule tous les efforts que peut déployer la pensée la plus inventive pour restaurer la primauté de la personne humaine, pas seulement dans un discours formel servant d'alibi idéologique aux volontés prioritaires de la *Machtspolitik*, mais dans des institutions nationales et internationales dûment contrôlées par des instances démocratiques qui restent à définir.

C'est là que la raison instrumentale gestionnaire et pragmatique des ingénieurs, des experts des Ressources Humaines de plus en plus indispensables, révèle ses limites et les contraintes qu'elle exerce sur ce que j'appelle les droits et les obligations de la raison subversive. Je parle de raison subversive parce que le concept de raison moderne a perdu toute prégnance conceptuelle, tous les liens avec l'euphorie intellectuelle de la raison des Lumières, toute capacité de rebondir devant l'expansion irrésistible de la pensée jetable et de la culture de plaisir, de loisir qui seule fait monter l'audimat des médias et génère les profits nécessaires pour créer des emplois. A cet égard, j'observe depuis les dix dernières années la montée des magazines féminins francophones dans les pays maghrébins. Ils sont dans les moindres détails des clones de leurs modèles parisiens. La publicité a trouvé là un canal idéal pour conquérir la très importante clientèle féminine ; d'où un succès rapide et durable, alors que l'information et la pensée diffusées dans des sociétés où la condition féminine a tant de progrès à réaliser, est aussi superficielle, rapide, fragmentaire et conformiste que partout dans le monde. L'élite enclavée que ciblent ces publications est néanmoins fière d'avoir un magazine national aussi luxueusement présenté que ses modèles occidentaux. Et ce luxe qui permettrait d'éditer bien des thèses et ouvrages scientifiques enrichissants pour un public plus large, fait partie de la « culture » jetable dans des pays par ailleurs en essai de développement.

Ainsi, « l'exception euro-occidentale » est à la fois banalisée et toujours un thème d'affirmation identitaire. Historiquement, les révolutions politiques et juridiques préparées par des ruptures épistémiques et épistémologiques dans l'exercice de la raison, sont indéniablement une grande exception européenne. La révolution industrielle et urbaine, puis les bouleversements de notre âge informatique s'inscrivent également dans cette exception historique qui ne connaît pas d'équivalent dans le reste du monde. Le Japon est entré dans la compétition industrielle par la voie du clonage, de la diversification et de la sophistication des produits pour le marché, mais toujours pas par la mise en œuvre d'une nouvelle rupture par rapport à l'exception euro-occidentale qui est en train de montrer ses limites et ses dangers pour le futur de notre espèce et de la planète elle-même. La Chine et l'Inde sont puissantes par leurs immenses ressources humaines ; mais on attend de l'une et l'autre l'émergence d'un Modèle alternatif de production de l'histoire mondiale qui aille au-delà d'une compétition sur les coûts des objets de consommation courante. Il reste que la peur de l'effondrement des marchés peut paralyser la créativité intellectuelle et artistique sans laquelle le clonage des êtres humains eux-mêmes deviendra la Règle commune d'une autre humanité que celle qui survit encore dans des conditions bien incertaines.

On nous a habitués à penser que la modernité comme accompagnement intellectuel, scientifique, culturel, juridique, économique du parcours historique européen depuis le 16<sup>e</sup> siècle, a pour ressource spécifique de mettre périodiquement la raison en crise pour dépasser ses postulats, ses principes, ses procédures dès qu'ils révèlent leur insuffisance, leur dérive idéologique ou la perte totale de leur portée opératoire. L'accélération et la complexification des forces de production de notre histoire rendent les crises plus fréquentes et la coexistence de plusieurs rationalités hétérogènes plus génératrice de violence politique et sociale. Ainsi, le principe de falsification de toute vérité articulée ou hypothèse heuristique pour tester continuellement leur pertinence scientifique ne peut, faute de temps suffisant, produire tous ses effets féconds notamment dans les sciences de l'homme et de la société. Cela aussi est une contrainte spécifique de notre histoire dominée par le temps d'une technologie omniprésente et toute puissante. Dès la deuxième moitié du 19<sup>e</sup> siècle, des penseurs subversifs ont dénoncé une philosophie idéaliste, mythoidéologique et prisonnière des rêveries métaphysiques et des pesanteurs sociologiques perpétuées par un Magistère théologique toujours présent. La philosophie faisait marcher l'homme sur la tête ; Marx vint pour la faire marcher sur les pieds. Ce fut un geste de sortie de la raison des Lumières dont les connaissances sur l'histoire et l'anthropologie des sociétés et des cultures étaient trop rudimentaires et imaginaires pour maîtriser les mécanismes réels de *l'institution sociale de*

*l'esprit lui-même.*<sup>7</sup> Nietzsche s'attaque au domaine des valeurs et imposa son enquête généalogique limitée cependant au parcours gréco-latin et chrétien de quelques sociétés européennes. C'est lui cependant qui a explicité la nécessité de passer aux secondes Lumières. Second geste de sortie mal reçu, mal continué, mais récurrent dans les métamorphoses de la modernité jusqu'à nos jours. Freud vient renforcer la philosophie du soupçon en explorant le continent inconnu de la psyché et de ses rapports avec la conscience.

Il y a d'autres lignes de force de la modernité que je ne puis énumérer ici. Mon objectif est de différencier les tâches de la raison subversive face aux autres postures et fonctions assignées à cette faculté toujours nommée raison malgré la grande diversité des rationalités subsumées sous ce concept. Subvertir c'est renverser l'ordre établi soit dans le domaine politique, soit dans celui des modes, voies et contenus de connaissance. Il y a une différence cruciale entre subvertir un régime politique par la colère de la rue et subvertir un système de pensée en montrant les dangers qu'il fait courir à l'hygiène élémentaire de la vie de l'esprit, je veux dire le fonctionnement optimal de toutes les facultés qui définissent l'esprit humain. La subversion par la rue a l'avantage de ramener l'attention au désordre mental, au piétinement des légitimités, à l'oppression sauvage des droits élémentaires de la personne humaine. Les acteurs qui descendent dans la rue expriment des revendications, mais ne sont pas tous préparés à expliciter les conditions du succès et les enjeux immédiats et à long terme des réponses données aux exigences les plus légitimes. Le terme subversion est connoté négativement parce que l'Etat responsable du maintien de l'ordre réprime la violence illégale de la rue par la violence légale du régime en place. Jusqu'au 11/9/2001, la subversion obéit aux mêmes ressorts socio-politiques, mais elle demeure limitée aux frontières de chaque Etat-Nation, royaume ou empire. Les attentats de Manhattan changent l'échelle de la subversion : c'est la subversion de Jihâd versus McWorld selon le titre très pertinent du livre de Benjamin Barber.

Ce changement d'échelle est d'une importance cruciale pour notre recherche qui se veut subversive pour les deux Figures de l'histoire mondiale désignées par deux métonymies d'une grande richesse historique, anthropologique et philosophique : Jihâd versus McWorld. Les terroristes du 11/9/01 qui continuent à cibler leurs attaques sur des capitales stratégiques déclarent vouloir subvertir non un régime local, mais un ordre mondial. Assurément, cette visée n'a pas plus de fondements explicites que celles des diverses manifestations de rue vite étouffées par les forces de l'ordre. Plus équitablement, il faut dire plutôt que les fondements implicites de toute subversion violente par la rue et l'attentat demeurent refoulés dans l'implicite vécu des dominés tant que les dominants contrôlent les espaces de débat libre sur les questions en amont de tous les affrontements entre ordre établi et désordre, insoumission, rébellion, violence dans la rue. C'est un fait historique constant que les questions en amont sont toujours contrôlées (censure, poursuites judiciaires, exécutions...) par l'alliance fonctionnelle entre le Magistère doctrinal comme instance de légitimation et le régime légal en place. Toutes les questions en amont dont traitent les théologies et les philosophies sont soumises à deux limitations jamais dépassées et sans doute indépassables : 1) l'impensable et les impensés inhérents à tout système de pensée avant toute intervention du Magistère doctrinal et de son bras séculier ; 2) le régime politique responsable de l'ordre établi qui ajoute les interdits de ses codes légaux pour réprimer les transgressions du pensable défini et strictement surveillé par le Magistère doctrinal. Celui-ci a été libéré malgré lui des obligations et des soucis de l'Etat pour le catholicisme et le protestantisme ; mais pour l'islam, l'Etat contrôle directement la gestion du religieux, tandis que le judaïsme demeure en tension forte avec les courants orthodoxes.

---

<sup>7</sup> Titre d'un essai de Jean de Munck, PUF 1999. Sur ce thème de grande portée cognitive subversive, on lira aussi Christian Roy: *Sens commun et monde commun*, L'harmattan 2004-09-21 ; Paul Ricoeur, *La mémoire, l'histoire et l'oubli*, Seuil 2000 ; Todorov, Tzvetan : *Le jardin imparfait*, Grasset 1998 ; Max Poty : *L'illusion de communiquer. Le compromis de reconnaissance, théâtre de vie*, L'Harmattan 2004.

Après des luttes violentes et bien des exécutions sommaires dans les régimes monarchiques et religieux, puis dans les régimes totalitaires issus de la « modernité », la raison a rendu progressivement possible la transgression des limites du pensable dans les deux définitions déjà indiquées ; mais ses contributions les plus subversives n'ont pas encore permis la sortie irréversible de toutes les formes d'alliance entre Magistère doctrinal et ordres établis. Ici, on est en droit d'être plus sévère à l'égard de la raison moderne qui s'est éloignée de sa fonction critique pour exercer une impossible souveraineté intellectuelle dans l'alliance contrainte ou calculée avec les divers ordres établis. Les réélections récentes du président Bush junior et du premier ministre Tony Blair ont dévoilé les démissions de la raison politique quand elle asservit la légitimité démocratique aux manipulations électoralistes. Ce ne sont pas seulement les citoyens de deux grandes démocraties qui se trouvent réduits au scepticisme dissolvant ; ce sont tous les peuples soumis aux « Etats voyous » qui perdent l'espérance soulevée par les luttes mondiales pour les libertés démocratiques. En rappelant ces faits, je témoigne de ce qui se dit et se vit avec un sentiment de désespoir chez tous les peuples où les éclaireurs de l'espérance démocratique sont allés jusqu'à re-courir à une guerre de conquête pour introduire justement le régime démocratique. Où donc trouver des témoins crédibles de l'autonomie nécessaire pour repenser les conditions d'une nouvelle articulation de la *auctoritas* et de la *potestas* et garantir ainsi la légitimité des Etats au regard des peuples souverains ? Les anthropologues enseignent que seule l'instance de l'autorité crée et nourrit les dettes de sens entre les citoyens comme personnes et pas seulement comme individus abstraits et entre la société civile et l'Etat de droit dépositaire de la souveraineté politique. Ces principes de philosophie politique se désintègrent et laissent place partout au zapping électoral, à la démagogie électoraliste, à l'inculture de bien des élus du suffrage universel, aux mises en scène d'un pouvoir de plus en plus assailli par la rue et mis en échec par la violence structurelle.

Les trois grandes révolutions anglaise, américaine et française ont substitué à l'espérance eschatologique dans le Salut éternel, l'imaginaire du Bonheur immédiat et de la paix par le progrès scientifique et la solution démocratique. Que reste-t-il de cette nouvelle espérance après les guerres intra européennes devenues mondiales et après la guerre froide, les guerres dites de libération et les guerres civiles en cours depuis l'émergence des Partis-Etats postcoloniaux ? Immense question éludée, refoulée, contournée, transformée par les gestionnaires de la mondialisation en une version aussi illusoire du droit des citoyens et des peuples à disposer d'eux-mêmes. L'alliance du philosophico-politique laïc et du régime démocratique a remplacé celle du théologico-politique des religions monothéistes et des monarchies ou théocraties qui survivent encore dans certains pays. Or les sciences sociales et politiques montrent que dans les deux modèles de production de l'histoire des hommes en société, on retrouve la persistance, voire l'intensification de ce que j'appelle la dialectique des puissances et des résidus.<sup>8</sup>

#### DU DIALOGUE PROTOCOLAIRE A LA PENSEE SUBVERSIVE

Tous les types et les niveaux de dialogue pratiqués jusqu'ici ont été limités dans leur déroulement, les expressions des participants, les objets inscrits dans les ordres du jour, les conclusions et les finalités par des règles protocolaires vécues comme des impératifs catégoriques. Règles d'écoute, de «tolérance », de retenue, d'autoprotection, de silence à propos de tout ce qui pourrait blesser, transgresser un tabou, compromettre la poursuite sereine de la rencontre. La langue de bois est de règle dès qu'il s'agit d'un enjeu religieux ou politique trop brûlant. Il y a même de savants érudits qui étendent l'impératif de la « tolérance » à l'obligation de taire les conséquences de leurs investigations scientifiques quand elles pourraient déstabiliser la foi des fidèles d'une autre religion que la leur. Autrement dit, ils appliqueront en tant que savants, toutes les règles de la recherche critique à leur propre religion, mais ils laisseront aux autres croyants le soin de faire le même travail pour leurs

<sup>8</sup> Sur la portée anthropologique de cette dialectique, voir mon *Humanisme et islam*, chapitre 3.

religions respectives. Déontologie intellectuelle ou démission de la raison devant la tâche primordiale d'universalisation de la connaissance scientifique évidemment soumise aux débats indispensables ? En fait, cette attitude revient à laisser un champ de ruines à ces croyants qui ne disposent pas des outils de pensée et des conditions matérielles indispensables à toute recherche scientifique fondamentale. C'est ce qui est arrivé dans le cas d'un grand nombre d'islamologues occidentaux à l'égard de l'islam et des sociétés travaillées par le fait islamique.

Si la convivialité et les échanges interpersonnels sont des enrichissements précieux que favorisent les rencontres de dialogue, il reste qu'on peut bénéficier de ces bienfaits et obtenir plus d'efficacité en encourageant les apports de ce que j'appelle la pensée subversive. Je n'ai rien dit jusqu'ici de l'attitude des Etats, des sociétés civiles, des partis politiques, des catégories professionnelles en contextes islamiques devant l'événement du 11/9/01 et les actes terroristes qui ont suivi en réponse à la guerre punitive engagée par la Nouvelle alliance formée autour des Etats-Unis. Alors que ces derniers et l'Europe ont fait du dialogue interculturel un travail nécessaire d'accompagnement d'une guerre tragiquement inégale et mal légitimée, les musulmans ont continué à clamer leur innocence, leur statut d'éternelle victime et donc la nécessité de se « défendre » par tous les moyens. Beaucoup ont suivi cependant la solution illusoire d'un dialogue formel, répétant de bons sentiments et inondant les médias de bons sentiments et de condamnation sans restrictions de tout acte terroriste. On rejette aussi avec véhémence tous les faux musulmans perdus qui ont pris en otage le « vrai » islam. Islam authentique, musulmans modernes sont devenus les interlocuteurs valables de protagonistes occidentaux convaincus en leur for intérieur que cette religion nourrit la violence depuis qu'elle est instrumentalisée concurremment par des Etats légaux, mais en déficit de légitimité et des masses populistes abandonnées aux mécanismes aveugles d'un libéralisme mondial étendu aux sociétés les plus démunies. Inviter au dialogue des cultures et des religions dans ces conditions d'inégalité radicale à tous les niveaux d'existence humaine, c'est continuer à donner un alibi scandaleux au triomphe de la *Machtpolitik* et de la *Realpolitik* habillées des atours du discours humanitariste. On est alors dans la rupture systémique avec le souci de l'âme que cultivent encore des spiritualités ahistoriques et désincarnées et cet humanisme concret que continuent d'évoquer des voix européennes de plus en plus isolées.

Il serait facile d'illustrer ces analyses rapides par de nombreux faits et exemples tirés de l'histoire en cours depuis 1945. On se perdrait cependant dans les forêts inexploitées des données et des pratiques dans la mesure où l'on garde sous le même regard critique et exigeant l'immense diversité du monde travaillé par le fait islamique et celui de « l'Occident » foisonnant d'activités créatrices, mais de moins en moins habilité à contrôler les excès de ses volontés de puissance. On retiendra surtout que la polarisation idéologique du couple d'opposés « Islam » et « Occident » connaît un tel durcissement depuis le 11/9/01 que l'analyse sereine, impartiale, soucieuse d'exhaustivité et de pertinence scientifique et philosophique est refoulée dans l'érudition lourde, obstruée par l'ampleur et la priorité de fait dont bénéficient la pensée et l'information jetables. Oserai-je dire qu'une grande partie de la production orale et écrite dans le cadre des dialogues divers, s'inscrit dans cette catégorie du jetable ?

La solidarité historique est un des thèmes féconds qui n'apparaît guère dans la production pléthorique sur le couple d'opposés. On prêche la tolérance, la paix, la compréhension, l'écoute mutuelle, le respect des valeurs de l'autre, les gloires des uns et des autres... dans la rhétorique du sermon ; mais on ne s'attache guère à montrer comment passer enfin des solidarités mécaniques dites « naturelles » des familles patriarcales, des clans et tributs, des corporations, des partis, des syndicats, des sectes, des communautés religieuses et/ou nationales dans les limites territoriales d'un Etat, d'un Empire, d'un Royaume... à des solidarités élargies et pensées progressivement d'un terroir natal jusqu'à la condition humaine. Il ne s'agit nullement de ces « valeurs » universelles rituellement célébrées dans

les dialogues interreligieux nécessairement hantés par les enseignements éternels de la Parole de Dieu ; ou, dans le registre de la culture laïque, par les servants des « Eglises » rationalistes modernes. Je pense aux solidarités historiques concrètes que présuppose dans la construction de l'Union européenne le passage de l'égoïsme sacré des Etats-Nations ou Nations-Etats sécularisés à la solidarité transnationale, transconfessionnelle, culturelle et ethnique telle que nous la vivons dans l'Union européenne. On connaît les résistances des souverainistes à cette mutation de la solidarité. Il y a aussi la résistance du patriotisme des « valeurs » imaginées plus que vécues et revisitées dans la perspective de la généalogie critique de toutes les formes et niveaux de valeurs héritées. On appelle cela des pesanteurs sociologiques qui retardent des mutations fécondes ou même les font échouer quand l'imagination créatrice et la pensée critique font simultanément défaut. La réussite de l'Union européenne ouvre des horizons de sens et d'espérance pour l'émancipation de la condition humaine plus fondés historiquement et culturellement que ceux qu'offre le parcours historique des Etats-Unis. Dans le cas européen, plusieurs mémoires collectives préservées dans les cadres de mémoires historiques anciennes viennent enrichir une vision et des expérimentations inédites de la solidarité historique mondiale ; elles bénéficient toutes de possibilités réelles de sortir des codes et des pratiques épuisés et régressifs par rapport aux défis éducatifs et aux acquits décisifs de l'Union européenne après les tragiques leçons des guerres intra européennes et plus spécialement celle de 1940-45.

C'est dans cette perspective d'un combat subversif de transgression et dépassement des oppositions binaires entre Eglise et Etat, spirituel et temporel, foi et raison, culture de la croyance et culture de l'incroyance, tradition et modernité, conservatisme et progrès, sous-développement et développement -ment, fondamentalisme et tolérance, etc. Ces oppositions continuent de peser lourdement sur les dialogues interreligieux et interculturel parce que la pensée européenne elle-même qui a produit et géré la modernité jusqu'ici est bien loin d'être sortie des contraintes psycho-linguistiques et idéologiques de cette pensée binaire pourtant largement étudiée et critiquée dans l'étape éphémère de la postmodernité. L'écriture subversive d'un Michel Houellebecq<sup>9</sup> dissout les valeurs jetables de notre temps, disqualifie les retours trompeurs à de fausses différences et à des « identités meurtrières » sans parvenir à ouvrir des voies alternatives à l'imagination créatrice et à la pensée plurielle obstinément innovante et systématiquement subversive. Dans l'ordre de la recherche philosophique, on observe la même inconséquence entre les interventions bruyantes des auteurs lus et valorisés par les médias et des penseurs moins accessibles aux larges publics, plus classiques et surtout enfermés dans la logosphère et les parcours européens et américains. C'est le cas de J. Habermas, de P. Ricoeur, d'E. Lévinas. Je cite ces noms en particulier parce qu'ils ont travaillé et pensé dans la ligne chronologique arbitrairement tracée de l'héritage gréco-latin et biblique jusqu'à nos jours sans jeter le moindre coup d'œil au rôle médiateur de la pensée d'expression arabe du 7<sup>e</sup> au 13<sup>e</sup> siècle. Médiatisés ou classiques, beaucoup de penseurs corroborent par leur silence et leur indifférence la ligne de partage idéologique tracée naguère par l'historien belge Henri Pirenne dans son *Mahomet et Charlemagne* publié en 1936 et qui retrouve un regain d'actualité avec l'amplification de l'imaginaire occidental sur l'opposition Islam/ Occident.

Les grandes vagues d'immigrés qui ont répondu d'abord aux besoins de main d'œuvre de l'Europe industrielle des années 1960-70, contraints ensuite de fuir des régimes autoritaristes, commencent à alimenter les solidarités historiques nouvelles que je viens d'évoquer. On ne fait guère mention de ces immigrés qui réfutent par leur style d'insertion non dans les moules d'intégration imaginés plus que pensés par les Hauts conseils de l'intégration, mais dans la dynamique historique déployées dans les processus de construction de l'Union européenne. Même les partis politiques les plus ouverts à l'accueil des immigrés ont échoué à re-marquer et surtout à soutenir ces itinéraires personnels que certains écrivains, artistes, chercheurs, intellectuels se risquent à faire connaître. Les essais

---

<sup>9</sup> Dernier titre très suggestif : *La possibilité d'une île*, Fayard 2005.

et les oeuvres qui circulent depuis longtemps m'encouragent à résumer brièvement mon propre itinéraire qui, comme on le verra, est représentatif d'un grand nombre d'autres.<sup>10</sup>

J'appartiens à cette lignée de nouveaux citoyens qui cultivent indivisément avec les mêmes convictions, les mêmes engagements et les mêmes impératifs critiques, plusieurs solidarités historiques imbriquées les unes dans les autres. Au point de départ se trouve le modeste village de Taouririt-Mimoun perché à 1100 mètres sur une colline du Djurdjura. C'est la solidarité avec le terroir physique, la mémoire collective d'un groupe humain réduit à la condition de minoritaire et lié de ce fait par une forte identité. A partir de là sont venus s'ajouter des élargissements successifs à l'ensemble de l'Algérie, du Maghreb, de la logosphère arabo-islamique et simultanément dès ma 6e année, à la logosphère francophone, puis anglophone. Ces élargissements successifs ou simultanés, sont autant de parcours linguistiques, culturels et intellectuels à travers la dialectique des puissances que représentent l'Etat, l'écriture, la culture savante et les orthodoxies religieuse et politiques et les résidus générés par ces puissances dans les sociétés sans Etat central, sans écriture, sans culture savante et sans orthodoxie centralisatrice (culture orale ou orature et croyances animistes, polythéistes nommées hérésies par les gestionnaires des orthodoxies). C'est là que le passage des solidarités mécaniques inconditionnelles aux solidarités historiques pensées, librement acceptées et renforcées comme points d'appui à des conquêtes nouvelles de la condition humaine prend des significations attractives et nourrit des espérances concrètes.

Il a fallu évaluer en cours de route les enjeux humanistes de chaque niveau de solidarité. C'est pour cette raison que j'ai décidé de conjoindre à ma formation française la maîtrise intellectuelle et scientifique de ce que j'ai appelé la logosphère arabo-islamique où survit à titre de résidu des puissances qui se sont succédées dans l'espace maghrébin, cette langue et culture dites « berbères » depuis les Romains et depuis peu amazigh. C'est pour cela aussi que la question humaniste est demeurée au centre de mes recherches et de mes interrogations pour pouvoir situer dans cette perspective universalisable, jamais proclamée prématurément universelle, mes solidarités sans cesse élargies. Ce souci d'élargissement critique des horizons de solidarité oriente mes Combats et Propositions dans l'espace européen et dans les divers parcours plus ou moins marqués par le fait islamique et le destin de la pensée d'expression arabe. J'ai consacré ma thèse de doctorat à la Sorbonne à l'Humanisme arabe au 4e/10e siècle<sup>11</sup> et je viens de reprendre mes combats et propositions pour l'humanisme dans Humanisme et islam.<sup>12</sup>

Ce raccourci autobiographique me semble indispensable pour éviter tout contre sens au sujet de ce que je pratique sous l'expression volontairement provocante de pensée subversive. Pourquoi subversive et pour subvertir quoi au nom de qui et de quoi ? Ce n'est pas ici le lieu d'exposer une philosophie et une pratique ou agir personnel et citoyen. La pensée subversive est d'abord une volonté de repenser et réécrire avec un travail constant de reconceptualisation, l'histoire de tous les systèmes de pensée et de culture dans l'espace méditerranéen. Je n'accorde à cet espace aucun privilège a priori par rapport aux autres grands lieux de pensée et de culture dans le monde. Il se trouve qu'historiquement les racines intellectuelles, spirituelles, juridiques, culturelles de cette Europe devenue Occident plongent dans cet espace historique méditerranéen. Il se trouve aussi que c'est dans ce même espace que s'affrontent aujourd'hui encore les deux grands pôles déjà nommés de la très longue histoire que nous réduisons dangereusement aux luttes sans merci de « Jihâd versus McWorld » selon un heureux titre de Benjamin Barber. Islam et Occident sont devenus des mots valises remplies de bombes, de violences, d'ignorances mutuelles,

<sup>10</sup> Parmi les grands témoignages de facture littéraire, je citerai entre beaucoup d'autres, celui de l'écrivain et humaniste égyptien Taha Hussein dans son autobiographie *Al-Ayyâm, Les jours*, présentée en son temps par André Gide.

<sup>11</sup> 1e édition Vrin 1970 ; 3e édition 2005

<sup>12</sup> Vrin 2005



d'exclusions réciproques empilées depuis le passage de la *Pax Romana* dans la *Mare Nostrum* jusqu'à la fracture dont je refuse de fixer la date avant les parcours non encore effectués par l'historien de métier. Pour l'heure, les opinions se nourrissent encore des constats d'huissier, des actes notariés eux-mêmes simplifiés à outrance par des magazines et des bulletins quotidiens dits d'information. On ne peut parler d'une grande fracture originelle comme le veulent les systèmes théologiques monothéistes pour réserver à chaque Communauté le privilège éternel de l'élection divine ; ou, à partir du 19<sup>e</sup> siècle, les défenseurs du système colonial qui devait rendre les espaces méditerranéens conquis par l'islam à la seule vraie religion du Salut et à la nouvelle espérance offerte par la modernité.<sup>13</sup>

Comment retenir l'attention des divers publics euro-occidentaux et musulmans à la fois sur une histoire de très longue durée en un moment où la pensée jetable et la culture de passe-temps, du plaisir et du désir puissamment diffusée par les médias, ont quasi aboli la mémoire historique des parcours nationaux eux-mêmes ? On nous convie à parler de dialogue interculturel et interreligieux alors que l'oubli du passé tel que les historiographies nationales l'ont représenté depuis le 19<sup>e</sup> siècle, est soit difficilement réversible, soit constitutif pour longtemps du regard euro-occidental sur ce qu'il se présente désormais à soi-même comme l'identité européenne. Qui construit cette représentation d'une identité distincte de toutes celles qui se disputent une reconnaissance « universelle » ? La « Nouvelle histoire » proclamée et pratiquée dans les années 1970-80 a annoncé des volontés d'ouverture à d'autres mémoires collectives pour les inclure dans une conscience historique critique unie dans la quête d'une connaissance partagée des passés. Les échecs politiques, les fracas de la violence meurtrière et dévastatrice, les errances de la pensée économique, les arbitrages des grands monopoles, le poids grandissant d'un libéralisme sauvage compromettent depuis la fin proclamée de l'histoire et l'entrée dans le clash des civilisations, les marches esquissées vers des libérations plus effectives et plus durables.

Pour compléter cette esquisse d'une défense et illustration de la raison subversive, il reste à réfléchir sur ses stratégies cognitives d'intervention dans les divers contextes historiques jusqu'ici confiés à des spécialistes comme les « orientalistes », les « islamisants », les « Africanistes », etc. Ce n'est ni le lieu, ni le moment d'engager ici de tels débats. Je me contente de proposer une articulation possible des thèmes et des parcours qui permettraient de repenser l'histoire de l'espace méditerranéen.

#### LES TACHES DE LA RAISON SUBVERSIVE

A) Questions de méthode : Problématiser le fait religieux. Pourquoi partir du fait islamique ?

A-1) L'amont et l'aval de la connaissance en sciences de l'homme et de la sociétés ; combiner le parcours linéaire de « l'origine à nos jours » et l'histoire à rebours du temps présent. Repenser l'articulation longue, moyenne et courte durée à la lumière des débats récents sur la connaissance journalistique en expansion et la connaissance historique et anthropologique re-con nue, pratiquée, mais guère diffusée. Exemples : de la Bible hébraïque à l'Etat d'Israël ; du Coran aux Partis-Etats nationalistes ; du discours prophétique à la culture de l'incroyance ; à rebours des vicissitudes en cours de l'Etat d'Israël à la Bible hébraïque ; des Partis-Etats post-coloniaux au fait coranique et au fait islamique. Les tâches d'une islamologie appliquée subversive.<sup>14</sup>

<sup>13</sup> Pour plus de développements sur la place et l'avenir de l'espace méditerranéen dans la perspective d'une histoire remembrée et solidaire de tous les protagonistes des luttes dans cet espace, je renvoie à M. Arkoun et J. Maïla, *De Manhattan à Bagdad. Au-delà du Bien et du Mal*, Desclée de Brouwer, Paris 2003.

<sup>14</sup> Pour le concept d'une islamologie appliquée voir M. Arkoun, *The Unthought in Contemporary Islamic Thought*, London 2003

A-2) Typologie des régimes de « vérité » et des régimes politiques face à la topologie de la connaissance : magique, religieuse, métaphysique classique, (le théologico/philosophico-politique) ; théorie des champs et de leur articulation théorique et pratique.

A-3) La dialectique des puissances et des résidus ; les trois thèmes de la cognition subversive : l'institution sociale de l'esprit ; la production imaginaire des sociétés et la construction sociale de la réalité; sens et puissance ; *Machtpolitik* et discours à double critère typifié dans ce-lui de Robert Kagan après le 11/9/01.

A-4) Trois instances de la connaissance critique : 1) Linguistique, sémiologique et sémiotique ; 2) l'histoire « comme anthropologie du passé et archéologie de la vie quotidienne » ; 3) l'anthropologie comme critique des cultures accompagnée par l'interrogation philosophique sur les sciences de l'homme et de la société et l'identification des triangles anthropologiques comme violence, sacré et vérité, langue, histoire, pensée...

A-5) La sortie de l'ignorance structurelle institutionnalisée est-elle possible ? Par delà le travail de « sortie de la religion », il est urgent d'étendre à la modernité les trois opérations subversives : transgresser, déplacer, dépasser.

A-6) La question herméneutique qui surgit à toutes les étapes en amont et en aval ; protocoles de lecture et de la réception ;

A-7) Horizons de « vérité », de justice et d'espérance dans la construction de l'espace européen.

B) L'islam au défi de la raison émergente

B-1) Les conditions d'exercice de la raison émergente ; critique de « l'exception islamique » : de l'enquête historico-critique à la subversion des héritages mythohistoriques et mythoidéologiques.

B-2) Les lieux (*topoi*) de la subversion dans la tradition islamique exhaustive. Le discours religieux et les Corpus Officiels Clos (COC) ; la grande Tradition vivante. Le scandale historique et politique de l'étatisation du religieux et de la cléricatisation du politique.

B-3) La pensée fondationnelle et l'impossibilité de fonder comme contrepartie subversive de la violence fondamentaliste. La genèse destructrice du sens et des valeurs.

B-4) Principes de l'herméneutique archéologique et déconstructive :  
Langue →← Histoire →← Pensée ; Violence →← sacré/saint →← Vérité

B-5) Du dialogue interreligieux au dépassement des héritages survalorisés, revalorisés par les mythoidéologies contemporaines pour combler les vides culturels et les conduites régressives générés par les stratégies de contrôle géopolitique des ressources matérielles et des libertés dans le monde.

B-6) Extension de la critique de la raison islamique à toutes les raisons qui reproduisent avec la logique de la croyance les idéaux, les significations et les valeurs demeurés à l'abri des vérifications empiriques et de la critique de la connaissance.

On répète comme des évidences indiscutables que la pensée islamique actuelle en est encore au stade réformiste de l'appel à l'autorité des pieux Anciens, ou des bricolages rationalisants du 19e siècle. On ne peut nier l'existence de ces courants représentés par les musulmans dits modérés. Mais il faut prêter plus d'attention à des attitudes plus audacieuses manifestées dans des publications de jeunes chercheurs que minimisent, passent sous

silence ou rejettent sans examen les tendances du militantisme politique. Ces voix courageuses et minoritaires méritent un meilleur accueil en contextes européennes en attendant leur succès dans les mi-lieux musulmans.

## **Table Ronde :**

### **« Réalité ou idéal : une identité culturelle européenne commune »**

#### **Maria HADJIPAVLOU, *Université de Chypre***

Je vous remercie de m'avoir invitée à participer aux travaux de cette éminente assemblée ; on a toujours le sentiment de pouvoir espérer et agir lorsque l'on se trouve au Conseil de l'Europe, organisation qui s'attache à nous faire vivre dans un monde meilleur, plus sûr, plus juste et équitable.

Permettez-moi de commenter brièvement les interventions précédentes et de poser certaines questions auxquelles nous pourrions réfléchir.

Le sujet de l'identité est effectivement important, non seulement pour les universitaires et les sciences sociales, mais aussi dans des sociétés marquées par des antagonismes, où il est souvent une cause de conflit. Comme l'ont indiqué d'autres orateurs, l'identité est une construction sociale, et non une unité stable et déterminée ; elle est fluide et poreuse, ce qui nous amène à comprendre les identités multiples que chacun d'entre nous acquiert au cours de sa vie. En ce sens, l'identité est toujours un processus. Les identités nationales et ethniques se réfèrent à des pratiques culturelles et sociales partagées, ainsi qu'à des souvenirs historiques qui sont source de fierté et d'affliction collectives ou de traumatismes. Dans ce contexte, nous devons nous demander ce qui se passe quand certaines parties de nos identités deviennent figées et rigides, à des moments où existent des conflits sociaux. Quels sont les facteurs et conditions qui menacent notre identité ethnique, si bien que certains non seulement se mobilisent pour la protéger mais sont même prêts à mourir pour la défendre ? Un élément connexe est la dichotomie entre « nous » et « eux », qui conduit souvent à schématiser et déshumaniser l'autre. Toutes ces attitudes favorisent les stéréotypes ethniques négatifs, lesquels entraînent des conflits intercommunautaires profondément enracinés et de longue durée. C'est pourquoi je voudrais vous inviter à réfléchir aux aspects qui entrent en ligne de compte quand des identités sont politisées et transformées en questions de pouvoir, de contrôle et de primauté hégémonique d'une identité ou d'un groupe ethnique sur l'autre ou les autres. De telles situations sont incompatibles avec la diversité et le multiculturalisme.

Dans mon domaine, qui est celui du règlement des conflits, nous croyons que les relations d'opposition peuvent changer grâce au dialogue, à des ateliers sur la résolution des problèmes, à des techniques de négociation et à des modalités de conciliation qui permettent de surmonter beaucoup de perceptions erronées, de stéréotypes, d'incompréhensions, de craintes et d'inquiétudes à l'égard des autres. Les communautés peuvent alors, à mesure qu'elles acquièrent une confiance mutuelle, s'engager dans un ordre du jour commun pour éliminer les causes de conflit, souvent enracinées dans des inégalités économiques, politiques, historiques et culturelles. A Chypre, par exemple, je participe depuis vingt-cinq ans à la mise en place de liens de communication et à l'instauration d'un dialogue de fond. Des centaines de groupes de formation bicommunautaires pour le dialogue et la résolution de conflits ont coopéré et une nouvelle collectivité d'individus recherchant la paix et le changement s'est formée. J'ai tiré de cette expérience la leçon suivante : il est nécessaire de légitimer les efforts accomplis au micro niveau, celui des citoyens, et de reconnaître qu'ils apportent une contribution aux efforts plus larges en faveur de la paix déployés au macro niveau. Cette correspondance rapproche les deux niveaux précités, micro et macro, et engendre une société civile active. De cette

manière, la démocratie participative est renforcée et la politique devient synonyme de responsabilité collective et d'engagement public. A Chypre, l'ouverture partielle de la « ligne verte » a offert l'occasion de contacts face à face et de visites réciproques du nord et du sud. Des milliers de Chypriotes de toutes communautés ont revu leur maison et leurs biens après une période de près de trente ans, ce qui signifiait que l'on parvenait à assumer le passé et à regarder la réalité en face pour l'avenir. Les émotions ont souvent été très intenses, mais il en est résulté une compréhension nouvelle de soi et d'autrui. L'autre est apparu comme un être humain avec qui il était possible d'établir des relations et une amitié. Malheureusement, cette dynamique au sein de la population n'a pas été transformée en initiatives politiques au macro niveau. Cet exemple illustre l'absence de liens et la méconnaissance de la contribution que peut apporter la société civile.

Je voudrais aborder un autre point relatif aux valeurs et aux éléments constitutifs de l'identité européenne. Il me semble que les principales valeurs nécessaires afin de promouvoir une mentalité multiculturelle et le respect de la diversité sont celles de l'empathie et de l'inclusion. Si nous acceptons que l'« altérité » fait partie de nous, notre optique mentale évolue, qu'il s'agisse de l'élaboration des politiques ou des relations de terrain. Nous pouvons propager ces valeurs par le biais de l'éducation formelle et informelle, d'une part et, de l'autre, par les médias et par la production d'images et de films nouveaux, montrant les réalisations culturelles de l'autre, ce qui permet de voir les points communs et d'apprécier les différences. Je propose ici un dialogue entre intellectuels et esprits créatifs de différentes communautés, qui auraient pour responsabilité de transférer à un public plus large les visions, les matériels et les idées produits en cinquante années de travail par le Conseil de l'Europe. Nous avons besoin de construire des connaissances nouvelles, fondées sur les valeurs que j'ai déjà mentionnées, pour promouvoir en pratique d'autres attitudes conduisant à une culture de paix.

Enfin, il y a lieu de se demander quelles sont les composantes d'une identité européenne. Cette notion se réfère-t-elle seulement au niveau des valeurs, ou faut-il l'élargir aux politiques, aux pratiques, aux engagements, ainsi qu'aux mécanismes de suivi sur l'acceptation de ces valeurs partagées et de ces identités multiples ? Une compétence liée à la question est le développement de la capacité à porter des jugements objectifs, y compris l'autoanalyse et l'autocritique. Enfin, y a-t-il des normes universelles sur ce que constituerait une nouvelle « communauté européenne imaginée », et par qui ces normes sont-elles créées ? Cette interrogation montre que la démocratie participative et le pluralisme sont des conditions essentielles. Souhaitons-nous un monde dans lequel les divisions institutionnalisées ou « habituelles » de toutes catégories seraient éliminées parce qu'elles limitent notre potentiel de croissance et de développement, en tant qu'être humain et en tant que collectivité ? Et quel rôle avons-nous à jouer, nous qui sommes réunis aujourd'hui ?

### **Père Révérend Laurent MAZAS, Conseil Pontifical de la Culture, Saint-Siège**

Invité au pied levé pour remplacer l'Archevêque de Strasbourg, empêché, je me réfère à la série de Colloques du Secrétaire Général sur *L'identité européenne*, organisés sous la présidence du Luxembourg en 2001, où, chargé d'introduire la première assise, je mettais en relief la tension entre le particulier et l'universel présente en toute identité : « *Si l'identité d'un peuple manifeste sa particularité, elle aspire en même temps à l'universel par le meilleur d'elle-même, du fait de son enracinement dans la nature humaine. Une culture n'est vraiment humaine que lorsqu'elle porte en elle l'ouverture aux autres cultures, à l'universel. Les exigences de la particularité fondent les droits des identités culturelles propres ; celles*

*de l'universalité fondent les devoirs qui en découlent, envers les autres cultures et l'humanité tout entière. »*<sup>15</sup>

La question de la finalité, souvent oubliée, est la suivante : pourquoi cette réflexion sur l'identité européenne ? Pour permettre un meilleur vivre ensemble des Européen, dans la « maison commune de l'Europe » à vocation de paix, de justice et d'amour. La finalité, c'est l'homme !

En référence à Jean-Paul II, polonais de culture, grand européen et homme universel : « *L'homme est à la fois le fils et le créateur de sa propre culture* », je voudrais souligner le sens de l'insistance du Saint-Siège, pour la reconnaissance de l'évidence des racines chrétiennes de l'Europe, précisant qu'elles n'ont jamais été conçues comme exclusives des autres apports. Lorsque quelqu'un offre un fruit à manger, il n'oblige pas à manger aussi les racines de l'arbre qui a donné ce fruit. Il ne s'agit pas de faire de faux procès à l'Église, mais de comprendre la juste motivation de ses appels.

L'organisme dans lequel je travaille : le Conseil Pontifical de la Culture, voulu par Jean-Paul II, œuvre dans le souci de la contribution de l'Église à l'édification d'un monde plus humain par la promotion d'une culture de l'homme et pour l'homme

Je précise, à partir de ma participation à la rédaction de la Déclaration d'Opatija, l'importance d'une prise de conscience pour les ministres de la culture, mais aussi de toute autorité civile, de leur rôle, non pas dans le domaine du dialogue interreligieux en tant que tel – ce sont aux religieux à dialoguer entre eux –, mais dans les conditions du dialogue : il s'agit que dans les États, le dialogue interreligieux ne soit pas rendu impossible à cause d'attitudes d'autorités publiques partisans. Ces conditions du dialogue impliquent d'une part un dialogue authentique de l'État avec telle ou telle confession religieuse – la laïcité n'est pas ignorance des composantes de la nation – et d'autre part une connaissance des religions qui passe par l'éducation – certains pays semblent prendre conscience du drame d'une population qui a perdu la clé de lecture de son héritage culturel. Les programmes d'éducation doivent, pour ne pas être réducteurs, voire déformants, être conçus en coopération avec les autorités religieuses concernées. Enfin, les médias ne jouent pas suffisamment leur rôle de médiateurs en ne faisant pas assez écho à certaines initiatives extraordinaires dans le domaine du dialogue interreligieux, comme les Rencontres d'Assise voulues par Jean-Paul II, ou les Rencontres de Saint Egidio, qui rectifient certains préjugés sur le lien entre religion et violence.

Enfin, j'insiste sur le rôle des religions et leur capacité à contribuer à l'édification d'une société meilleure. Il ne faut pas avoir peur des religions, mais il faut avoir peur des hommes et des femmes qui les manipulent à d'autres fins que leurs propres fins. Les religions elles-mêmes redoutent de tels individus qui en dénaturent le message.

---

<sup>15</sup> Cf. Laurent MAZAS, *La notion d'identité européenne*, Intervention au Conseil de l'Europe, avril 2001. Cf. aussi Conseil Pontifical de la Culture, *Pour une pastorale de la culture*, n. 10, 23 mai 1999 : « *Si les droits de la nation traduisent les exigences de la particularité, il importe aussi de souligner celles de l'universalité, avec les devoirs qui en découlent pour chaque nation envers les autres et toute l'humanité. Le premier de tous est sans nul doute le devoir de vivre dans une volonté de paix, respectueuse et solidaire à l'égard des autres... À l'encontre du nationalisme porteur de mépris, voire d'aversion pour d'autres nations et cultures, le patriotisme est l'amour et le service légitimes, privilégiés, mais non exclusifs, de son propre pays et de sa culture, aussi loin du cosmopolitisme que du nationalisme culturel. Chaque culture est ouverte à l'universel par le meilleur d'elle-même.* »

### **René GUTMAN, *Grand Rabbin de Strasbourg***

S'il est évident que les structures de la société, comme les sciences ou les techniques, la culture la philosophie, et les idéologies politiques sont devenues séculières, en ce sens qu'elles n'ont aucune régulation religieuse, cela ne signifie pas nécessairement que le monde moderne soit complètement désacralisé. Au point que la thèse de « la fin des religions » ou de la théologie de la mort de Dieu, à tout l'air d'une affirmation idéologique qui ne correspond plus à la situation complexe de l'humanité contemporaine, mais qui renvoie peut-être à notre incapacité à déchiffrer les signes de ce retour au sacré, désabusés que nous sommes par la crise de la pratique croyante, ou l'illusion que nous n'aurions encore le monopole du sacré.

La religion n'est plus tant une protestation contre la misère dans nos sociétés occidentales, mais comme une protestation contre l'absence de sens de nos sociétés industrialisées, jusqu'à remplir parfois le rôle de contre culture. Expression d'une créativité, d'une solidarité nouvelle, plus que d'un manque ou d'une crainte encore archaïque ? Dans la mesure où la religion n'est plus nécessairement l'expression de la recherche d'une fausse sécurité, mais plutôt l'expression du désir de l'homme et du dépassement de son désir, au cœur de l'expression humaine, nous sommes invités à dépasser une opposition un peu trop simpliste entre la foi et la religion.

Avec la sécularisation, projet humain et projet divin coïncident-ils au point de conférer à la religion une fonction utopique ? Si la sécularisation engendre bien un désenchantement du monde puisque l'homme se retrouve seul face à lui-même dans un monde désacralisé, d'autre part elle ré-enchant le monde dans la mesure où elle le débarrasse de ses forces terrifiantes et rend l'homme pleinement maître de sa destinée, mais sans espoir d'une compensation ultime. La religion peut-elle cumuler les avantages de la sécularisation et ceux de la religion tout en essayant d'écartier les inconvénients de la sécularisation et de la religion (absence de transcendance et crainte du jugement dernier) ? Pour le judaïsme le problème ne devrait pas se poser pas parce que le rapport avec Dieu ne se conçoit à aucun moment en dehors du rapport avec les hommes. Le sacré ne consume pas, ne soulève pas les fidèles et ne se livre pas à la liturgie des humains, il ne se manifeste que là où l'homme reconnaît et accueille autrui.

### **Catherine LALUMIERE, *Modérateur***

Très rapidement et sans chercher à faire de conclusion, - ce qui serait tout à fait prétentieux - je ferai trois remarques principales après vous avoir entendus les uns et les autres :

La première remarque porte sur l'importance donnée, par les différents intervenants, à l'idée qu'une identité, quelle qu'elle soit, et en particulier l'identité européenne, est une notion ambivalente. Elle peut être positive car elle permet à chacun de se mieux connaître et de se situer par rapport aux autres. Mais elle peut aussi dégénérer en une affirmation excessive des caractéristiques et des différences de chacun ou de chaque groupe. Cela peut conduire à la ghettoïsation, au sectarisme et éventuellement à des conflits. Exalter son identité peut aller très loin. Ainsi l'identité nationale a parfois conduit aux pires horreurs. Donc attention aux identités trop fortement affirmées parce que cette affirmation risque de « déborder » dangereusement.

Pour que l'identité européenne reste flexible, fluide, évolutive, il faut organiser des dialogues d'abord entre européens, puis avec les pays du voisinage, notamment méditerranéens, enfin au-delà. J'ai bien senti dans les propos échangés qu'il ne fallait pas s'en tenir à un petit périmètre géographique. Constamment les intervenants ont insisté sur l'idée que toute identité, y compris l'identité européenne, n'est pas liée à un territoire. Autrement dit, les limites géographiques de l'Europe ne tracent pas forcément les limites de l'identité européenne. C'est un constat intéressant pour certains pays aux marches de l'Union

européenne dont on conteste l'européanité... Qu'est-ce que l'européanité ? Il y a bien des éléments de géographie mais c'est surtout l'histoire et la culture qui forgent l'identité.

Deuxième idée : l'importance du but. On a une identité pour faire quelque chose, pour défendre quelque chose. En l'occurrence, si on parle de l'identité européenne, c'est pour construire l'Europe, c'est à dire pour défendre une certaine culture ou même une certaine civilisation, ou quelque chose comme cela. Et puis des valeurs.

L'affiche qui nous invitait au colloque d'aujourd'hui évoquait l'Europe humaniste. C'est un choix judicieux et révélateur. Oui, notre Europe est d'abord fondée sur des valeurs humanistes issues d'influences multiples : la tradition judéo-chrétienne, l'héritage grec et latin, le siècle des Lumières et de la rationalité, l'influence arabo-musulmane, etc... Et la construction européenne a pour objectif de défendre une conception de l'individu et de la société fondée sur ces valeurs. Le problème aujourd'hui est que les responsables politiques de l'Europe et notamment de l'Union européenne semblent avoir perdu le sens du projet et n'affichent pas clairement un but de nature à galvaniser les énergies et à enthousiasmer la jeunesse. Tant que l'on n'aura pas fait cela, on aura ce climat de morosité que l'on connaît malheureusement actuellement. Les gens, et notamment les jeunes, ont besoin d'un but, et si possible un but qui recèle un idéal et une part de rêve.

Et puis troisième remarque : j'ai été précisément étonnée que l'on discute très peu du contenu humaniste de l'identité européenne comme si cela allait de soi. Vous me direz que nous sommes au Conseil de l'Europe où effectivement, cela va de soi. La pierre angulaire de l'identité européenne c'est le respect des droits de l'homme et la Convention européenne des droits de l'homme. Tout cela est clair ici. Mais dans d'autres enceintes et dans d'autres milieux, ce serait peut-être moins clair... L'Union européenne notamment a besoin de donner aux nombreuses actions et politiques qu'elle mène ici et là, un fondement philosophique et culturel qui soit autre chose que la recherche de biens économiques ou du matérialisme.

A l'issue de ces travaux, je voudrais remercier très chaleureusement les intervenants pour la grande qualité des propos qu'ils ont tenus et pour l'intérêt qu'ils ont suscité.

## Thème B : « Diversité et cohésion »

### **Mikhail SHVYDKOY, Agence fédérale pour la Culture et la Cinématographie, Moscou :** **« Protéger et gérer la diversité culturelle »**

Veillez excuser mes connaissances de la langue de Shakespeare, qui sont loin d'égaliser l'anglais d'Oxbridge, mais je vais tenter de me faire néanmoins comprendre. Comme mon anglais n'est pas très élaboré, il m'arrivera de temps en temps de manquer de la rondeur en usage au Conseil de l'Europe et d'être parfois un peu trop direct.

Veillez m'en excuser. Il s'agit-là d'un problème d'éducation et non de tolérance.

Je parlais hier avec mon collègue, Vladimir Filippov - qui était Ministre de l'Education dans le gouvernement où j'étais moi-même Ministre de la Culture – et nous avons fait une simple observation. Près de quinze pays et au moins une dizaine de langues sont représentés dans l'assistance de ce colloque. Cependant, nous ne parlons que français et anglais. Quand nous avons parlé d'identité européenne, c'était normal, mais qu'en disent nos collègues allemands ou italiens ?

Alors que nous nous intéressons aujourd'hui à la diversité culturelle, nous continuons pourtant de parler français et anglais. Ce n'est pas une observation critique, c'est une remarque pratique. C'est la réalité. En effet, si l'on parle de la gestion technique de la diversité culturelle, il faut bien comprendre que la gestion de la diversité culturelle n'a rien à voir avec la protection de celle-ci. En parlant de gestion, nous utiliserons deux langues. Tout le monde comprendra que c'est-là quelque chose de pratique et de fort simple pour tout le monde. Il s'agit de gestion banale et d'un fait de la vie quotidienne.

En Russie, nous avons exactement le même problème. L'un des problèmes de la Russie au début des années 1990, après l'effondrement de l'URSS, c'était une question très simple, mais fondamentale : « Qui sommes-nous ? » A l'époque soviétique, la réponse était très simple, elle était idéologique et absolument totalitaire : nous étions « soviétiques » et ensuite seulement russes, tatars, juifs etc.

Mais depuis l'effondrement de l'URSS, qui nous a privés de ce parapluie, de ce toit soviétique, « qui sommes-nous ? » Même si l'on parle de traduction, un grave problème se pose pour nous. Le mot « russe » est un terme ethnique. Mais dans le même temps, être « russe », c'est être ressortissant de la Fédération de Russie. Ainsi, le peuple tatar ne veut pas être russe, pas plus que le peuple tchéchène. La question est essentielle pour l'ensemble de l'Europe.

Hier, nous avons parlé de ce que signifie être « européen ». C'est la même chose : qu'est-ce que cela signifie aujourd'hui être ressortissant de la Russie ? Quelles sont nos valeurs communes ? Quel est le cadre qui nous est commun à nous tous ?

Quand on parle de protection et de gestion, la réponse est très simple. Qu'est-ce qui est nécessaire pour protéger la diversité culturelle ? Un bon cadre juridique ; une véritable politique sociale ; la démocratie ; la liberté ; et de l'argent. Et encore un point essentiel : l'activité de chaque groupe ethnique, son activité autonome. C'est-là que l'on retrouve le même problème : quand on parle de la situation actuelle dans le monde, bien des gens ne



veulent pas faire partie d'une grande nation. Ils préfèrent appartenir à un petit groupe ethnique.

En 1994, il y avait 130 groupes ethniques en Russie. Tous les cinq ans, le nombre de groupes ethniques augmente. En 2004, il y en avait 190.

Il faut comprendre les préoccupations de la population. En Ukraine, les gens craignent d'être russes, en Russie, on craint d'être tatar ou juif ; en France, on ne veut pas être allemand ; aux Pays-Bas, on craint d'être éthiopien ou originaire du monde arabe. Les gens essaient de s'adapter. C'était sans doute la principale tendance du 20e siècle. Si l'on considère en général la première moitié du 20e siècle, on constate que les gens qui vivaient sur un autre territoire ou dans un autre Etat s'efforçaient de s'adapter. Ils ne voulaient pas s'en détacher.

Cependant, au cours de la seconde moitié du 20e siècle, surtout ces trente dernières années, la diversité culturelle est devenue un problème. C'est un problème social que les Turcs d'Allemagne veulent être turcs et non allemands. Ils façonnent une communauté qui est plus conservatrice que la population turque de Turquie, car au sein de l'Etat turc, c'est la nation tutélaire qui se développe, alors qu'en Allemagne, les Turcs s'efforcent de rester un groupe ethnique à part entière et s'accrochent à de grandes valeurs conservatrices. Il en découle une situation compliquée, car on essaie de donner une réponse très simple en disant que toute personne se sentira bien si l'on est en démocratie, si on poursuit une véritable politique des nationalités. Pour la Russie, pourtant, ce n'est pas si simple. Permettez-moi de vous expliquer pourquoi.

La région caucasienne du Daghestan par exemple se compose d'une centaine de groupes ethniques. Dans un petit village, la grand route sépare deux communautés qui parlent chacune une autre langue. Il y a onze grandes langues d'Etat dans cette région autonome ; onze théâtres ethniques ; onze journaux ; onze plages différentes à la télévision et à la radio – comment peut-on gérer la situation ? A bien des égards, cela est lié à l'histoire.

Si l'on regarde les plaques des rues ici, à Strasbourg, on voit deux langues : le français et l'alsacien. Tout le monde s'accorde à penser que cela doit être fait, car le dialecte alsacien est très important. Il en va de même en Bretagne. Dans le même temps, cependant, il faut comprendre que si l'on veut offrir les mêmes possibilités sociales à l'ensemble des habitants, il faut qu'ils apprennent le français, car l'enseignement supérieur, par exemple, est assuré uniquement en français.

L'enseignement supérieur en Russie est assuré en russe et c'est normal. Par ailleurs, on entend de nombreux groupes ethniques radicaux s'écrier qu'ils veulent que la chimie ou les mathématiques soient enseignées dans leur langue. Il faut donc trouver un équilibre délicat entre d'une part, une véritable gestion sociale de l'Etat – car il s'agit de gérer l'Etat et pas seulement la diversité culturelle – et d'autre part, la protection des cultures, de la diversité culturelle. C'est là un problème très sensible, très délicat.

En Russie, au cours du vingtième siècle et même auparavant, dans l'histoire de l'Empire russe, le territoire et la nation étaient la même chose. Les Tatars vivaient au Tatarstan ; les Tchouktches dans un district autonome du Nord-Est de l'Extrême-Orient. Il en allait de même partout, territoires et nationalités allaient de pair.

Pourtant, après l'effondrement de l'Union soviétique, la situation s'est profondément modifiée, car d'importants mouvements migratoires se sont produits en provenance de l'Asie centrale, de l'Azerbaïdjan, de la Géorgie etc. A Moscou, il y a aujourd'hui un million d'Azéris, qui veulent avoir leurs journaux, leurs programmes radio et télévisés, leurs écoles – et c'est normal. C'est pour nous une situation absolument inhabituelle, mais nous avons réussi à adopter une loi sur l'autonomie culturelle, car ceux qui vivent en dehors de leur territoire

d'origine doivent bénéficier de toutes les conditions nécessaires à leur développement. Dans le même temps, cependant, les Azéris qui émigrent à Moscou, doivent apprendre le russe, s'ils souhaitent que leurs enfants entrent à l'université.

C'est une situation assez compliquée. Au début des années 1990, il y avait cent communautés culturelles en Russie, mais leur nombre est passé à 420 aujourd'hui. On dit d'ordinaire qu'en Russie, on parle cent langues, mais en réalité on en parle environ 200.

La politique des nationalités repose en Russie sur la loi qui garantit le libre développement des groupes ethniques. Nous n'avons pas assez de moyens, mais c'est la même chose partout. Il serait étrange que je dise que nous avons assez d'argent pour financer la culture. Peut-être que dans la France des années 1970, il y avait assez d'argent pour la culture... Aujourd'hui pourtant, il est normal que l'on ait une culture, sans disposer des moyens nécessaires pour l'encourager. En Russie – et me semble-t-il en Europe – le cadre juridique est satisfaisant.

Le problème de la diversité culturelle est une question de confiance. C'est-là un point capital. Si les gens comprennent que leur identité culturelle, leur identité ethnique ne sera pas utilisée pour limiter leurs droits sociaux, ils créeront un nouveau groupe ethnique dans votre pays. Protéger la diversité culturelle, c'est, me semble-t-il, protéger la liberté. Il s'agit avant tout de protéger la liberté de s'exprimer soi-même.

Il en va de même pour des peuples autochtones. Dans le Nord, il y a des groupes ethniques qui ne font pas plus de cent personnes, mais ils ne veulent pas être identifiés aux Russes. Ainsi, les Vozhanes ne veulent pas être de quelconques Khounts ou Mountses, bien qu'ils ne soient que 89. Pour eux, c'est très important. Ils n'ont rien à craindre maintenant. On voit ainsi réapparaître de nombreuses nationalités nouvelles, qui avaient disparu auparavant.

La protection est une question de cadre juridique, un problème de garanties et de sécurité sociale pour les gens. L'essentiel pour eux, c'est de pouvoir exprimer leur sentiment national, leur culture nationale. Naturellement, ce problème se révèle dans la rue, avec ses voisins, et non dans les bureaux du Conseil de l'Europe ou entre responsables politiques qui ont un débat au Parlement européen. C'est-là un problème que l'on retrouve en France, comme il se pose en Russie. On s'intéresse à une communauté arabe ou juive et on essaie d'assurer la sécurité de tous ceux qui vivent là.

En ce 21<sup>e</sup> siècle, la situation a profondément changé. Je me trompais profondément en pensant qu'au 21<sup>e</sup> siècle, ce serait la même chose qu'au 20<sup>e</sup>. Aujourd'hui, au début du 21<sup>e</sup> siècle, je comprends que nous réexaminons l'ensemble des valeurs bourgeoises traditionnelles, des valeurs - les valeurs de liberté et de justice - qui constituaient l'essence de notre vie, qui paraissaient aussi indispensables qu'un verre d'eau. Nous avons grandi avec ces valeurs qui remontent au 18<sup>e</sup>, voire au 17<sup>e</sup> siècle. Maintenant, on peut pourtant dire que nous avons déjà limité la liberté et la justice, car nous voulons la sécurité. La sécurité est le maître – mot du 21<sup>e</sup> siècle. Cela constitue un grave problème pour la diversité ethnique et même pour la diversité culturelle. Les gens ont peur, ils ne veulent pas être musulmans, mais ils veulent être comme tout le monde.

Quand on parle de mondialisation, il s'agit naturellement d'un problème de bonne gestion économique et sociale. Quand on parle de sécurité, la valeur essentielle, ce n'est pas la liberté ou la justice, mais la vie des hommes. Pour le 20<sup>e</sup> siècle, la réponse était très simple. Albert Camus a écrit un jour que « les gens dont on a limité la liberté au profit de la sécurité n'auront jamais ni l'une, ni l'autre. » C'était là une position très importante au 20<sup>e</sup> siècle, mais au 21<sup>e</sup> siècle, on réagit de manière toute différente. Nous disons que nous avons seulement besoin de sécurité.

La culture n'est pas distincte des questions soulevées par la vie politique moderne. C'est un problème... Hier, quand nous parlions de l'identité européenne, il s'agissait naturellement des valeurs fondamentales de l'Europe. Mais les valeurs fondamentales de l'Europe ne sont pas seulement chrétiennes, bien que les civilisations européennes soient issues des valeurs chrétiennes. Si l'on veut être européen, on doit dire qu'on fait partie de cette civilisation. Aujourd'hui, pourtant, cela ne suffit pas.

L'équilibre à trouver entre démocratie et sécurité reflète les questions soulevées par la protection et la gestion de la diversité.

Que recherche-t-on ? Pourquoi la diversité culturelle est-elle nécessaire ? Est-ce parce que nous sommes libéraux et démocratiques et que nous souhaitons donner à toute personne une chance de s'épanouir ? Non. Il y a, me semble-t-il une raison pratique. Personne ne sait de quelles expériences l'humanité aura besoin à l'avenir. Personne. Sera-ce l'expérience de notre civilisation, et pourquoi pas celle des Chinois ou des groupes ethniques du Grand Nord ? Qui sait ? Le problème sera évident au 31e siècle.

La mondialisation soulève un problème de simplification. Tout est simple. La civilisation de la consommation est une civilisation d'utilisateurs et non de « losers ». Parfois, « utilisateurs » et « losers » désignent la même chose, car nous y perdons en matière de diversité et de multiplicité de perspectives sur notre monde. La diversité culturelle est nécessaire pour tous, même pour nous. C'est pourquoi, quand nous réfléchissons avec d'autres peuples, nous allons plus en profondeur en considérant le monde, ce qui suppose des approches plus variées et plus sophistiquées.

La diversité culturelle est un but pratique, un sujet très pratique, car personne ne sait de quelles expériences nous aurons besoin à l'avenir.

### **Gvozden FLEGO, Université de Zagreb :** **« Inclusion, participation et le rôle de la culture »**

Préférant une discussion animée à un exposé monotone sous forme de long monologue, je serai bref et, plutôt que de me lancer dans une argumentation détaillée, je présenterai une thèse en plusieurs points. Néanmoins, je ne me limiterai pas aux thèmes mentionnés dans le titre car je souhaite aborder quatre points relatifs à la culture : sa véritable nature, la culture de la paix, l'éducation et les projections humaines.

I. Je prends la notion de culture dans un sens très large : celui d'une invention de l'homme qui lui permet de croire qu'il s'est créé ses propres règles de vie. Cette *conditio humana* très particulière est le point de départ de l'existence artificielle, non naturelle - c'est-à-dire culturelle - des hommes. Nous, humains, sommes tels que notre culture nous définit.

La culture, comprise comme une somme de règles, d'actes, de pensées, de créations matérielles et d'institutions sociales, tous dus à l'homme, est le fruit des nombreux efforts et apports individuels qui ont cherché à humaniser la nature. Ces apports et ces efforts individuels doivent avoir l'aval de la collectivité. C'est pourquoi, dans son essence même, la culture doit être envisagée comme une œuvre collective, une coopération entre les individus et une manière de cultiver une qualité de vie.

On attribue souvent la culture à la faculté humaine de raisonnement qui se traduit par une communication orale porteuse de sens. Or, cette transformation magique des choses, des processus et des sentiments en mots s'est faite grâce à la symbolisation. Et la création de

symboles ne s'appuie pas exclusivement sur la raison mais fait appel aux composantes tant conscientes qu'inconscientes de l'être humain.

Ainsi présentée, la culture peut être considérée comme universelle, comme une richesse pour tous les êtres humains, car elle est à l'œuvre dans toutes les communautés humaines. Cependant, si l'on étudie d'un 'point de vue systémique' les méthodes concrètes de symbolisation, l'attribution arbitraire d'un symbole à un sens devient le point de divergence entre les communautés ou cultures linguistiques. Selon la Bible, c'est lors de la construction de la tour de Babel que les individus ont commencé à parler différentes langues qui les ont à la fois socialisés et personnalisés; les êtres humains partagent, du moins au début de leur existence, la plupart des idées et valeurs – la culture - de leur communauté; ils fondent des communautés politiques – des nations - sur ces idées et valeurs, créent des œuvres artistiques et littéraires, s'instruisent. C'est guidés par leur culture que les hommes s'interrogent sur le sens de la vie, sur la finalité de l'existence et sur les moyens de parvenir au bonheur. Notre conscience de l'existence de caractéristiques collectives des peuples et d'identités dites collectives ne cesse de se renforcer.

La culture est tout à la fois individuelle et collective. Elle montre d'emblée que nous sommes des êtres humains vivant ensemble et qu'il faut que cela continue. Comme le dit Hegel dans « *La philosophie du droit* », les êtres humains sont liés au sein d'une société civile (*bürgerliche Gesellschaft*) par le « système de besoins », c'est-à-dire une interdépendance forte et inévitable. C'est là une raison supplémentaire pour laquelle la culture en général et les cultures en particulier, doivent être considérées comme des *tentatives de réflexion sur la manière dont nous vivons ensemble. Et sur la manière dont nous pouvons vivre ensemble.* C'était là mon premier point.

II. Il est impossible de faire abstraction de ses propres expériences théoriques et immédiates. Originaire de Croatie, j'ai connu durant près de la moitié des 15 dernières années la guerre, la destruction, les massacres, la souffrance et la misère qui sont venus s'ajouter aux doutes existentiels que connaît tout un chacun. Ayant observé deux modes de vie diamétralement opposés - en temps de paix et en temps de guerre - je suis enclin à diviser la culture en deux grands groupes : la culture de la guerre et celle de la paix, la culture de l'hostilité et celle de la coopération, la culture de l'élimination et celle de l'intégration, la culture du déchirement et celle du rassemblement. La guerre est un procédé violent et primitif pour résoudre des problèmes ou imposer sa volonté à autrui ; qui établit des rapports plus animaux qu'humains et plus naturels que culturels. Toutefois, quand je vois les efforts innombrables que l'homme a consacrés à faire et à gagner des guerres, je considère que cette tendance fait partie de la culture. De nos jours, en effet, la recherche et l'industrie investissent de gros moyens dans l'armement pour répondre aux besoins de guerres potentielles ou déclarées.

Je suis, nous sommes sans équivoque partisans de la paix. Il n'en demeure pas moins que beaucoup d'hommes sont encore partisans de la guerre. Certains pourraient citer le philosophe grec Héraclite dont les écrits remontent à l'aube de la culture occidentale, pour qui la lutte engendre toutes choses. Ils pourraient invoquer une théorie politique et des modèles économiques modernes pour montrer que la concurrence est le meilleur garant du progrès, pour les individus comme pour la collectivité. Ils pourraient également se référer aux économistes et à leur conception du marché moderne comme une arène où nous luttons pour obtenir une qualité et une quantité maximales pour une dépense minimale, ou rappeler qu'il n'y a pas de sport sans volonté de gagner, pas d'effort sans espoir d'en tirer un avantage.

Tout en tentant d'éradiquer la guerre, je n'entends pas, malgré ma déformation professionnelle – je suis professeur de philosophie - ignorer la diversité et rechercher une unité absolue dans un monde de diversité. En tant que pacifiste culturel, je ne plaiderai pour

aucune sorte d'harmonie absolue entre les hommes. Je ne tenterai pas davantage de tirer un enseignement moral de la croyance chrétienne qui veut que nous soyons tous frères (il conviendrait de dire : frères et sœurs) et que nous devions à priori nous aimer les uns les autres en Dieu. Je me contente d'essayer de tirer des leçons de nos réussites culturelles. Cessons de nous polariser sur le conflit ouvert et intéressons-nous davantage à la coopération constructive ! Insistons moins sur nos différences et plus sur nos traits communs !

Le plaidoyer pour une culture *de la paix* était ma seconde proposition à débattre.

III. Je crois donc que la culture, de manière générale, œuvre pour la paix. Elle fait reculer les guerres et vise à instaurer une coexistence pacifique et coopérative. Il faut se souvenir que la philosophie moderne a vu le jour avec la campagne anti-guerre menée par Hobbes. Malgré cela, la question demeure : comment servir et renforcer la cause de la paix ?

La culture et ses réalisations ont ouvert de nouveaux horizons ou, tout du moins, élargi les anciens. Le processus de symbolisation et de communication signifiante a constitué une véritable révolution dans notre longue évolution. L'invention de l'apprentissage et de l'enseignement en a été le prolongement logique. L'instruction structurée et institutionnalisée est devenue une autre *differentia specifica* de l'*homo erectus*.

Je n'ai pas l'intention de choquer, mais il me faut être clair : l'enseignement, en particulier à l'école, suppose une méta-physique ; il fait découvrir aux élèves quelque chose qui est derrière ou au-delà de ce que l'on peut voir, toucher, sentir. Il met les élèves en relation avec autrui et les initie à ce qui est différent. Les connaissances acquises ouvrent de nouvelles possibilités. Autrement dit, l'altérité est vécue comme une richesse souhaitable. Savoir signifie comprendre mais également pratiquer. Aussi, pour apprendre à connaître les autres, il faut coopérer avec eux.

Le système scolaire est une composante très sophistiquée et technicisée de notre culture. Pour autant, l'apprentissage est devenu plus informel, l'auto-apprentissage ou l'apprentissage tout au long de la vie sont désormais chose courante. L'utilisation de l'Internet, la lecture, les voyages, les rencontres et l'altérité – tout ceci enrichit notre vision et élargit notre horizon. Cet apprentissage se fait en continu. *Nous, êtres humains, apprenons en permanence.*

C'est là mon troisième point qui nécessite néanmoins un addendum. Tout pays considère son système éducatif officiel comme primordial et, par conséquent, comme politiquement très important. Qui plus est, les qualités de ce système conditionnent grandement le bien-être individuel et social. Toutefois, la manière dont il prépare les élèves à assurer leur avenir et les moyens dont il se dote pour ce faire se décident au niveau national. Il me semble que les systèmes éducatifs européens exigent certains changements. Il pourrait être très utile d'essayer d'appliquer dans l'enseignement secondaire une sorte de « Processus de Bologne », au moins pour dégager certaines conceptions communes sur notre avenir commun.

IV. Ce sont probablement les capacités humaines de mémorisation, de représentation, de symbolisation, de raisonnement et d'imagination qui ont permis la naissance et l'évolution des cultures. La combinaison de ces capacités donne des résultats stupéfiants dans le domaine des religions, des arts, de l'architecture et de l'urbanisme, des techniques et des technologies, de la philosophie et de la science, mais elle permet également d'effectuer des projections pour concevoir des mondes et des relations humaines meilleurs. Pas à pas, les êtres humains ont découvert la temporalité, qui se divise en présent, passé et futur.

Concernant ce dernier point, je voudrais vous faire part d'une brève réflexion sur l'identité. Le terme d'identité signifie l'égalité à soi-même, la similitude et, selon Aristote, l'essence d'une chose ou sa quiddité (*TO TI ÊN EINAI*). Analysant les dimensions historiques, c'est-à-dire temporelles, Maurice Merleau-Ponty disait que le passé est ce qui a été et, qu'il est en tant que tel déterminé; le présent n'existe pas parce qu'il n'est que la relation ténue entre le passé et le futur et que chaque fois que je dis « maintenant », ce moment précis est désormais du passé. La seule temporalité indéterminée, ouverte, riche de possibilités et de liberté, est le futur.

Nous avons pleinement conscience que nos cultures, nos traditions et, avant tout, notre histoire personnelle, nous déterminent. Ces facteurs influent fortement sur notre manière de penser et de décider, de prévoir et d'agir. Mais nous devons surtout prendre conscience que le monde – à l'époque moderne et tout particulièrement à la fin du XX<sup>ème</sup> siècle – est entré dans une dynamique spectaculaire, où « tout coule », comme le disait Héraclite. Voilà où nous en sommes. Nous, êtres humains, utopistes, en essayant de donner corps à nos rêves, nous faisons avec nous-mêmes du neuf ; nous sommes donc « en devenir ». Nous sommes pétris de nos projets au moins autant que de notre identité et de notre passé. Nous explorons bien plus notre avenir que notre passé. Et s'il nous faut conserver le concept d'« identité », je préférerais l'appeler « identité projective » ou « identité en devenir ».

Si tel est le cas, l'occasion nous est donnée de repenser la manière dont nous pouvons vivre ensemble. Ou mieux : *La manière dont nous devrions vivre ensemble*. Car, nous le savons pertinemment, quoique les hommes fassent, cela n'est jamais assez bien que l'on ne puisse l'améliorer, surtout si la possibilité de créer du nouveau est mue par une synergie pacifique et coopérative.

## **Table Ronde :**

### **« Faire de l'Europe une communauté caractérisée par l'inclusion et la cohésion, civique et créative - défis à venir pour la culture et l'éducation »**

**Giovanni DI STASI, Président du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe**

La Convention culturelle européenne du Conseil de l'Europe est, à l'échelle de l'Europe, un instrument unique pour mener des politiques culturelles souples ; elle encourage, en outre, la cohésion dans le domaine des activités culturelles au sein des quarante-huit Etats membres.

Peut-on imaginer la citoyenneté européenne sans culture ? Je ne peux, bien sûr, répondre que par la négative.

Le patrimoine européen s'est constitué tout au long des siècles et nous avons à présent la chance de bénéficier de sa richesse et de sa diversité dans toute l'Europe. C'est ainsi que la population prend de plus en plus conscience de l'unité et de la diversité culturelles, qui sont complémentaires.

Il n'est donc pas surprenant que les régimes totalitaires aient cherché à exploiter la culture aux fins de propagande, pour la gloire de leurs dirigeants.

La force de la culture tient notamment à sa faculté de façonner les esprits. C'est pourquoi nous insistons sur l'importance de la diversité dans le cadre du patrimoine culturel européen. Dans l'esprit de la population, la diversité garantit le pluralisme. Or, le pluralisme culturel constitue le fondement de notre culture démocratique ; la réussite de nos sociétés modernes

se mesure à l'aune du pluralisme démocratique, du respect des opinions, des conceptions et du bagage culturel d'autrui.

La culture est la clé de la compréhension et de la connaissance.

La connaissance est le meilleur moyen de prévenir l'intolérance.

Avec d'autres institutions et partenaires européens, le Conseil de l'Europe a pu définir la politique culturelle dans le cadre de la Convention culturelle européenne, ce qui lui permet de favoriser les échanges de connaissances, la mise en commun des expériences et la coopération sur des projets conjoints afin de fixer des buts concrets à atteindre au sein des Etats membres.

Le but n'est pas d'améliorer la réputation culturelle de l'Europe ou de tenter de prétendre à une forme quelconque de supériorité, mais d'aider les Etats membres, les régions et les communautés locales à réunir les conditions nécessaires pour que la vie culturelle se développe et s'épanouisse au-delà des frontières nationales et des limites régionales.

Le concept d'inclusion est essentiel dans l'approche du Conseil de l'Europe, non seulement au niveau des droits de l'homme et des droits sociaux, mais aussi pour ce qui est de l'accès à la culture et à l'éducation.

La culture comme forme de cohérence, « vecteur de sens » et instrument de compréhension, comme agent du développement humain individuel et collectif et expression des valeurs sociales, est indispensable à l'éducation et à la formation en faveur d'une citoyenneté active. Les valeurs démocratiques ne peuvent se développer que là où le respect des droits de l'homme et l'établissement de la confiance sont enracinés dans le respect des identités culturelles.

Je tiens à tous vous remercier pour votre précieuse contribution ; saisissons cette fascinante occasion de considérer la diversité culturelle comme un auxiliaire de renforcement de la cohésion entre les Européens, de l'Est comme de l'Ouest, du Nord comme du Sud.

La culture a toujours été un atout pour les travaux du Conseil de l'Europe en général et pour le Congrès des pouvoirs locaux et régionaux en particulier ; elle fait, à présent, partie intégrante de notre perception commune du patrimoine culturel comme composante de nos racines démocratiques.

Faire fond sur ces racines culturelles nous permet de construire une société pluraliste, ce qui nous aide à respecter l'autre en le considérant comme un partenaire égal et un élément à part entière de notre société.

La démocratie pluraliste constitue l'une des valeurs fondamentales du Conseil de l'Europe. Le Congrès représente plus de deux millions de communautés locales et régionales dans toute l'Europe. Dans ses organes et structures, le Congrès applique le principe de subsidiarité par le biais également de la mise en œuvre de ses grandes conventions dans les Etats membres, afin d'aider le citoyen à se forger une opinion, à exprimer sa volonté politique puis à la faire connaître au niveau politique approprié pour prise de décisions.

Nous profitons tous des progrès réalisés dans le cadre de la Convention culturelle européenne, favorisant de nouvelles formes d'interaction culturelle et la connaissance des autres cultures.

Promouvoir le dialogue interculturel est l'un des principaux engagements pris à l'occasion du 3e Sommet, à Varsovie ; conjuguons nos efforts pour qu'il se noue.

## **Katerina STENOU, UNESCO**

Cette séance consacrée au thème « Diversité culturelle et cohésion sociale » intéresse au plus haut point l'UNESCO qui considère qu'il s'agit là d'un des défis majeurs de notre époque.

On a pu remarquer, en ce début de troisième millénaire, le dualisme des forces de mondialisation et de fragmentation aboutissant à un monde de plus en plus homogène au niveau global et, de plus en plus hétérogène au niveau local.

En d'autres termes, nos sociétés doivent cultiver «le droit à la différence», alors que les communautés revendiquent «le droit à la ressemblance», fondateur de leur identité. Forte de ce constat, l'UNESCO qui, depuis sa fondation, cherche à promouvoir le respect de « la féconde diversité des cultures » du monde, a ouvert un nouveau chantier avec la Déclaration universelle sur la diversité culturelle, adoptée en 2001, et a préparé, pour être soumis à la prochaine session de la Conférence générale, un projet de Convention sur la protection de la diversité des contenus culturels et des expressions artistiques.

La diversité culturelle n'incarne pas seulement une mosaïque d'identités plurielles ; elle est aussi la force et le principe de toute transmission d'un héritage que chaque individu, chaque groupe, doit faire fructifier par des créations qui peuvent être déclinées à l'infini. La diversité culturelle nous renvoie à la multiplicité des formes par lesquelles les cultures des groupes et des sociétés trouvent leurs expressions. Elle révèle les capacités de l'esprit humain à imaginer de nouvelles formes de vérité, de beauté et de justice. Elle devient ainsi le facteur qui porte à leur puissance maximale la mémoire, l'imagination et l'innovation.

La culture ne prédétermine pas les individus, encore moins leurs comportements. Elle peut cependant devenir un facteur d'identification *a posteriori*, lorsque l'exclusion économique, sociale ou politique frappe plus particulièrement certains groupes précis. Elle devient un refuge pour des individus « désaffiliés ».

La culture n'est finalement pas en elle-même facteur de divisions. Et ce, parce qu'elle n'est pas une entité figée et statique.

Pour que le pari du « vivre ensemble » soit gagné, il doit s'ancrer dans une société qui soit suffisamment souple pour redéfinir, chaque fois que cela est nécessaire, les bases de son contrat social et culturel. Toute communauté politique est construite sur certaines valeurs communes. Ces valeurs, parce qu'elles correspondent à un moment historique déterminé, ne sont pas figées. Une société doit être capable de les revisiter, de les redéfinir. Ce qui est en jeu, derrière la problématique, c'est la construction d'une communauté civique, non seulement plurielle mais pluraliste.

Pour parvenir à l'objectif suprême, celui de la cohésion sociale, il faut concevoir un grand chantier du dialogue. Ce chantier doit prendre en compte non seulement les fondements historiques de chaque culture mais aussi une analyse actualisée des aspirations des individus et des groupes. C'est ainsi que le recours au culturel de plus en plus constant pour pallier les carences démocratiques, ou pour répondre aux malaises sociaux, trouvera sa pleine justification. La culture, dans sa diversité, trop souvent considérée comme cause de conflits, lorsqu'elle est instrumentalisée à des fins partisans, que celles-ci soient ethniques, religieuses ou autres, doit devenir facteur de paix aux termes d'une construction volontariste fondée sur un dialogue permanent.<sup>16</sup>

---

<sup>16</sup> « *Dialogos* », ce terme grec est un mot composé, généralement mal traduit et mal compris, par suite d'une confusion entre « dyo » et « dia ». Il ne signifie pas que deux personnes ou deux groupes conversent mais que deux ou plusieurs personnes acceptent de confronter leurs logiques jusqu'au bout. Le dialogue constitue ainsi un exercice périlleux, puisqu'il implique le risque pour le locuteur de voir sa pensée transformée, donc sa propre



**Cézar BÎRZÉA, Ecole Nationale d'Etudes Politiques et Administratives, Bucarest**

L'éducation à la citoyenneté est une activité emblématique du Conseil de l'Europe, surtout à partir des années 90. Plus exactement, le projet sur la citoyenneté a connu trois étapes distinctes :

a) L'étape 1997-2000 a été centrée sur la définition de l'ECU comme finalité des politiques éducatives; il s'agit donc d'une orientation globale de systèmes éducatifs qui ne se réduit point à une matière scolaire (l'instruction civique); il en résulte que toutes les composantes du système éducatif (le curriculum, la gestion, l'éducation non formelle, la formation des enseignants) doivent soutenir cette option pour l'apprentissage de la démocratie; Cette option pour l'ECU comme finalité globale a été prise en compte par deux documents politiques au niveau européen, dont les plus importants sont la Déclaration de la conférence Ministérielle de Cracovie (octobre 2000) et une Résolution du Comité des Ministres.

b) L'étape 2000-2004 a été consacrée essentiellement à une enquête européenne sur la mise en œuvre de cette finalité des politiques éducatives. La conclusion principale en est qu'il y a un clivage (« *compliance gap* ») entre les déclarations d'intention et les mesures concrètes, ou plus exactement entre les textes adoptés au niveau politique et ce qui se passe sur le terrain.

c) La troisième étape, celle de l'Année Européenne de la Citoyenneté par l'Éducation est une réponse directe aux conclusions de l'enquête européenne. L'idée de base de l'Année (il s'agit de l'année 2005) est d'inciter les praticiens et les autorités publiques à développer les moyens appropriés et de soutenir concrètement l'éducation à la citoyenneté. A cet effet, l'équipe d'encadrement de l'Année (le CAHCIT et le Secrétariat) a élaboré un projet d'outils pédagogiques (le « EDC pack ») à l'usage direct des praticiens : il s'agit d'un manuel d'assurance qualité et d'auto-évaluation des établissements (à l'intervention des provisions et des conseils d'administration), d'un recueil des méthodes de formation des enseignants (qui encourage la formation basée à l'école – « *school-based teacher training* ») et d'un guide méthodologique pour l'éducation non-formelle (destiné surtout aux formateurs des jeunes et à la société civile). Ces outils s'inspirent de trois principes de l'ECU, à savoir la participation, la gestion de la diversité et la pratique directe des droits et des responsabilités.

---

identité mise à l'épreuve. Le préfixe « dia » a comme équivalent le préfixe « trans », qui évoque un déplacement considérable dans l'espace, dans le temps, dans la substance et dans la pensée. Avec Platon, qui a codifié le dialogue comme moyen de recherche en commun de la vérité, le terme a pris sa pleine signification ; il a acquis ses contours et ses limites. Ainsi, le dialogue, instrument de vérification de la validité d'une pensée, peut être aussi un exercice individuel : on peut dialoguer avec soi-même et ceci n'est pas un monologue stérile. Le dialogue n'est pas conçu pour aboutir à une conclusion définitive. Le dialogue a ceci de paradoxal qu'il contient une oralité latente, qui transparaît jusque dans sa forme écrite et en garantit la vitalité. Il devient ainsi le moyen, toujours renouvelé, de relancer le processus de la pensée, de mettre en cause des certitudes, de progresser de découvertes en découvertes.

**Simon MUNDY, Centre pour l'Environnement Culturel, Institut des politiques internationales, King's College, Londres**

L'IDENTITE, UN DEFI POUR LA COHESION ET LA LIBERTE

L'identité est devenue un mot aux connotations dangereuses et opposées entre elles. L'individu est plus libre que jamais d'adopter tout ce qui renforce la notion qu'il a de son identité ; de leur côté, les groupes sociaux et ethniques se servent du concept d'identité pour justifier le traitement spécial dont ils bénéficient. Quant aux États, ils sont obsédés par l'identité – la leur (d'où l'importance qu'ils accordent à leurs drapeaux, à leurs hymnes et aux symboles de leur dignité) comme celle des personnes vivant sur leur territoire. Les États veulent désespérément pouvoir répondre à la question « Qui es-tu ? » Ils s'y efforcent à l'aide de tous les moyens de contrôle qu'offre la technologie : cartes et photos d'identité, empreintes digitales, empreintes ADN, empreintes rétinienne ou codes barres. Si les pouvoirs publics pouvaient réduire chacun de nous à un code barre et nous scanner comme à une caisse d'hypermarché, ils seraient trop heureux de le faire.

Les méthodes d'identification physique ont certes beaucoup à apprendre aux services de sécurité, mais elles deviennent extrêmement trompeuses lorsqu'il s'agit de savoir comment réagissent les gens, où va leur allégeance et de quelle manière ils construisent l'identité propre à leur univers personnel. Au grand dam des États, l'identité n'est souvent ni territoriale, ni géographique. Elle est davantage liée à une communauté d'intérêts (dans les domaines professionnel, social, sexuel, récréatif) qu'à l'endroit où vivent les gens et à ce qui est écrit sur leur passeport. Un surfeur ou un philatéliste a plus de choses à dire à d'autres surfeurs ou philatélistes qu'à son voisin de palier. Une véritable identité est toujours multiple : en elle se combinent l'ascendance, le lieu d'habitation, la profession, le vécu personnel, les croyances, les goûts, les relations amoureuses et les inclinations. Elle ne peut ni se réglementer, ni se définir avec exactitude, et elle évolue au cours de l'existence, souvent rejetée, souvent ressuscitée.

Plus que la variété des entreprises et du commerce, la vraie mondialisation permet à chacun de devenir cosmopolite, de sélectionner les éléments de son identité qu'il veut mettre en valeur et explorer. On peut se sentir intégré à l'endroit où l'on a choisi de vivre et posséder plusieurs identités à la fois sans menacer pour autant ses voisins, l'état ou la cohésion de la société, et même en jouissant de leur respect. Cela crée en quelque sorte une sécurité culturelle – qui est propre à l'intéressé, c'est-à-dire non conditionnée par l'appartenance à une tribu officielle, et qui est aussi mobile.

N'en déplaise aux bureaucraties, la cohésion n'est pas la conformité et ne peut s'obtenir en votant une loi ou en restreignant la liberté de mouvement des contestataires. On ne calme pas les mécontents et les exclus en niant leur identité, de même qu'un État aux idées arrêtées ne rassure pas longtemps les paisibles citoyens. À long terme, le protectionnisme vis-à-vis des autres n'est pas meilleur pour la société que le protectionnisme commercial pour les échanges. Il engendre la stagnation, l'insularité et la paranoïa. La sécurité est toujours relative et n'a rien à voir avec le confort. En définitive, il n'existe pas plus de sécurité absolue que de sûreté ou de santé absolue.

Si l'on veut permettre aux gens d'exploiter à fond leur identité et d'en utiliser tous les éléments de manière créative, il faut bien voir que dans la société comme en musique, le contrepoint est toujours plus gratifiant que l'harmonie statique. Quelque parfaite qu'elle soit, l'harmonie d'un accord n'est, en l'absence de contrepoint, qu'un élément d'une progression dénuée de mouvement. Il faut dispenser une éducation axée sur l'âge de la mondialité, conférer aux gens – dès qu'ils accèdent à la citoyenneté – la faculté d'argumenter, l'agilité

d'esprit nécessaire pour glaner des idées et la capacité d'ajouter de nouvelles pièces à leur mobilier intellectuel. Il faut que chacun puisse concevoir son propre drapeau sans croire que celui de la nation, de la région ou de la ville sous lequel il se range fournit davantage qu'un indice de sa véritable identité.

### **Michael RAPHAEL, Tel Aviv**

Permettez-moi d'aborder le thème d'aujourd'hui, « Diversité et cohésion », dans la perspective de la jeunesse. Hier, nous affirmions que, dans notre monde global et numérique, de multiples facteurs influent sur la formation des identités culturelles et sociales. Nous reconnaissons également que, plus que par le passé, les jeunes se retrouvent dans quantité d'identités complexes, dont des sous-cultures et des cultures virtuelles. Dans ces conditions, le débat sur la diversité culturelle en Europe doit prendre réellement en considération la nouvelle génération et intégrer sa manière particulière de percevoir la culture.

L'identité culturelle est aujourd'hui plus fluide et dynamique que jamais. Internet et d'autres moyens numériques sont les vecteurs d'un véritable dialogue interculturel à l'échelle de l'Europe. Les frontières culturelles traditionnelles se désintègrent et perdent de leur sens. Même les barrières linguistiques, qui font partie des signifiants culturels, disparaissent progressivement. Dans l'Europe d'aujourd'hui, les jeunes échangent et communiquent de plus en plus sans l'entremise des institutions et du système d'éducation formel : une jeunesse multiculturelle se rencontre dans les concerts de rock, les hauts lieux touristiques et d'immenses soirées *rave*. Comment, dans le cadre du travail sur la jeunesse, promouvoir une interaction culturelle saine et positive ? Comment l'apprentissage interculturel peut-il conserver son intérêt face à des identités culturelles en perpétuel mouvement ?

Dans l'ancien paradigme culturel, l'Histoire jouait un rôle majeur. Aujourd'hui, les jeunes s'intéressent à la construction de relations sociales significatives dans le contexte d'une nouvelle Europe sans frontières, beaucoup plus qu'aux débats sur les grands événements du passé. La majorité d'entre eux ont compris que leur réussite personnelle et sociale dépendait de leur capacité à communiquer avec les autres cultures et à les comprendre. Dans ce débat, il importe de ne pas oublier ceux qui s'isolent dans leur culture, par leurs origines ou leur situation géographique, sous peine d'encourager chez eux des attitudes de chauvinisme culturel ou de fanatisme religieux en réaction à l'exclusion qu'ils ressentent.

L'apprentissage interculturel consiste fondamentalement à enseigner des compétences susceptibles d'aider à la construction de relations. Il ne s'agit pas d'apprendre en quoi consistent les cultures « différentes », comme le ferait un anthropologue ou un historien, mais de faire l'expérience de l'« autre » par l'intermédiaire d'une relation sociale interactive et dynamique. L'Histoire et la culture ne sont plus des vérités perçues mais des réflexions sur les relations vécues entre les cultures. Et donc, la qualité des relations sociales est au centre du dialogue culturel.

Un membre de cette table ronde, évoquant le cas des jeunes immigrés turcs en Allemagne qui se tournent vers les idéologies islamiques, s'est demandé si nous devons tolérer ces mouvements dans nos sociétés. A mon avis, la question se pose de la façon suivante : qu'est-ce qui motive ces jeunes ? Ne devrions-nous pas nous pencher sur les relations que nous entretenons avec ces immigrés qui ont le sentiment d'être des « étrangers », qui plus est écartés de la mobilité sociale ?

Il importe d'engager un dialogue transparent au sein de nos communautés et de comprendre les besoins des groupes ethniques et religieux qui vivent dans nos sociétés européennes. Seul un tel processus peut déboucher sur une communauté européenne caractérisée par la diversité et la cohésion. Il faudrait inviter les groupes religieux et culturels qui se sentent

désorientés, vulnérables et en danger, à exprimer leurs préoccupations avant que la communication ne soit coupée. Pour agir sur cette vulnérabilité, il faudrait créer, dans les communautés, un espace dans lequel les jeunes notamment puissent se réunir et échanger leurs points de vue sur la culture. Des espaces de ce type existent dans les deux Centres européens de la Jeunesse du Conseil de l'Europe, à Strasbourg et à Budapest. Reproduire ce modèle de centre dans tous les pays européens contribuerait grandement à leur développement économique et social.

Les jeunes devraient faire partie intégrante de ce processus et bénéficier d'un accès gratuit et égal à l'éducation interculturelle dans les systèmes formel et informel. Ce processus devrait être participatif, approcher les jeunes communautés religieuses et ethniques et leur donner les moyens de participer en proposant des incitations et en instaurant une véritable dynamique. Reconnaître les erreurs et les fautes commises dans la relation devrait permettre de poser des bases solides pour le développement d'un véritable dialogue. Se confronter au racisme et à l'islamophobie dans des campagnes publiques à l'image de celle du Conseil de l'Europe « Tous différents, Tous égaux » est une façon d'aider ceux qui se sentent menacés par une suspicion et une marginalisation grandissantes. Une Europe qui conjugue diversité et cohésion n'est réalisable qu'au moyen d'un processus qui donne à toutes les parties le sentiment que leurs besoins ont été entendus.

### **Jacques TOUBON, *Modérateur***

Pour clôturer la discussion d'aujourd'hui, je voudrais simplement dire trois mots : premièrement ce qui vient d'être dit par l'ancien ministre de l'éducation de la Russie est absolument évident mais je crois qu'il faut toujours le mettre au centre. Les moyens économiques et financiers sont indispensables si l'on veut pouvoir réaliser les objectifs qui sont les objectifs nationaux, les objectifs locaux ou les objectifs que se donne le Conseil de l'Europe. Il est tout à fait clair que les conventions peuvent rester des morceaux de papier sans aucune réalité s'il n'y a pas les moyens qui sont derrière.

Pour le reste, je voudrais faire, à partir de ce qui a été dit, quatre ou cinq remarques.

Premièrement, dans ce débat le fondement de tout c'est de créer ou de maintenir la possibilité et la liberté de choisir : la diversité culturelle c'est d'abord ça ; le mot de liberté, qui a été souvent prononcé, c'est la liberté de choisir.

Parce que de cette liberté de choisir, deuxièmement, peut naître le fait qu'il n'y aura pas de ségrégation ; la ségrégation, en effet, c'est d'être enfermé par les autres ou par soi-même.

Troisièmement s'il y a liberté de choisir, la lutte contre les discriminations, qui est au fond de toutes nos discussions, sera effective et ne sera pas seulement théorique. La discrimination c'est naturellement l'inégalité au détriment de ceux qui ne peuvent pas sortir de tel ou tel état ou de telle ou telle pensée. Donc cette idée est fondamentale.

Et puis j'ai été frappé, et ici dans le cadre du Conseil de l'Europe rien d'étonnant, par l'importance que tous vous avez accordé à la connaissance, l'apprentissage, l'éducation. C'est vrai, comme quelqu'un l'a dit tout à l'heure, qu'il peut y avoir des gens instruits qui peuvent être des ennemis de la diversité et de la tolérance, mais globalement il est clair que la connaissance fait progresser la tolérance et l'acceptation.

Je prendrais un exemple actuel : dans notre pays, nous allons créer sur l'idée du Président de la République, Jacques Chirac, un musée pour les arts premiers, les arts primitifs (on les appelle comme on veut). L'idée est qu'il faut montrer que la civilisation, l'art, la culture ne se limitent pas à ce qu'il y a au Louvre ou au Musée d'Art moderne mais que dans le monde entier, depuis des siècles et encore aujourd'hui, on a créé des œuvres qui sont des œuvres

d'art, qui se veulent comme telles ou qui peuvent le devenir. Je pense que cette connaissance est absolument essentielle.

L'histoire (tout à l'heure notre amie grecque a fait une remarque très intéressante sur ce sujet), l'histoire est un chemin absolument essentiel. Parce que l'histoire c'est comme dans la peinture : vous posez une couche, une autre couche, une autre couleur, etc., ce sont des couleurs extrêmement différentes et elles donnent à la fin la couleur finale. Raconter l'histoire c'est aussi cela. Je m'attache par exemple, à réintégrer l'histoire de l'immigration dans l'histoire de France car on raconte aujourd'hui l'histoire de France comme si l'histoire de France était l'histoire des seuls français d'origine. Il se trouve que les Français ce sont beaucoup d'hommes et de femmes qui n'étaient pas Français à l'origine. Raconter l'histoire de l'immigration c'est raconter la vraie histoire de France, et pas l'histoire que l'on a inventée à la fin du XIXème siècle ou même depuis Michelet.

La connaissance c'est aussi la langue qui est intégratrice, c'est l'histoire. Ainsi l'on peut effectivement faire que les couleurs ne s'affrontent pas violemment mais qu'elles se mélangent pour former la couleur, les nouvelles couleurs de nos sociétés. Notre combat consiste à maintenir, privilégier, protéger la diversité, c'est à dire la liberté, mais faire en sorte que les individus et les groupes qui bénéficient ou bénéficieront de cette liberté en fassent l'usage qui peut permettre de constituer des sociétés harmonieuses. La connaissance, l'éducation, la culture leur apprendront à user de la liberté en privilégiant ce qui unit plutôt que ce qui différencie.

## Session de clôture

### **Lynne CHISHOLM, Rapporteur général, Université de Innsbruck**

Lorsque le sens nous échappe, vie personnelle et vie sociale perdent leur raison d'être. Le sens donne raison à la vie, et ce sens que nous attachons à notre vie et que nous en retirons se fonde sur des valeurs. Les cultures comportent des *patterns of meanings* reconnaissables, pour reprendre le titre de l'analyse classique de l'anthropologue Ruth Benedict. Ces schémas de signification nous donnent des cadres pour construire, positionner et remanier les identités à l'intérieur du champ de la diversité. En d'autres termes, la culture donne une cohérence aux moyens qui nous permettent de nous comprendre et de comprendre les autres, en tant que sujets autonomes et membres de communautés partagées, communautés qui peuvent – c'est souvent le cas aujourd'hui – présenter une grande diversité interne. Dans la culture européenne contemporaine, les lieux de tension négative ou productive entre identité et diversité sont manifestement en train de restructurer les défis auxquels sont confrontés les programmes et politiques de coopération culturelle. Comment le Conseil de l'Europe peut-il répondre à ces nouveaux défis ?

Le colloque a placé le dialogue et l'échange au cœur de ses priorités, pour créer un équilibre positif entre le renforcement de la cohésion sociale par la diversité et le soutien à l'intégration sociale par l'affirmation de la diversité. La coopération culturelle couvre un vaste spectre de contextes et d'activités. Le colloque a accordé une priorité particulière à l'éducation, lieu de pratique culturelle et cadre essentiel pour la formation de l'identité et du sentiment d'appartenance, lieu d'engagement actif en faveur des droits de l'homme, façon confiante de vivre avec les différences et la diversité. Les réflexions qui suivent n'entendent pas résumer le contenu des contributions – celles-ci parlent d'elles-mêmes – mais s'inspirent du dialogue et de l'échange qui se sont instaurés entre les participants au colloque.

#### IDENTITES EUROPEENNES PLURIELLES

Pour les cosmopolites avertis de l'Europe du 21<sup>e</sup> siècle, les identités plurielles – c'est-à-dire composées de multiples strates - sont un état de choses souhaitable, un emblème de statut social et un attribut du « bon citoyen » dans une société post-moderne. Ces identités ne sont pas une invention post-moderne, mais culturellement parlant, nous y attachons une valeur et un sens plus importants que par le passé. D'un point de vue socio-économique, elles sont plus accessibles qu'elles ne l'ont jamais été : l'enseignement formel approuve (officiellement) les objectifs des démocraties ouvertes ; l'apprentissage non formel, par les programmes d'échanges et de mobilité, touche plus de jeunes que jamais ; l'apprentissage informel, dans la vie quotidienne des sociétés culturellement et ethniquement plurielles, entre peu à peu dans la culture commune.

Pourtant, cela ne fait qu'une quarantaine d'années qu'est parue l'étude phénoménologico-existentielle novatrice de R. D. Laing sur la genèse sociale de la schizophrénie – *Le Moi divisé*. L'une des grandes leçons de cette analyse concerne les effets des messages conflictuels sur l'équilibre entre la liberté et la contrainte d'être soi-même, l'être au monde, et la capacité d'agir en conséquence. Laing situe donc la schizophrénie par rapport à ce qu'il appelle « la manière schizoïde et saine d'être au monde » – en d'autres termes, il normalise les identités plurielles. A l'époque, c'était une vision radicale de la formation de la subjectivité, dans un environnement politique et intellectuel européen qui reposait sur des formes d'identité cohérentes et distinctes basées sur des fondements sociaux et culturels apparemment évidents et immuables.

Le fait d'être sainement schizoïde pourrait alors être considéré comme une caractéristique fondamentale de l'existence européenne post-moderne, et implique la capacité de jongler avec la *Mise en scène de la vie quotidienne* d'Irving Goffman, avec le moins d'efforts apparents possible. Les bons jongleurs doivent avant tout s'entraîner constamment : leur performance repose sur une combinaison subtile de savoir-faire et d'expérience, de connaissance en action. Acquérir, utiliser et donner expression à une identité plurielle est assimilable au processus continu qui permet de devenir et de rester un bon jongleur. Sauf que les chances d'y arriver ne sont pas égales pour tous, et que les capacités – souplesse de coordination et rapidité de réaction – sont inégalement réparties. En pratique, il n'est pas forcément utile d'arracher des individus à leurs racines (*roots*) – souvent soigneusement et péniblement établies – pour les entraîner sur des routes pour lesquelles ils n'ont ni cartes, ni véhicules. Si l'acquisition d'une dimension européenne pour nos « portefeuilles d'identités codifiées » (John Tomlinson, présent colloque) est, en principe, souhaitable, ce voyage doit avoir un but, qui ne peut être défini qu'en termes « d'apprendre à vivre ensemble » de manière productive, mais aussi harmonieuse, et dans la paix autant que nous le pouvons. Reconnaissons que la valeur de cet objectif n'est pas acceptée par tous comme une évidence (que ce soit en Europe ou ailleurs) ; l'un des grands enjeux futurs de la coopération culturelle sera donc de la rendre évidente pour le plus grand nombre.

#### THEORIE ET PRATIQUE

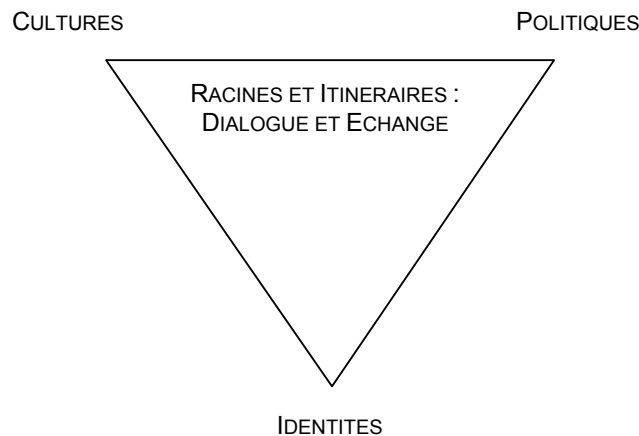
Les activités du Conseil de l'Europe reposent essentiellement sur un ensemble de valeurs faites de démocratie, d'humanisme et de solidarité. Ce sont des notions abstraites évoluées, faciles à comprendre et qui se prêtent à des mises en œuvre multiples. L'ouverture de nouvelles possibilités de dialogue et d'échange à un niveau abstrait est certes un festin pour l'intellect, mais c'est aussi un banquet cartésien, un banquet des Lumières, une célébration de la première modernité d'Ulrich Beck ou de la modernité avancée d'Anthony Giddens. Nous sommes tous attachés à ce type de festins, car nous croyons aux vertus de la haute cuisine, et nous sommes capables de justifier nos préférences.

Le problème est que nous ne vivons plus ontologiquement dans un monde cartésien ; il y a de bonnes raisons de penser que son épistémologie a perdu au moins sa force culturelle persuasive, voire son utilité pratique. Le monde actuel, transitoire et dense, relève plutôt de notions issues de la théorie du chaos, capable de donner un ordre extrêmement complexe à des événements et à des processus apparemment aléatoires. Pour comprendre le monde et notre place dans ce monde, nous nous engageons dans des schémas heuristiques davantage orientés vers les processus, basés sur l'action et ouverts quant à leur issue. Le concept clé de la théorie du chaos – la dépendance sensible – est bien plus utile dans ces contextes, alors que la notion de conditions initiales ne peut être qu'arbitraire. Comment en serait-il autrement, étant donné la vitesse et la complexité des changements actuels ? Comment en serait-il autrement au vu des processus – aussi imparfaits soient-ils dans leur concrétisation – de démocratisation et « d'informalisation » de la société et de la culture ?

La diversification des identités et la démocratisation des cultures (c'est-à-dire les processus de changement et d'évolution) sont l'une et l'autre enracinées dans la capacité d'agir, autrement dit, de jouer un rôle actif dans la *vie de la cité*. Les programmes et activités futurs du Conseil de l'Europe doivent se fonder sur les *pratiques* éducatives et culturelles. Peut-être n'y-a-t-il pas grand-chose à changer à cet égard et qu'il s'agit seulement de mieux mettre en pratique ce que nous connaissons et ce à quoi nous attachons du prix. Pour cela, il nous faut inclure – dans le sens d'inviter – un plus grand nombre de personnes de tous âges.

## LE TRIANGLE MAGIQUE DE LA COOPERATION CULTURELLE

Le pouvoir culturel symbolique du triangle est bien connu : dans sa forme double d'étoile à six branches, il évoque les racines les plus profondes des cultures européennes séculaires. Du point de vue du dialogue et de l'échange, l'immense pouvoir communicatif et culturel de la triangulation s'explique par le fait qu'elle crée un espace intérieur pour structurer le consensus et le conflit. Le *Réseau des relations humaines (Web of Human Affiliation)* de Georg Simmel explique bien la différence entre les dyades et les triades sur ce point : les triades ne peuvent maintenir leur espace commun que par la négociation, tandis que les dyades – bien plus fragiles en fin de compte – peuvent se contenter si besoin d'un jeu de domination. Les triades sont plus difficiles à gérer, mais elles sont structurellement plus stables. Les thèmes du colloque peuvent être intégrés dans un triangle formé de trois lignes, (les routes dont nous parlions tout à l'heure) qui en reliant ses pointes, créent un « espace ouvert » intérieur.



Les trois pointes du triangle de la coopération culturelle correspondent aux trois questions interdépendantes – culture, politique et identité – examinées lors de ce colloque.

### Cultures

Production (ou création) culturelle dans un processus dynamique, interactif, pluriel et démocratique :

- une invention humaine et un produit collectif, enraciné dans la diversité en tant que fait empirique ;
- processus hybride en flux constant, qui maintient la tension entre similitude et différence ;
- pratique de l'interprétation et de la traduction entre communautés et discours.

### Politiques

Culture politique, politiques culturelles et politiques de la culture :

- axées sur la dialectique entre inclusion et exclusion ;
- insistant sur la cohésion sociale, en tant qu'expression d'une volonté politique ;
- reconnaissant les relations de pouvoir social qui façonnent le développement culturel.

### Identités

Les identités en tant que projections futures choisies :

- issues de mouvements générationnels historiques spécifiques, créateurs de valeurs et de significations pour l'identité européenne ;



- faisant naître des demandes visant à faire évoluer les paradigmes : sortir du discours statique, enraciné dans le passé, pour passer au dialogue et à l'échange intergénérationnels ;
- dans un engagement en faveur de la liberté de choisir et de relier les racines et les routes.

L'espace entre les trois pointes du triangle est un espace de dialogue et d'engagement négocié, dans le cadre d'une tension productive entre les responsabilités locales (*racines*) et le décloisonnement cosmopolite (*routes*).

Le défi pour le Conseil de l'Europe est simplement de poursuivre ce qu'il fait depuis longtemps : mettre à disposition des espaces de négociation structurés et structurants entre les responsabilités locales et le décloisonnement cosmopolite, le faire autant que possible de manière pragmatique, et renforcer le suivi et l'évaluation de l'impact et de la valeur ajoutée.

#### L'ÉDUCATION, UNE PRATIQUE CULTURELLE

L'éducation n'est pas un simple véhicule pour acquérir et transmettre la culture. Cette métaphore du transport implique que la mission de l'éducation est d'adopter et de transmettre des valeurs, des buts et des contenus définis en dehors d'elle-même. Elle peut les « véhiculer » de différentes manières mais sa mission est de les transmettre. Or, cette conception de l'éducation est partielle, et donc partiellement fautive. L'éducation, sous toutes ses formes, ne fait pas que transmettre c'est-à-dire reproduire la culture, bien qu'elle le fasse certainement et tout à fait intentionnellement, comme on le constate en lisant n'importe quel document de politique éducative. L'éducation crée aussi de la culture, autrement dit elle en produit, d'abord par sa capacité à former les subjectivités individuelles et les perspectives générationnelles, ensuite parce qu'elle s'enracine dans les événements et les actions de tous les jours. Nous savons tous que la visualisation et la compréhension de la dialectique entre production et reproduction dans l'éducation et la société forment la problématique théorique essentielle des sociologues de l'éducation. Cela étant, rares sont ceux qui remettraient en question la thèse de l'autonomie relative, qui affirme en substance que l'éducation est à la fois dépendante et indépendante de l'économie, de la société et de la culture.

Les politiques de coopération culturelle ne peuvent pas simplement partir du principe que l'éducation peut jouer et jouera le simple rôle de véhicule des buts et contenus que les objectifs politiques souhaitent promouvoir et enraciner. Tout ce que nous savons du changement, de l'innovation et de la réforme dans le domaine de l'éducation nous indique le contraire : ce véhicule a ses propres chauffeurs et une diversité de passagers considérable. Les politiques et programmes éducatifs et culturels doivent donc au moins développer des formes plus étroites de partenariat critique afin d'assurer un travail en commun efficace pour promouvoir les valeurs fondamentales sur lesquelles se base la Convention culturelle du Conseil de l'Europe.

Les systèmes éducatifs modernes représentent les traditions nationales et culturelles de multiples façons. Derrière leur apparence structurelle formelle (qui correspond de plus en plus à un petit nombre d'options similaires), leur substance devient rapidement complexe et opaque. Paradoxalement, l'éducation moderne en Europe a atteint des niveaux de standardisation élevés au sein de chaque pays, mais également un degré élevé de différenciation entre les différents Etats-nations. Ceci vaut pour le contenu de l'enseignement, les structures des qualifications et les profils de réussite, mais également pour les schémas de formation d'identités. Si le concept de « bon citoyen » a changé au fil du temps, le point de référence reste l'Etat-nation dans lequel vit ce citoyen : un bon citoyen est d'abord et avant tout un bon citoyen national. C'est indiscutablement ce que transmettent les systèmes éducatifs nationaux, et c'est ce que les politiques éducatives nationales sont

chargées de transmettre. En d'autres termes, nous avons là un très bon exemple de la manière dont l'éducation joue le rôle de véhicule de la reproduction culturelle : la notion d'Etat-nation s'est très étroitement mêlée à celles de culture, d'origine ethnique et de langue. Dans l'idéal, toutes ces notions sont censées concorder : chez les individus, dans l'ensemble de la population du territoire, et par extension chez tous ceux qui sont « nés et élevés » - *éduqués* – dans un pays donné mais vont ensuite vivre ailleurs. L'expression juridique officielle de cette congruence idéalisée est, bien sûr, le fait d'avoir la citoyenneté nationale.

En réalité, nous savons que la congruence est une construction sociale et qu'elle est parfois délibérément imposée, en particulier par l'intermédiaire des politiques éducatives qui précisent les cultures, origines ethniques et langues qui sont ou non prises en compte dans l'offre éducative. En pratique, nous savons que la citoyenneté ne coïncide pas avec la détention d'un passeport de tel ou tel pays et que les valeurs défendues par le Conseil de l'Europe définissent forcément la « bonne citoyenneté démocratique » en termes de respect de la diversité culturelle. Il y a longtemps que les politiques éducatives nationales ont commencé à s'ouvrir à ces questions : la plupart des systèmes éducatifs reconnaissent la diversité culturelle au sein des sociétés qu'ils servent, beaucoup s'y intéressent spécifiquement (plus ou moins et sous des formes diverses) ; quelques-uns ont de tout temps favorisé la reconnaissance des minorités nationales. Les programmes de coopération culturelle peuvent et doivent soutenir le monde éducatif, déjà confronté au problème de plus en plus pressant de l'équilibre à restaurer entre identité et diversité dans l'Europe d'aujourd'hui.

Atteindre l'objectif de « l'éducation pour tous » dans l'Europe actuelle ne consiste pas seulement à élargir l'accès aux différents secteurs et niveaux d'éducation et de formation. Cela implique également une évaluation des contenus et des méthodes, afin de rendre l'apprentissage attractif pour chacun, quelles que soient ses origines et ses moyens. Pour cela, il faut mettre l'accent sur d'autres offres et expériences éducatives, au centre desquelles se trouverait l'apprentissage interculturel, expérientiel, autonome et actif. Ces idées n'ont rien de bien nouveau, mais à notre époque de rationalité instrumentale, il s'agit de redécouvrir l'importance d'un engagement intrinsèque dans l'apprentissage – conçu comme un processus de développement personnel en interaction active avec le monde social et culturel – un monde qui inspire l'imagination humaine précisément en raison de sa diversité intrinsèque. C'est le *trésor caché dedans*, présenté avec tant d'éloquence par Jacques Delors et ses collègues, un trésor qui suscite cette joie d'apprendre, qu'un trop grand nombre d'Européens n'ont pas encore l'occasion de connaître. Au colloque, il a été fait remarquer fort justement que

#### Coopération culturelle : fondements et défis

- Rendre évident pour tous le fait que vivre de façon productive, harmonieuse et pacifique est la condition nécessaire pour s'identifier à l'Europe en tant *qu'expression culturelle ouverte*.
- Ancrer la coopération culturelle dans des *pratiques* culturelles et éducatives *ouvertes à une participation active de tous* et cherchant à capitaliser sur ce qui « marche ».
- Continuer à mettre à disposition des *espaces* de coopération culturelle *orientés sur l'action pour la négociation* entre perspectives et priorités locales/cosmopolites, s'accompagnant d'un suivi et d'une évaluation plus systématiques.
- Mettre en place des formes plus étroites de partenariat critique entre les politiques et programmes éducatifs et culturels, de manière à poursuivre efficacement des objectifs communs.
- Apporter un *soutien* plus fort *au monde éducatif* pour recréer dans l'Europe d'aujourd'hui un équilibre entre identité et diversité.
- Proposer des espaces de coopération culturelle pour approfondir et négocier la cohérence de façon à permettre la *création mutuelle permanente d'un sens et d'une finalité*.

l'acquisition du plaisir d'apprendre va de pair avec l'acquisition de la capacité à surmonter la douleur de la connaissance. On en a une preuve dans la réflexion critique que l'on peut tirer de l'incapacité historique de l'Europe à maintenir un équilibre pacifique et humanitaire entre identité et diversité.

Développer la capacité de créer et de maintenir cet équilibre dans l'Europe actuelle exige la création de contextes éducatifs – formels, non formels et informels – qui intègrent les diversités sur un pied d'égalité tout en encourageant une citoyenneté critique, vive, engagée, confiante et active, partageant le même objectif, à savoir faire de la mosaïque européenne un espace où il fait bon vivre ensemble. La coopération culturelle pourrait offrir ici un espace pour étudier et négocier la cohérence, plus importante que jamais, et permettre la création permanente et mutuelle d'un sens et d'une finalité. C'est très précisément le défi futur de la coopération culturelle : veiller, dans un monde extrêmement complexe et merveilleusement divers, à ce que l'engagement et l'inspiration de la mosaïque européenne restent à notre portée à tous.

### **Christian TER STEPANIAN, *Ambassadeur, Représentant Permanent de l'Arménie auprès du Conseil de l'Europe***

Des discussions qui se sont tenues depuis 2 jours j'ai retenu 5 mots-clés : Europe, culture, identité, diversité et dialogue.

S'agissant de l' « Europe », nous avons pu vérifier une nouvelle fois à quel point il s'agit d'un concept complexe et difficile à définir. Pour le grand public l'Europe se sont les 25 pays membres de l'Union européenne. Nous savons bien, nous au Conseil de l'Europe, que l'Europe est bien plus vaste. Il y a 11 ans, en octobre 1994, l'Assemblée parlementaire, en fixant les limites territoriales du Conseil de l'Europe s'est appuyé sur un concept politique, la volonté de participer au processus européen, plutôt que sur une réalité strictement géographique. Ce concept, qui n'est pas sans rappeler le « vouloir vivre ensemble » sur lequel Ernest Renan et Charles Péguy fondaient la nation française a permis de réaliser le projet politique originel né de l'après-guerre. Il a permis également à mon pays, l'Arménie, d'adhérer au Conseil de l'Europe en 2001.

Pour ce qui concerne la « culture », de nombreuses définitions ont essayé de cerner cette notion tout aussi complexe que la notion d'Europe. La définition retenue par notre Colloque, à savoir que la culture est « l'ensemble des valeurs qui donnent aux êtres humains leur raison d'être et d'agir, est inspiré de la mission fondamentale du Conseil de l'Europe » et à ce titre j'y souscris pleinement.

Quant aux concepts d'« identité » et de « diversité », ils sont souvent présentés comme antagonistes. Nos travaux ont montré qu'il n'en était rien. Pour nous Européens, la diversité culturelle est une partie inhérente de notre patrimoine historique, ce qui n'a pas empêché nos peuples et nos nations de développer une identité forte. A travers la construction européenne, nous avons appris à conjuguer identité et diversité pour construire, tous ensemble, une identité plurielle.

S'agissant enfin du concept du « dialogue », c'est l'instrument privilégié sur lequel nous pourrions nous appuyer pour mettre en harmonie l'Europe, la culture, l'identité et la diversité. Ce dialogue doit être entendu au sens des humanistes de la Renaissance, à savoir « dialoguer c'est accepter que l'autre détient une part de vérité qui me manque ». Ce n'est d'ailleurs pas un hasard si la célébration du 50e Anniversaire de la Convention culturelle est placée sous le signe du grand philosophe Erasme.

Notre colloque va bientôt se terminer, permettez-moi, en tant que Président du Groupe de Rapporteurs du Comité des Ministres sur la culture, l'éducation, la jeunesse et le sport, d'essayer d'en tirer quelques conclusions.

Le colloque a été particulièrement intéressant. Les contributions ont fait preuve d'une richesse intellectuelle qui va « nourrir » les discussions du Comité des Ministres et des Comités Directeurs dans l'avenir et va aboutir à des approches nouvelles.

Ce qu'on traite au Conseil de l'Europe comme une unité administrative, « la culture » (avec les composants éducation, culture et patrimoine, jeunesse et sport) se présente parfois comme un domaine bien hétéroclite. Ce colloque a montré, par contre, que des grands axes existent et lient tous ces thèmes et programmes : l'importance irréductible des valeurs individuelles et collectives ; des pratiques et attentes culturelles ; des défis politiques et sociaux. Les débats ont bien montré que la culture n'existe pas sans éducation ; que l'éducation formelle et l'éducation informelle constituent un ensemble ; que le passé et l'avenir sont étroitement liés ; que le dialogue avec d'autres cultures est à la fois enrichissant et nécessaire.

Le cadre de la Convention culturelle européenne, qui fête son cinquantième anniversaire, nous a permis par le passé de développer ensemble un nombre important d'activités et de programmes. Il va sans dire que nos moyens n'étaient pas toujours à la hauteur des ambitions. Mais on a fait des progrès. En relisant la Convention aujourd'hui, on se rend compte que le monde culturel a bougé considérablement. Ceci dit, dans quelles directions allons-nous dans la coopération culturelle dans les prochaines années ? Ce colloque a fourni des éléments précieux qu'il faut évaluer dans les semaines à venir, pour en tirer des propositions et des priorités concrètes.

Le colloque se situe dans une logique et un calendrier politique qui a eu pour point de départ la Conférence ministérielle de Wrocław en décembre dernier et aura pour aboutissement une nouvelle conférence ministérielle dans quelques semaines, à Faro au Portugal. Entre-temps s'est tenu à Varsovie les 16-17 mai le Troisième Sommet des Chefs d'Etat et de Gouvernement du Conseil de l'Europe.

En tout état de cause, les travaux à venir s'appuieront sur la série de décisions prises lors du Sommet, en particulier celles se rapportant aux objectifs du Plan d'Action concernant la culture et le dialogue interculturel : « Protéger et promouvoir la diversité culturelle » et « Développer le dialogue interculturel ».

Permettez-moi de revenir un peu plus en détail sur ces deux objectifs. Nos chefs d'Etat et du Gouvernement ont exprimé leur profonde certitude que le respect et la promotion de la diversité culturelle, tout en respectant les valeurs du Conseil de l'Europe, sont des conditions essentielles du développement de sociétés de droit, de démocratie et de cohésion sociale fondées sur la solidarité. Le Conseil de l'Europe développera donc des stratégies de gestion et de promotion de la diversité culturelle. Dans ce contexte, nos gouvernements se sont engagés à favoriser le dialogue sur le rôle de la culture dans l'Europe contemporaine et à définir des moyens de soutenir la diversité et la création artistique, en défendant la culture conçue comme un vecteur de valeurs. Des mesures seront prises pour faciliter l'accès aux réalisations et au patrimoine culturels en promouvant les activités et échanges culturels.

En ce qui concerne le dialogue interculturel et interreligieux, il sera systématiquement encouragé à tous les niveaux. Ce dialogue devra être fondé sur les droits humains universels et servir comme un moyen de promouvoir la prise de conscience, la compréhension, la réconciliation et la tolérance, de prévenir les conflits et d'assurer l'intégration et la cohésion de la société. La société civile y sera activement impliquée, et la participation des femmes comme des hommes y sera assurée sur un pied d'égalité.

Au niveau du Conseil de l'Europe nous renforcerons la coopération et la coordination aussi bien au sein de l'Organisation qu'avec d'autres organisations régionales et internationales. Un coordonnateur pour le dialogue interculturel sera nommé à cet effet. Nous nous appuierons également sur le Centre Nord-Sud dont la mission est de favoriser une prise de conscience européenne des questions concernant l'interculturalité et le développement.

Les décisions du Sommet constituent le cadre à partir duquel se développera notre action dans les mois et les années à venir. Comme je l'ai déjà mentionné, la prochaine étape sera la Conférence ministérielle de Faro, fin octobre, dont le thème principal sera le dialogue interculturel non seulement au sein des sociétés européennes, mais aussi entre l'Europe et ses régions voisines. Un accent particulier sera mis sur la rive sud de la Méditerranée, et les ministres de la culture des cinq pays d'Afrique du Nord se joindront à leurs collègues européens à cette occasion. Les résultats des recommandations de ce colloque seront à leur ordre du jour. Ils ne manqueront pas – je suis sûr – de susciter leur intérêt. Au-delà, ils nourriront le futur livre blanc du Conseil de l'Europe sur le dialogue interculturel dont le lancement aura lieu à la Conférence de Faro.

Je suis sûr que vous serez intéressés à suivre les développements à venir et je me tiens à votre disposition, ainsi que la Directrice Générale Madame Battaini, à cet effet.

### **Joaquim DUARTE, *Ambassadeur, Représentant Permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe***

Même si mes obligations professionnelles ne m'ont pas permis de suivre l'intégralité de vos débats, je vous suis très reconnaissant, au nom de la Présidence portugaise du Comité des Ministres, de l'occasion qui m'est offerte de faire quelques remarques finales en clôture de ce Colloque.

Comme l'ont mentionné plusieurs intervenants (et en particulier l'orateur précédent, mon collègue et ami l'Ambassadeur Ter Stepanian), je pense aussi que ce Colloque occupe une place particulièrement bien choisie dans le processus de commémoration du 50<sup>e</sup> anniversaire de la Convention culturelle européenne. Il fait en particulier suite à deux événements de grande importance qui se sont déroulés en Pologne, pays auquel le Portugal a succédé à la Présidence du Comité des Ministres – je me réfère à la Conférence des Ministres de la Culture qui s'est tenue à Wrocław, en décembre 2004, et au Troisième Sommet des Chefs d'Etats et de Gouvernement du Conseil de l'Europe, tenu à Varsovie en mai 2005 – et il précède la Conférence ministérielle de clôture du 50<sup>e</sup> anniversaire qui se tiendra dans mon pays, à Faro, à la fin octobre.

Le thème principal de la Conférence de Faro a trait à l'élaboration d'une stratégie pour le Conseil de l'Europe en vue de développer le dialogue interculturel et interreligieux, non seulement au sein de nos sociétés mais aussi entre l'Europe et ses régions voisines, en particulier la rive sud de la Méditerranée. Ce dialogue, dont l'importance avait déjà été soulignée par le Sommet de Varsovie, est une des priorités de la Présidence portugaise, car comme d'autres nous pensons qu'il faut faire face à la menace que les tensions culturelles et religieuses font planer sur la cohésion de nos sociétés et, au-delà, sur la coexistence pacifique des différents peuples et Etats de la planète. Nous pensons aussi que, parmi d'autres, le Centre Nord-Sud, qui a son siège à Lisbonne, pourra être un instrument important pour la mise en œuvre de ce dialogue.

De par sa géographie, à l'extrême occident de l'Europe, ouvert sur un océan qui, comme disait le poète Fernando Pessoa, devrait unir et non pas diviser le monde, ainsi que de par le caractère de ses habitants, de son naturel enclin au métissage des cultures et à l'universalité

des valeurs, le Portugal envisage le dialogue des civilisations comme une vocation - comme sa vocation première. La nation portugaise, de formation composite, est le résultat de multiples apports, que nous valorisons tous ; appartenant à la famille neo-latine, toujours « fidélistime » à Rome (comme on lisait dans le titre de nos rois d'antan), le Portugal a nonobstant été en contact avec la culture islamique pendant des siècles.

Ayant été les premiers européens à arriver en Afrique sub-saharienne, en Inde, en Chine, au Japon, au Brésil, les portugais connaissent trop bien la diversité du monde pour pouvoir ignorer tout ce que, hors de leur pré carré d'origine en Europe occidentale, les autres peuples ont d'extraordinaire à offrir. En plus, ils pratiquent depuis trop longtemps, dans la réalité des faits, l'interdépendance des intérêts pour pouvoir croire au caractère inévitable d'un quelconque « choc des civilisations ». Nous croyons sincèrement qu'au-delà des différences culturelles et religieuses qui enrichissent le monde mais ont l'apparence de séparer les hommes existe bel et bien une humanité commune, que seuls la connaissance mutuelle et le dialogue peuvent – et je dirais même doivent – mettre à découvert.

Ceci dit, nous ne croyons pas à une tolérance multiculturelle vide de valeurs. La sauvegarde des droits de l'Homme, avant tout, le principe de l'Etat de droit et le respect pour la démocratie sont des valeurs européennes que nous croyons de portée universelle. Elles ne contredisent pas la tolérance, elles sont, bien au contraire, la condition même de la tolérance. La poursuite de ces valeurs, de nos « core values », comme l'on dit dans le jargon du Conseil de l'Europe, est notre tâche commune, qui va de pair avec la promotion du dialogue interculturel et interreligieux. Quant à savoir comment les mener à bien, je suis sûr que votre réflexion d'hier et d'aujourd'hui, et votre engagement qui pour la plupart d'entre vous remonte à bien des années, y ont contribué.

## Notes biographiques

### **Mohammed ARKOUN**

Philosophe. Professeur émérite d'histoire de la pensée islamique à la Sorbonne (Paris III), France. Agrégé de langue et littérature arabes, Paris 1956 ; Docteur ès lettres, Sorbonne 1968.

### **Gabriella BATTAINI-DRAGONI**

Directrice Générale, Direction Générale IV (Education, Culture et Patrimoine, Jeunesse et Sport) du Conseil de l'Europe.

### **Cézar BÎRZEA**

Professeur à l'Ecole nationale d'Etudes politiques et d'Administration publique, Bucarest, Roumanie. Directeur de l'Institut des Sciences de l'Education, Bucarest. Vice-président du Comité directeur de l'éducation du Conseil de l'Europe.

### **Lynne CHISHOLM**

Professeur à l'Université d'Innsbruck, Autriche. Experte en sociologie de l'éducation, du travail et de la jeunesse.

### **Terry DAVIS**

Secrétaire général du Conseil de l'Europe.

### **Giovanni DI STASI**

Président du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux de l'Europe (CPLRE) depuis 2004.

### **Joaquim DUARTE**

Ambassadeur, Représentant Permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe. Président des Délégués des Ministres.

### **Gvozden FLEGO**

Philosophe. Professeur à l'Université de Zagreb, Croatie. Ministre de la Recherche et de la Technologie de la Croatie (2002-2003). Président du Conseil pour l'éducation, la science et la culture du parti social-démocrate, Croatie (2004).

### **René GUTMAN**

Grand rabbin du Consistoire du Bas-Rhin, France. Docteur en sciences religieuses. Membre du bureau permanent de la conférence des rabbins européens (ONG) et co-auteur de « Juifs, chrétiens, musulmans en dialogue » (Ed. du Signe, 2002).

### **Maria HADJIPAVLOU**

Professeur Assistant en sciences politiques à l'Université de Chypre. Experte du dialogue intercommunautaire, de la résolution de conflit et des études de genre.

### **Fabienne KELLER**

Maire de Strasbourg et sénateur du Bas-Rhin, France.

### **Catherine LALUMIERE**

Ancienne Ministre, France (1981-1986). Secrétaire générale du Conseil de l'Europe (1989-1994). Députée au Parlement européen et vice-présidente du Parlement européen (1994-2004). Depuis 2003, présidente de la « Maison de l'Europe » de Paris.

**Jacques LEGENDRE**

Sénateur du Nord (Nord-Pas-de-Calais, France) et vice-président de la commission des Affaires culturelles. Président de la commission de la Culture, de la Science et de l'Éducation de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe.

**Laurent MAZAS**

Conseil Pontifical de la Culture, Saint-Siège.

**Simon MUNDY**

Directeur du Centre pour l'Environnement Culturel, Institut des politiques internationales, King's College Londres, Royaume Uni.

**Benoît PAUMIER**

Délégué au développement et aux affaires internationales du Ministère de la culture et de la communication, France.

**Michael RAPHAEL**

Instructeur dans l'étude interculturelle pendant environ 15 années et expert en matière de gestion de conflit de médiation. Conseiller pour le Conseil de l'Europe dans le programme de conduite démocratique.

**Mikhail SHVYDKOY**

Directeur de l'Agence fédérale pour la culture et la cinématographie, Fédération de Russie. Ancien ministre de la Culture, Fédération de Russie (2000-2004).

**Katerina STENOU**

Directrice de la Division des politiques culturelles et du dialogue interculturel de l'UNESCO.

**Christian TER STEPANIAN**

Ambassadeur, Représentant Permanent de l'Arménie auprès du Conseil de l'Europe. Président du groupe de rapporteurs pour la culture, l'éducation, la jeunesse et les sports du Comité des Ministres.

**John TOMLINSON**

Professeur de sociologie de la Culture à l'Université Trent de Nottingham, Royaume Uni. Directeur de l'Institut d'Analyses culturelles, Nottingham (ICAn).

**Jacques TOUBON**

Député de la région Ile-de-France, France. Député européen, membre du Groupe du Parti populaire européen (Démocrates-chrétiens) et des Démocrates européens. Président d'EURIMAGES.



## Liste des participants

### Intervenants, modérateurs, rapporteur général

- Prof. Mohammed ARKOUN**, Professeur émérite d'histoire de la pensée islamique à la Sorbonne (Paris 3), *Maroc*
- Mme Gabriella BATTAINI-DRAGONI**, Directrice Générale de la Direction Générale 4, Conseil de l'Europe, *France*
- M. Cézár BIRZÉA**, Vice-Président du CDED, Directeur de l'Institut des Sciences de l'Education, *Roumanie*
- Univ.-Prof. Lynne CHISHOLM**, Directeur de l'Institut des sciences éducatives, Université Leopold Franzens Innsbruck, *Autriche*
- M. Terry DAVIS**, Secrétaire Général du Conseil de l'Europe, *France*
- M. Giovanni DI STASI**, Président du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe, *France*
- M. Joaquim DUARTE**, Représentant Permanent du Portugal auprès du Conseil de l'Europe, *France*
- Prof. Gvozden FLEGO**, Faculté de philosophie, Université de Zagreb, *Croatie*
- M. René GUTMAN**, Grand Rabbin de Strasbourg, *France*
- Prof. Dr. Maria HADJIPAVLOU**, Département des sciences sociaux et politiques, Université de Chypre, *Chypre*
- Mme Fabienne KELLER**, Maire de Strasbourg, *France*
- Mme Catherine LALUMIERE**, Présidente, Maison de l'Europe de Paris, *France*
- M. Jacques LEGENDRE**, Président de la Commission de la Culture, de la Science et de l'éducation de l'Assemblée Parlementaire du Conseil de l'Europe, Sénat, *France*
- Révérénd Père Laurent MAZAS**, Conseil Pontifical de la Culture, *Saint-Siège*
- M. Simon MUNDY**, Directeur du Centre pour l'environnement culturel, King's College Londres, *Royaume Uni*
- M. Benoît PAUMIER**, Délégué au développement et aux affaires internationales, Ministère de la Culture et de la Communication, *France*
- M. Michael RAPHAEL**, *Israël*
- Prof. Mikhail SHVYDKOY**, Directeur de l'Agence fédérale pour la culture et la cinématographie, *Russie*
- Mme Katerina STENOU**, Directrice de la Division des politiques culturelles et du dialogue interculturel, UNESCO, *France*
- Ambassadeur Christian TER STEPANIAN**, Représentant Permanent de l'Arménie auprès du Conseil de l'Europe, Président du GR-C, *France*
- Prof. John TOMLINSON**, Directeur du « Nottingham Institute for Cultural Analysis » NICA, Université Nottingham Trent, *Royaume Uni*
- M. Jacques TOUBON**, Président d'EURIMAGES, Conseil de l'Europe, *France*

### Experts

- M. José Maria BALLESTER**, Directeur du Programme « Patrimoine et Territoire », Fondation Marcelino Botin, *Espagne*
- M. Ion CARAMITRU**, Directeur du Théâtre National « I.L.Caragiale », *Roumanie*
- Prof. Daniel COSTE**, Professeur émérite à l'Ecole normale supérieure, Lettres et Sciences humaines, Lyon, *France*
- M. Vladimir FILIPOV**, Recteur de l'Université de l'Amitié entre les Peuples, *Russie*
- M. Abdelhafid HAMDY-CHERIF**, *France*

**Prof Vjeran KATUNARIC**, Département de sociologie, Université de Zagreb, *Croatie*

**M. Shalva KHAKHANASHVILI**, *France*

**Mme Orsolya KORÖSI**, Conseiller de la culture, Institut hongrois de l'administration publique, *Hongrie*

**Prof. Christina KOULOURI**, Professeur de l'histoire moderne, Département de la politique sociale et de l'éducation, Université du Péloponnèse, *Grèce*

**Mme Ritva MITCHELL**, ERICarts Institute, « Cable Factory », *Finlande*

**M. Guy NEAVE**, Bureau International des Universités, Directeur de Recherche, *France*

**M. Necil NEDIMOGLU**, Chef de Section, Direction Générale des Relations Culturelles, Ministère des Affaires étrangères, *Turquie*

**Mme Nina OBULJEN**, « Culturelink (IMO) », *Croatie*

**Prof. Mirjana PESIC**, Section Education, Faculté de Philosophie, *Serbie-Monténégro*

**M. Jean PETAUX**, Institut d'études politiques, Université de Bordeaux, *France*

**Dr Roberto RUFFINO**, Secrétaire Général, INTERCULTURA, *Italie*

**M. Tonu SEIL**, Chef de la section « Sport », Ministère de la Culture, *Estonie*

**M. Dick STANLEY**, Ancien directeur de la recherche, Ministère du patrimoine canadien, *Canada*

**M. Michel THOMAS-PENETTE**, Directeur, Institut Européen des Itinéraires Culturels, *Luxembourg*

**M. Angelos VALLIANATOS**, Conseiller pédagogique, *Grèce*

**Prof Jerzy WIATR**, *Pologne*

**Prof. Dr. Andreas WIESAND**, Directeur Exécutif, « ERICarts Institute », *Allemagne*

**Prof. Howard WILLIAMMEON**, Professeur de la politique européenne de jeunesse, Université de Glamorgan, *Royaume Uni*

**Prof. Geneviève ZARATE**, *France*

### **Représentants des Etats Membres du Conseil de l'Europe, gouvernements nationaux**

**Ambassadeur Gilles CHOURAQUI**, Représentant Permanent de la France auprès du Conseil de l'Europe, *France*

**Mme Jasna DERVIS**, Adjointe au Représentant Permanent, Représentation Permanente de la Croatie auprès du Conseil de l'Europe, *France*

**M. Zoran JANKOVIC**, Représentant Permanent Adjoint de Serbie-Monténégro auprès du Conseil de l'Europe, *France*

**M. Gajus KÖHR**, Coopération internationale, Bureau du Ministre d'Etat pour la Culture, *Allemagne*

**Ambassadeur Marios LYSSIOTIS**, Représentant Permanent de Chypre auprès du Conseil de l'Europe, *France*

**Mme Mirela MANAILESCU**, Adjointe au Représentant Permanent, Représentation Permanente de la Roumanie auprès du Conseil de l'Europe, *France*

**Mme Marija PAPIĆ**, Attaché, Représentation Permanente de Serbie-Monténégro auprès du Conseil de l'Europe, *France*

**M. Eduard RYZHKIN**, Adjoint au Représentant Permanent, Représentation Permanente de la Russie auprès du Conseil de l'Europe, *France*

**Ambassadeur James SHARKEY**, Représentant Permanent d'Irlande auprès du Conseil de l'Europe, *France*

**Mme Miranda SIDRAN**, Représentante Permanente Adjointe de la Bosnie-Herzégovine auprès du Conseil de l'Europe, *France*

**Ambassadeur Alar STREITMANN**, Représentant Permanent d'Estonie auprès du Conseil de l'Europe, *France*

**Mme Irena VARFI**, Adjointe au Représentant Permanent d'Albanie auprès du Conseil de l'Europe, *France*

**Mme Gerdien VERHEUVEL**, Ministère de l'Education, Culture et Science, Direction de la politique internationale/ IPC  
2300, *Pays-Bas*

**Mme Clara WAGNER**, Pôle Europe, Ministère de la Culture et de la Communication, *France*

**Ambassadeur Constantin YEROCOSTOPOULOS**, Représentant Permanent de la Grèce auprès du Conseil de l'Europe, *France*

### **Etats non-membres ayant le statut d'Observateur auprès du Conseil de l'Europe**

**Mme Ana ROCIO ARIZMENDI**, Adjoint à l'Observateur Permanent du Mexique auprès du Conseil de l'Europe, *France*

**M. Ryûichi SHOJI**, Consul Général du Japon, Observateur Permanent auprès du Conseil de l'Europe, Consulat du Japon,  
*France*

### **Comités Directeurs du Conseil de l'Europe**

**Mme Roberta ALBEROTANZA**, Présidente du Comité Directeur de la Culture, Attachée pour les Affaires culturelles,  
Istituto Italiano di cultura, *Albanie*

**M. Kimmo AULAKE**, Vice-Président du CDCULT, Directeur adjoint de la division des exports culturels, Ministère de l'éducation et de la culture – Département des relations internationales, *Finlande*

**Mme Deyana DANAILOVA**, Directeur de la politique culturelle internationale, Ministère de la culture, *Bulgarie*

**M. Bruno FAVEL**, Chef de la Mission des Affaires Européennes et Internationales, Ministère de la Culture et de la Communication, *France*

**M. Joseph A. GERADA**, Président du CDCS, Directeur Exécutif, Fondation des Services Sociaux, *Malte*

**M. Alfredas JOMANTAS**, Chef du Service des Relations internationales et de l'Information, Département de la Protection du Patrimoine, Ministère de la Culture, *Lituanie*

**Mme Marina KLIMENKO**, Maison du Gouvernement de la Fédération de Russie, Département des médias, de la culture et de l'éducation de la Fédération de Russie, *Russie*

**M. Todor KRESTEV**, Président d' « ICOMOS Bulgarie », *Bulgarie*

**M. Johann MÜRNER**, Vice-Président du CDPAT, Chef de la Section du Patrimoine culturel et des Monuments historiques, Office fédéral de la Culture, *Suisse*

**M. Dag MYKLEBUST**, Conseiller principal, Direction norvégien du patrimoine culturel, *Norvège*

**M. Andrei NIPIKHOROV**, Conseiller du Service fédéral du patrimoine culturel, Service de la protection des monuments historiques, Ministère de la culture, *Russie*

**Mme Vassiliki PAPAKOSTOPOULOU**, Direction des relations internationales, Section des organisations internationales, Département des relations culturelles, Ministère de la Culture, *Grèce*

**Mme Beata PETES**, Présidente du CDEJ, Ministère de la jeunesse, de la famille, des affaires sociales et de l'égalité,  
*Hongrie*

**Mme Jelka PIRKOVIČ**, Présidente du CDPAT, Secrétaire d'Etat, Ministère de la culture, *Slovénie*

**M. Giuseppe PORCARO**, Président du Conseil consultatif sur la jeunesse du Conseil de l'Europe, *Italie*

**M. Ibrahim SPAHIC**, Président, « International Peace Centre », *Bosnie-Herzégovine*

**M. Jacques STEIN**, Vice-Président du CO-DBP, Direction de la Nature, Ministère de la Région Wallonne, *Belgique*

**Mme Fiona TSCHIRHART**, *France*

**Professeur Dr. Luc E. WEBER**, Ancien Recteur de l'Université de Genève, Délégué académique de la Confédération suisse, *Suisse*

**Autres organisations internationales, organisations non-gouvernementales, fondations etc.**

**Dr. Mongi BOUSNINA**, Directeur Général de l'ALECSO, *Tunisie*

**M. Philippe CARMEL**, Directeur du Bureau de Bruxelles, Conférence des Rabbins européens, *Belgique*

**M. Ali GEDIKOGLU**, Président de la Plateforme Cojepienne d'Europe, *France*

**Mme Nadège MOREAU**, Chargée de développement, Association franco-polonaise POLART, *France*

**Mme Annelise OESCHGER**, Présidente de la Commission de liaison des ONG auprès du Conseil de l'Europe, *Allemagne*

**Mme Monika SIELSKA**, POLART, *France*

**Invités locaux et régionaux**

**M. Jean-Yves BAINIER**, Conseiller pour les Affaires Internationales, Direction Régionale des Affaires Culturelles - Alsace, *France*

**M. Stéphane BRAUNSCHWEIG**, Directeur du Théâtre National de Strasbourg, *France*

**M. Gérald CHAIX**, Recteur de l'Université de Strasbourg, Chancelier des Universités, *France*

**M. Bernard FLEURY**, Directeur, Le-Maillon Théâtre de Strasbourg, *France*

**M. François LAQUIEZE**, Directeur Régional des Affaires Culturelles, *France*

**Mme Johanna LEHR**, Théâtre National de Strasbourg, *France*

**M. Bernard REUMAUX**, Directeur, Editions de la Nuée Bleue, *France*

**Père Bernard XIBAUT**, Chancelier de l'Archevêché de Strasbourg, *France*

**Autres participants**

**Mme Christiane ANDOLFATTO-RUEBRECHT**, *France*

**M. Lovis BLOCH**, *France*

**M. Georg BOLDT**, *France*

**M. Jacob BRENCIC**, *France*

**Prof. Andrea CARTENY**, Université « La Sapienza », *Italie*

**M. Angelos MARCOPOULOS**, *France*

**M. Waldemar MARTYNIUK**, *France*

**Mme Noella NKUNDWA**, *France*

**Secrétariat du Conseil de l'Europe**

**M. Alexander BARTLING**, Secrétariat du Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe

**M. Sjur BERGAN**, Chef de la Division de l'Enseignement supérieur et de la recherche, DG4

**Mme Gesa BÜTTNER**, Service des Politiques et Actions Culturelles, DG4

**Mme Alison CARDWELL**, Division de l'Action Culturelle, DG4

**M. Mikhail DE THYSE**, Culture et patrimoine culturel, DG4

**Mme Maguelonne DEJEANT-PONS**, Culture et patrimoine culturel, DG4

**Mme Agneta DERRIEN**, Division de l'éducation à la citoyenneté et aux droits de l'homme, DG4

**Mme Katia DOLGOVA**, EURIMAGES

**Mme Anna GANZ**, DG4

**M. Christopher GRAYSON**, Chef du secrétariat, Comité de la culture, de la science et de l'éducation, Assemblée  
Parlementaire du Conseil de l'Europe

**Mme Madelena GROSSMANN**, Culture et patrimoine culturel, DG4

**M. Denis HUBER**, Secrétariat du Comité des Ministres

**Mme Can KAFTANCI**, Education et éducation supérieure, DG4

**Mme Irena KOWALCZYK-KEDZIORA**, Culture et patrimoine culturel, DG4

**Mme Galina KUPRIYANOVA**, Direction de la Jeunesse et du Sport, DG4

**M. Gabriele MAZZA**, Directeur, Direction de l'Education Scolaire, Extra-Scolaire et de l'Enseignement Supérieur

**Mme Kathrin MERKLE**, Division des politiques culturelles, DG4

**Mme Tatjana MILKO**, Section de l'enseignement de l'histoire, DG4

**Mme Olöf OLAFSDOTTIR**, Chef de Service, Service de l'éducation scolaire et extra-scolaire, DG4

**Mme Johanna PANTHIER**, Division des politiques linguistiques, DG 4

**M. Domenico RONCONI**, Chef de la Division de l'action culturelle, DG4

**M. Joe SHEILS**, Chef de Service, Service des politiques linguistiques et de la formation en langues, DG4

**M. Gianluca SILVESTRINI**, Chef de la Division Centrale, DG4

**M. Daniel THEROND**, Directeur a.i., Direction de la culture et du patrimoine culturel et naturel, DG4

**Mme Françoise TONDRE**, Responsable des itinéraires culturels, DG4

**Mme Natalja TURENNE**, Secrétariat du Comité des Ministres

**M. Ralf-René WEINGÄRTNER**, Directeur, Direction de la jeunesse et du sport, DG4

**Mme Biljana ZASOVA**, Direction des relations extérieures et multilatérales, DGAP

Organisation

**M. Ulrich BUNJES**, Division Centrale  
**Mme Pascale DORE**, Division Centrale  
**Mme Sandra FERREIRA**, Direction de la Culture et  
du Patrimoine Culturel et Naturel  
**Mme Frédérique PRIVAT DE FORTUNIE**,  
Direction de la Culture et du Patrimoine Culturel et  
Naturel  
**Mme Nadine RAVAUD**, Stagiaire  
**Mme Danielle SCHMITT**, Division Centrale

Interprètes

**Mme Sally BAILEY**  
**Mme Barbara GRUT**  
**M. Philippe QUAINÉ**

## Abbreviations

ALECSO	Organisation Arabe pour l'Education, la Culture et les Sciences
CAHCIT	Comité ad hoc d'experts pour « l'Année européenne de la citoyenneté par l'éducation »
CDCS	Comité européen pour la cohésion sociale
CDCULT	Comité Directeur de la Culture
CDED	Comité Directeur de l'Education
CDEJ	Comité Directeur Européen pour la Jeunesse
CDPAT	Comité Directeur du Patrimoine culturel
CLRAE	Congrès des Pouvoirs Locaux et Régionaux du Conseil de l'Europe
CODBP	Comité pour les activités du Conseil de l'Europe en matière de diversité biologique et paysagère
ECD	Education pour la citoyenneté démocratique
DG	Direction Générale
DGAP	Direction Générale des Affaires Politiques
ICOMOS	Conseil international des monuments et des sites
NGO	Organisation non-gouvernementale
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture